

Tableau des opérations autorisées

N° de site	Commune Nom de site	Responsable (Organisme)	Programme	Type d'opération	Epoque	N° opération	Année de réalisation	Référence Carte
28	Prospections aériennes et terrestres sud de l'Eure-et-Loir	Alain Lelong (BEN)		PRD		8181	2009	
28	Prospections aériennes et terrestres sud de l'Eure-et-Loir	Alain Lelong (BEN)		PRD		9021	2010	
28	Prospections aériennes et terrestres sud de l'Eure-et-Loir	Alain Lelong (BEN)		PRD		9163	2010	
28	Prospections aériennes et terrestres sud de l'Eure-et-Loir	Alain Lelong (BEN)		PRD		9394	2011	
28	Prospections aériennes et terrestres sud de l'Eure-et-Loir	Alain Lelong (BEN)		PRD		9813	2012	
28	Prospections aériennes et terrestres sud de l'Eure-et-Loir	Alain Lelong (BEN)		PRD		10087	2013	
28	Etude du peuplement de la Beauce à l'époque antique	Alain Lelong (BEN)		PRT		8214	2009	
28	Etude du peuplement de la Beauce à l'époque antique	Alain Lelong (BEN)		PRT		9428	2011	
28	Prospection en Eure-et-Loir	Daniel Jalmain (BEN)		PRD		8233	2009	
28	Prospections dans la vallée de l'Eure, de Chartres à Maintenon	Gabriel Obringer (BEN)		PRD		10136	2013	
28	Occupation du sol autour du sanctuaire gallo-romain de Hanches	Ingrid Renault (BEN)		PRD		8777	2009	
28	Occupation du sol autour du sanctuaire gallo-romain de Hanches	Ingrid Renault (BEN)		PRD		9913	2012	
28	Occupation du sol autour du sanctuaire gallo-romain de Hanches	Ingrid Renault (BEN)		PRD		8831	2010	
28	Prospections en Eure-et-Loir, les mégolithes et leur environnement	Jean-Luc Renaud (BEN)		PRD		10370	2013	
28	Prospection aérienne dans le Drouais et le Thimerais	Régis Dodin (BEN)		PRD		8323	2009	
28	Prospection aérienne dans le Drouais et le Thimerais	Régis Dodin (BEN)		PRD		9056	2010	
28	Prospection aérienne dans le Drouais et le Thimerais	Régis Dodin (BEN)		PRD		9592	2011	
28	Prospection aérienne dans le Drouais et le Thimerais	Régis Dodin (BEN)		PRD		10383	2013	
28	Prospections sur les communes de Fontenay-sur-Eure, Thivars, Barjouville et Vers-les-Chartres	Rémi Tourret (BEN)		PRD		9043	2010	
28	Prospections sur les communes de Fontenay-sur-Eure, Thivars, Barjouville et Vers-les-Chartres	Rémi Tourret (BEN)		PRD		9393	2011	

Tableau des opérations autorisées

N° de site	Commune Nom de site	Responsable (Organisme)	Programme	Type d'opération	Epoque	N° opération	Année de réalisation	Référence Carte
28	Prospections sur les communes de Fontenay-sur-Eure, Thivars, Barjouville et Vers-les-Chartres	Rémi Tourret (BEN)		PRD		9815	2012	
28	Prospections sur les communes de Fontenay-sur-Eure, Thivars, Barjouville et Vers-les-Chartres	Rémi Tourret (BEN)		PRD		10134	2013	
28	Formation d'un terroir en moyenne vallée du Loir au cours de la Protohistoire et du début de l'Antiquité	Thierry Lejars (CNRS)	15	PCR		8939	2010	
28 004 016 AH	Allonnes, Déviation par la RN154 de Prunay-le-Gillon - Allonnes, la Mare des Saules	François Capron (INRAP)	20 23	SP	MA MOD	9253	2011	1
28 004 017 AH	Allonnes, Déviation par la RN154 de Prunay-le-Gillon – Allonnes, l'Ouche Pigeonnier	Grégoire Bailleux (INRAP)	15 20	SP	FER GAL	8745	2010	2
28 004 018 AH	Allonnes, Déviation RN154 de Prunay-le-Gillon – Allonnes, la Petite Contrée	Grégoire Bailleux (INRAP)	15	SP	FER	8746	2010	3
28 004 019 AH	Allonnes, Déviation RN154 Prunay-le-Gillon – Allonnes, la Petite Contrée	Grégory Vacassy (INRAP)	15 20	SP	FER GAL	8747	2010	4
28 004 024 AH	Allonnes, Déviation RN154 Prunay-le-Gillon – Allonnes, l'Ouche Pigeonnier 3	Bruno Vanderhaegen (INRAP)	16	SU	FER	9752	2011	5
28 004 026 AH	Allonnes Déviation RN 154 Prunay-le-Gillon – Allonnes, l'Ouche Pigeonnier 2	Laurent Fournier (INRAP)	19 20	SP	GAL	9255	2011	6
28 007 007 AH	Anet, Place de l'église	Hervé Selles (COL)	23	SU	MA	8953	2010	7
28 015	Auneau, le Parc-du-Château	Christian Verjux (SRA)	12	SD	NEO	9580	2011	8
28 015 038 AP	Auneau, route de Janville, Le Parc	Jean-Yves Noël (COL)	12 15	SP	NEO	8037	2009	9
28 015 039 AP	Auneau, route de Janville, Le Parc (nécropole de l'âge du Bronze)	Jean-Yves Noël (COL)		SP	NEO BRO	8038	2009	10
28 015 058 AH	Auneau, le Prieuré	Julien Dupagne (COL)		SP	FER	8296	2009	11
28 015 063 AH	Auneau, L'Hermitage	Séverine Gauduchon (COL)	15 20	SP	GAL MA	8968	2010	12
28 015 064 AP	Auneau, La Sente des Roches	Jean-Yves Noël (COL)	15	SP	BRO	8969	2010	13
28 015 065 AP 28 015 066 AP	Auneau, l'Hermitage	Marie Soressi (INRAP)	8 10	SP	PAL MES	9597	2011	14
28 051	Bonneval, Le Pulois	Jean-Yves Noël (COL)	12	SD	NEO	8857	2010	15
28 051 020 AH	Bonneval, rue Alcide Hayer	Alain Lelong (BEN)		SD	MOD	10398	2013	16
28 083 008 AH	Charray, rue des Chasseurs	Hervé Selles (COL)	23	SU	MA MOD	9059	2010	17
28 085	Chartres, Place Saint-André	Marie-Camille Vivant (COL)	19	SU	MA	9999	2012	18

Tableau des opérations autorisées

2009-2013

N° de site	Commune Nom de site	Responsable (Organisme)	Programme	Type d'opération	Epoque	N° opération	Année de réalisation	Référence Carte
28 085 050 AH	Chartres, église Saint-André, place Saint-André	Marie-Camille Vivant (COL)	23	SU	MA	10253	2013	19
28 085 128 AH	Chartres, Quartier Saint-Martin- au-Val, rue des Bas-Bourgs, rue Georges-Brassens	Bruno Bazin (COL)	16 19 21 22	FP	GAL	9433	2011	20
28 085 128 AH	Chartres, Quartier Saint-Martin- au-Val, rue des Bas-Bourgs, rue Georges-Brassens	Bruno Bazin (COL)	16 17 19	SP	GAL	8495	2009	20
28 085 128 AH	Chartres, Quartier Saint-Martin- au-Val, rue des Bas-Bourgs, rue Georges-Brassens	Bruno Bazin (COL)	16 17 19	SP	GAL	9040	2010	20
28 085 219 AH	Chartres, 1 Bd Chasles	Séverine Fissette (COL)	16 19 27	SP	FER	8959	2011	21
28 085 229 AH	Chartres, rues Danièle Casanova et Pierre Nicole	Pascal Gibut (COL)	19	SP	GAL	9901	2013	22
28 085 263 AH	Chartres, rue de Sours - ZAC du quartier de Beaulieu, phase 1, zone 6	Laurent Coulon (COL)	19 25	SP	GAL	8325	2009	23
28 085 267 AH	Chartres, Petit-Archevilliers	Thomas Lacroere (COL)	20	SP	GAL MA	7708	2013	24
28 085 269 AH	Chartres, 36 rue des Grandes-Filles-Dieu	Jérémie Viret (COL)	19 25	SP	GAL	9124	2011	25
28 085 273 AH	Chartres, Rechèvres îlot 17, avenue de Verdun et esplanade Franz Fanon	Apolline Louis (COL)	19 20	SP	GAL MA	9179	2013	26
28 085 277 AH	Chartres, 32 boulevard de la Courtille	Laurent Coulon (COL)	19	SP	GAL MA	9278	2011	27
28 085 280 AH	Chartres, Cathédrale	Jérémie Viret (COL)	23 25	SD	MA	8717	2009	28
28 085 280 AH	Chartres, Cathédrale Notre-Dame	Pierre Martin (PRIV)	23 25	SP	MA	8720	2010	29
28 085 285 AH	Chartres, 3 rue Pierre-Nicole	Cyrille Ben Kaddour (COL)	19	SP	GAL	9115	2011	30
28 085 291 AH	Chartres, Porte-Guillaume	Vincent Achere (COL)	19	SP	GAL MA MOD	8921	2010	31
28 085 302 AH	Chartres, 28-30 rue du Maréchal- Leclerc, 1 rue Nicochet	Thomas Lacroere (COL)	25	SP	GAL	9707	2012	32
28 085 307 AH	Chartres, 103 rue Saint- Brice/12-14 rue Saint-Martin- au-Val	Apolline Louis (COL)	19 21	SU	GAL	9258	2011	33
28 085 310 AH	Chartres, 25 rue des Primevères	Stéphane Herouin (COL)		SD		10144	2011	34
28 085 316 AH	Chartres, 75, rue du Grand-Faubourg	Sonia Papaian (COL)	19	SP	GAL	9942	2013	35
28 085 317 AH	Chartres, Ruelle du Grand-Sentier et sentier du Clos-Vert	Jérémie Viret (COL)	19	SD	GAL	9799	2012	36
28 085 318 AH	Chartres, Beaulieu Catalpas, lot 17b	Frédéric Dupont (COL)	12	SP	NEO	9723	2012	37
28 085 322 AH	Chartres, 6 ruelle du Grand-Sentier	Jérémie Viret (COL)	19	SP	GAL	10215	2013	38

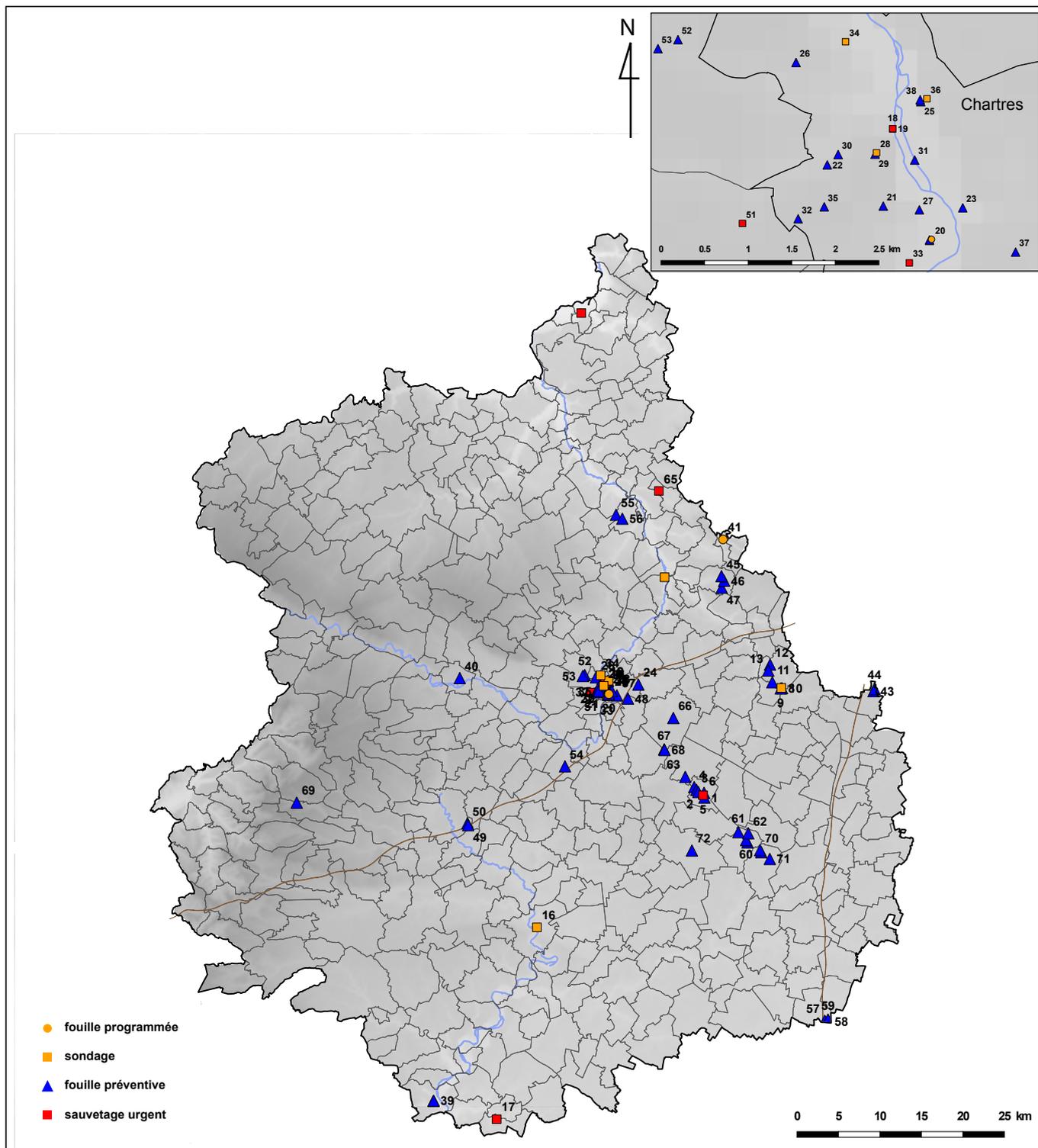
Tableau des opérations autorisées

2009-2013

N° de site	Commune Nom de site	Responsable (Organisme)	Programme	Type d'opération	Epoque	N° opération	Année de réalisation	Référence Carte
28 103 005 AH	Cloyes-sur-le-Loir, Prieuré d'Yron	Victorine Mataouchek (INRAP)	23	SP	MA MOD	8690	2012	39
28 103 005 AH	Cloyes-sur-le-Loir, Prieuré d'Yron	Victorine Mataouchek (INRAP)	23	SP	MA	10369	2013	39
28 116 012 AH	Courville-sur-Eure, L'Orme des Mûriers	Franck Verneau (INRAP)	20	SP	GAL MA	8795	2013	40
28 140 011 AH	Epernon, ossuaire de l'église Saint-Pierre	Philippe Blanchard (INRAP)	23	FP	MA MOD	8321	2009	41
28 164 019 AH	Fresnay-l'Evêque, Place de l'église Saint-Jean-Baptiste	Hervé Selles (COL)	23	SU	MA	8952	2009	42
28 169 008 AH	Garancières-en-Beauce, Le Bois d'Authon	Thibaud Guiot (INRAP)	15 20	SP	FER GAL	9844	2012	43
28 169 009 AH	Garancières-en-Beauce, Le Bois d'Authon	Jean-Philippe Gay (INRAP)	15	SP	FER	9845	2012	44
28 172 007 AH	Gas, Déviation de Gas par la RD 929 Les Bordes	Emilie Fencke (COL)	15	SP	FER	8989	2012	45
28 172 008 AH	Gas, Déviation de Gas par la RD 929 Le Moulin à Vent	Emilie Fencke (COL)	15	SP	FER	8990	2012	46
28 172 012 AP	Gas, Déviation de Gas par la RD 929 Les Grands Noyers	Jean-Yves Noël (COL)	12	SP	NEO	8991	2012	47
28 177 010 AH	Gellainville, av. Gustave-Eiffel (espace Atlantic)	David Wavelet (COL)		SP	FER GAL	8039	2009	48
28 196 028 AP	Illiers-Combray, Les Fourneaux	Olivier Labat (COL)		SP	BRO FER	10157	2013	49
28 196 029 AH	Illiers-Combray, Les Fourneaux	Olivier Labat (COL)	20	SP	MA	10156	2013	50
28 218 006 AH	Lucé, Abords de l'église Saint-Pantaléon	Nicolas Payraud (COL)	23	SU	MA MOD	9372	2011	51
28 229 014 AP	Mainvilliers, ZAC de Mainvilliers, extension ouest (zone 3), Boisville	Frédéric Dupont (COL)	12	SP	NEO	8980	2010	52
28 229 024 AP	Mainvilliers, Boisville	Stéphane Durand (INRAP)	12	SP	NEO	10137	2013	53
28 253 019 AH	Mignières, Les Vergers	Pascal Gibut (COL)	20	SP	NEO GAL	8317	2010	54
28 279 001 AH	Nogent-le-Roi, Déviation routière (tronçon AB) zone 1, le Pierrier	Emilie Fencke (COL)	15	SP	FER GAL	9108	2011	55
28 279 003 AH	Nogent-le-Roi, Déviation routière (1 ^{er} tronçon AB, zone 3) Le Pierrier	Franck Verneau (INRAP)	15	SP	FER GAL	9109	2011	56
28 303 013 AH	Poupry, Villeneuve	Aurélien Hamel (COL)	20	SP	GAL	8143	2012	57
28 303 025 AH	Poupry, Vers Artenay	Jean-Yves Noël (COL)	12 15	SP	FER	10000	2012	58
28 303 026AP	Poupry, Vers Artenay	Gabriel Chamaux (COL)	12 15	SP	NEO FER	10201	2013	59
28 304 018 AH	Prasville, Vers Chesnay 28 304 018 AH (ensemble 1)	Grégoire Bailleux (INRAP)	15 20	SP	FER GAL	7490	2009	59
28 304 018 AH	Prasville, Vers Chesnay 28 304 018 AH (ensemble 2, 3 et 4)	Grégoire Bailleux (INRAP)	15 20	SP	FER GAL	7491	2009	60

Tableau des opérations autorisées

N° de site	Commune Nom de site	Responsable (Organisme)	Programme	Type d'opération	Epoque	N° opération	Année de réalisation	Référence Carte
28 304 026 AH	Prasville, Rougemont	Marjolaine de Muylder (INRAP)	12 20	SP	GAL	8839	2010	61
28 304 035 AH	Prasville, les Grandes Canettes	Dorothée Lusson (INRAP)		SP	FER	9016	2011	62
28 309 017 OP	Prunay-le-Gillon, Déviation RN154 de Prunay-le-Gillon - Allonnes - les Carreaux	Tony Hamon (INRAP)	12	SP	NEO FER	8749	2010	63
28 357 006 AP	Saint-Piat, Changé	Dominique Jagu (BEN)	12	SD	NEO	8713	2009	64
28 372 013 AH	Senantes, bourg de Senantes	Michel Douard (COL)	19	SU	GAL MA	9397	2011	65
28 380 047 AH	Sours, Les Ouches de Sours (phase 2)	Frédéric Dupont (COL)	11	SP	NEO	10113	2013	66
28 380 049 OP	Sours, Déviation RN154 de Prunay-le-Gillon – Allonnes, les Friches de Flotville	Tony Hamon (INRAP)	12	SP	NEO BRO FER	8750	2010	67
28 380 050 AH	Sours, Déviation RN154 Prunay-le-Gillon – Allonnes, les Friches de Flotville	Magali Detante (INRAP)	22 23	SP	GAL MA	8758	2010	68
28 387 013 AH	Thiron-Gardais, Abbaye de Thiron	Jérôme Mercier (PRIV)	23	SP	MA	9168	2010	69
28 426 034 AH	Ymonville, Les Hyèbles, secteur 2 nord - 28 426 034 AH	David Josset (INRAP)	15	SP	FER	7925	2009	70
28 426 035 AH	Ymonville, Les Hyèbles, secteur 2 sud - 28 426 035 AH	David Josset (INRAP)	15	SP	FER	7926	2009	70
28 426 036 AH	Ymonville, Les Petites-Vallées, secteur 7	Grégory Poitevin (INRAP)	20	SP	GAL	7927	2009	71
28 442 026 AH	Voves, Bois-Paillet	Marie-France Creusillet (INRAP)	12	SP	NEO	10002	2012	72



Étude du peuplement beauceron

Depuis de nombreuses années, cultivateurs et érudits locaux ont signalé des découvertes archéologiques en Beauce. On trouve pêle-mêle dans les revues des sociétés savantes des mentions de découvertes de monnaies, de concentrations au sol de fragments de tuiles ou de céramique antique. La cartographie de ces découvertes est souvent difficile voire impossible en raison de localisations très sommaires. La datation aussi laisse souvent à désirer, et les artefacts recueillis ont, la plupart du temps disparu. Quelques expériences de prospections systématiques ont vu le jour, notamment à Nottonville (en 1984, puis 1991-1994). Les résultats ont permis une meilleure datation et surtout une localisation plus précise.

L'archéologie aérienne, qui s'est développée en Beauce à partir des années 1970 (Daniel Jalmain, puis Alain Lelong) a fourni des images qu'il est possible de reporter, après redressement, sur le plan cadastral. Mais ces images ne permettent pas de dater les vestiges repérés.

Nous avons voulu, avec cette étude, confronter les deux approches – prospection au sol et prospection aérienne – sur un territoire peu urbanisé, situé à l'écart de toute rivière, et peu ou pas touché par l'archéologie préventive. Le territoire retenu, d'une superficie proche de 1 000 ha, est situé dans le canton d'Orgères-en-Beauce. Délimité par les villages de Lumeau, Terminiers, Faverolles, et Loigny-la-Bataille, et les routes départementales D39, D310, D29 et D19, il est traversé par la voie antique qui mène de Chartres à Orléans et sert de limite aux communes de Terminiers et de Lumeau. En fait, si l'on retire les jachères, bosquets, terrains urbanisés, et les parcelles pour lesquelles nous n'avons pu obtenir l'autorisation des exploitants, seuls 760 ha ont été parcourus.

Nous avons choisi d'en prospector l'intégralité de façon continue en utilisant la méthode définie par Alain Ferdière. Les prospecteurs répartis en lignes parallèles espacées de 10 m collectent tous les artefacts présents sur une bande de 2 m de large environ, soit 20 % du terri-

toire parcouru. En présence de concentration de mobilier plus importante, la collecte des artefacts est menée de façon exhaustive et son étendue est délimitée à l'aide d'un GPS. En raison de la dimension et des formes très allongées des parcelles cadastrales le territoire concerné a été découpé, en tenant compte des assolements et regroupements de parcelles, en unités de prospections d'une surface moyenne de 2 ha. Les opérations de terrain sont aujourd'hui terminées : cinq saisons (de l'hiver 2009 à l'hiver 2013) ont été nécessaires aux 46 participants pour parcourir les 355 unités de prospection.

Nous avons distingué les concentrations comportant du mobilier architectural (tuiles et pierres de constructions) dont l'étendue avoisine ou dépasse 100 m², interprétées comme sites d'habitat, et les concentrations ne comportant que du mobilier lithique ou céramique, et dont l'étendue ne dépasse guère plus de quelques mètres carrés. 15 concentrations de mobilier architectural ont été repérées sur l'ensemble du territoire prospecté.

7 sites ont été repérés d'avion à l'intérieur de l'emprise définie : 4 sur le territoire de Terminiers, 3 sur celui de Lumeau. 5 coïncident avec des concentrations de mobilier architectural – un site vu d'avion peut englober plusieurs concentrations de mobilier architectural – les deux autres, ne présentant que des traces de structures fossoyées, n'ont pas été perçues au sol. En revanche, 2 concentrations de mobilier architectural ne correspondent à aucun vestige repéré d'avion.

Après la collecte, dans le but d'obtenir une vision diachronique de l'évolution de l'occupation du sol, nous avons appliqué le même protocole à l'intégralité du mobilier recueilli sur site comme hors site : tri, identification, description... L'étude de ce mobilier n'est pas encore terminée. Seuls, les terres cuites architecturales, le mobilier lithique et le matériel métallique ont été traités. L'étude de la céramique, entreprise avec la collaboration de Hervé Sellès du CD 28, est en cours : nous ne disposons que des résultats concernant 245 unités [soit 491 ha (66 %), ce qui représente 29000 restes étudiés].

Les terres cuites architecturales

Sur la quasi-intégralité du territoire nous avons recueilli des restes de TCA. Seules, 3 unités ont fourni une densité de TCA inférieure à 0,5 kg par ha. Il est généralement admis que, dès l'antiquité, les restes de TCA ou des poteries sont dispersés dans les champs avec la fumure. La répartition des TCA montre que l'ensemble du territoire étudié était cultivé à l'époque gallo-romaine. La densité est plus forte près des villages (actuels) mais aussi autour des concentrations qui indiquent des sites habités à cette époque.

La Préhistoire (avec la collaboration de Gabriel Chamaux du CD 28)

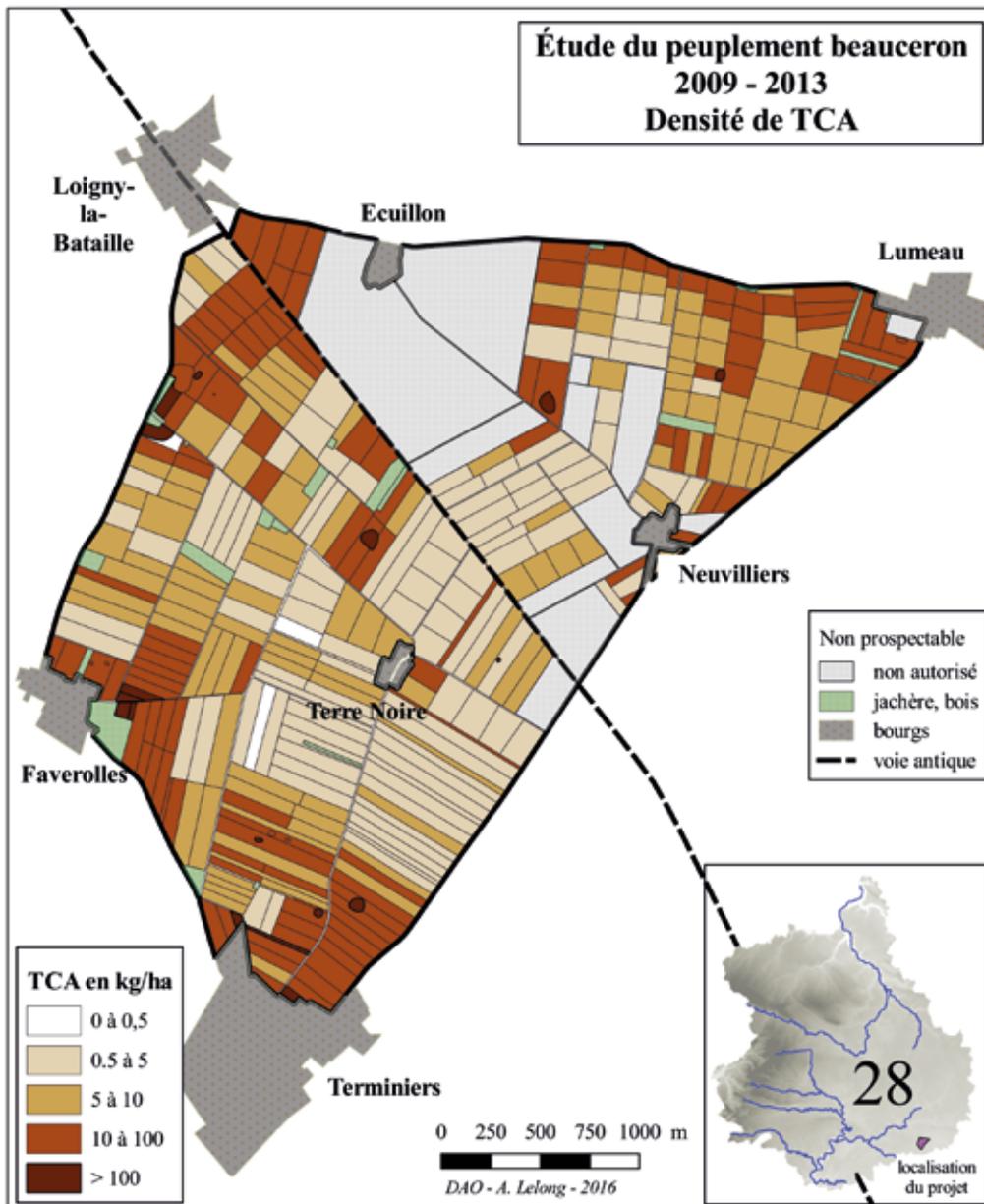
Deux sortes d'artefacts ont été recueillies : des fragments de silex présentant des traces d'utilisation et des restes céramiques. Sur cette partie du plateau de Beauce, le silex est un matériau exogène : il se distingue relativement facilement parmi les pierres de calcaire qui jonchent le sol. Plusieurs collections d'outils lithiques ont été réunies principalement lors de la mécanisation de l'agriculture

(celle de M. Gréard à Terminiers est remarquable, malheureusement la localisation exacte des découvertes n'est pas connue). Aujourd'hui, les fragments de silex présents au sol sont de plus petite taille que ceux recueillis alors. 1188 objets lithiques – 826 éclats et 362 outils – ont été collectés. Il s'agit essentiellement de silex blond plus ou moins patiné.

Ces objets étaient dispersés sur l'ensemble du territoire étudié, sans former de concentrations notables. On distingue toutefois des zones présentant une densité de mobilier plus importante.

Les premières traces d'occupation de ce territoire remontent au Mésolithique (l'absence d'indices du Paléolithique est certainement fortuite) et se composent de 32 éléments. L'époque néolithique a fourni la part la plus importante des outils avec 330 restes.

Alain Lelong



Carte de densité des TCA du secteur prospecté (A. Lelong)

HANCHES

Occupation du sol autour du sanctuaire gallo-romain

Cette première campagne de prospection mise en œuvre au mois de novembre 2009 autour du sanctuaire de Hanches, prévue à plus long terme sur les communes de Hanches, Maintenon, Gas, Pierres, Épernon, Villiers-le-Mohrier, Saint-Piat, Saint-Martin-de-Nigelles, Houx, Droue-sur-Drouette, a pour objectif d'engager une recherche destinée à mieux cerner la répartition des sites, la nature des vestiges et leur chronologie. Les premiers sites prospectés sur la commune de Houx et de Hanches (au sud du sanctuaire) ont livré en surface de nombreux éléments de constructions tels que tuiles, moellons ainsi que du mobilier céramique et métallurgique.

Les prospections pédestres de 2012 n'ont pas été réalisables dans le contexte météorologique de la fin de l'année 2012 : les pluies extrêmement abondantes ont engendré un retard dans la mise en culture des terres agricoles. Par conséquent, les prospections sur un terrain fraîchement préparé n'ont rien donné sur les sites qui pourtant avaient livré plus d'une centaine de fragments de céramique (à Hanches, Guainville ou Garennes-sur-Eure).

Ingrid Renault

Fontenay-sur-Eure, Barjouville, Thivars, Vers-les-Chartres

Rémi Turret a entrepris une opération de prospection pédestre à vue, sur une zone située à proximité de l'agglomération chartraine, bordée par la boucle de l'Eure et couvrant tout ou partie des territoires de Fontenay-sur-Eure, Barjouville, Thivars et Ver-lès-Chartres. Cette opération s'inscrit dans une étude diachronique de l'occupation du sol en pays chartrain.

L'année de prospection a permis de mettre en place la méthodologie et d'amorcer les recherches tant pour l'étude bibliographique et archivistique de la zone que pour la prospection pédestre sur le terrain. Celle-ci a abouti à l'étude détaillée de l'image de surface d'un site connu par prospection aérienne (Le Buisson aux Prêtres) et la découverte de deux nouveaux sites d'habitats antiques (Les Pierres Bègles et La grande Rivière). La prospection systématique des zones « hors site » a permis de confirmer l'absence de concentration sur certaines parcelles et d'amorcer une étude plus détaillée avec collecte exhaustive sur une fenêtre de prospection limitée.

Site du Buisson aux Prêtres (Fontenay-sur-Eure)

La prospection de ce site découvert par prospection aérienne en 1990 par Alain Lelong a permis de préciser son image de surface :

- Répartition du mobilier sur une surface d'environ répartition du mobilier sur une surface d'environ 2000 m² légèrement décalée par rapport aux structures visibles en prospection aérienne.
- Mobilier de construction limité à des fragments très roulés de tuiles et des moellons de silex, absence de petit appareil ou d'ornements (mosaïque, marbre, enduits).

- Mobilier céramique traduisant une occupation sur une longue durée du I^{er} s. au V^e s. apr. J.-C., avec une présence importante de céramique du Bas-Empire (céramique commune sombre de Chartres grise à paroi épaisse, sigillée d'Argonne, céramique granuleuse).

- Mobilier céramique diversifié tant dans les formes que dans les groupes techniques même si les importations demeurent rares pour le Haut-Empire et les céramiques communes de Chartres très majoritaires.

Site des Pierres Bègles (Fontenay-sur-Eure)

La prospection pédestre a permis d'identifier une concentration de mobilier gallo-romain, étendue sur 3000 m² incluant des fragments de *tegulae* très fragmentés et 206 tessons de céramiques couvrant les périodes protohistoriques à moderne.

Ce site, vraisemblablement d'habitat, de dimension modeste mais fournissant un mobilier diversifié, présente l'intérêt d'une occupation de longue durée, depuis La Tène finale jusqu'au Bas-Empire (bien que l'occupation tardive ne repose que sur quelques tessons de commune sombre tardive et un tesson de sigillée d'Argonne et mériterait confirmation). Cette succession d'un site gaulois et d'un habitat romain représente une nouveauté par rapport aux sites prospectés sur la commune de Fontenay-sur-Eure dont l'occupation ne semble débuter, au plus tôt, qu'à la période augustéenne.

Site de La Grande Rivière (Fontenay-sur-Eure)

La forte probabilité d'un site antique en bordure de la rivière La Berthelot, dans la vallée de l'Eure nous a été rapportée par le cultivateur qui y a observé une concentration importante de tuiles rouges lors d'anciens labours

et a conservé dans sa collection un pied d'amphore italique à pyroxène (vraisemblablement Dressel 1B ou moins probablement Dressel 2/4) et un fragment de brique romaine comportant une entaille réalisée aux

doigts. La prospection du site, actuellement situé dans une parcelle en prairie, n'a révélé aucun vestige.

Rémi Turret

Moyen Âge

ALLONNES La Mare des Saules

Le site de la Mare des Saules a été fouillé sur une surface de 10 343 m² dans le cadre de la déviation routière de la RN 154 au niveau de la commune d'Allonnes. L'emprise décapée correspond à une bande de 343 m de long pour une largeur maximale de 46 m, l'extrémité occidentale étant biseautée. Cette emprise est localisée sur la frange sud de la nécropole mérovingienne et en partie sur l'habitat du haut Moyen Âge mis au jour lors des diagnostics.

Les occupations les plus anciennes sont datées de la Préhistoire (Paléolithique et Néolithique). Des éléments appartiennent aussi à la Protohistoire et à l'Antiquité. Elles se manifestent sous la forme de mobilier lithique, céramique, de verrerie et de terres cuites architecturales présents dans le comblement des structures postérieures, mais aucun fait archéologique de ces époques n'a été identifié.

Le site est réoccupé, au début du haut Moyen Âge, par une importante nécropole, dans la frange sud de la fouille. La fouille de cent sépultures fournit des informations de première importance quant aux derniers siècles d'utilisation de ce lieu d'inhumation avec un vaste ensemble géré de manière communautaire et des petits ensembles « satellites » qui trahissent des volontés particulières. Des vestiges d'habitats contemporains de la nécropole renseignent sur les vivants et les relations qu'ils entretiennent avec leurs morts. Notamment avec cette nécropole circonscrite dans un espace fossoyé au VIII^e s.

Une partie de la nécropole est intégrée dans un espace domestique (IX^e s.) probablement situé largement en dehors de l'emprise. Ses marges font l'objet d'extraction de matériaux marneux (IX^e s.-début X^e s. ?). Les restes des sépultures bouleversées par cette extraction sont déposés au sein d'un ossuaire. Consécutivement à ce dépôt, l'église paroissiale est construite et attestée en 949. L'édifice est doté d'un dispositif liturgique particulier : une crypte et une sépulture « privilégiée » implantée dans la nef. Autour de l'édifice se constitue ce qui apparaît comme le cimetière paroissial des X^e - XII^e s. dont 38 sépultures ont été fouillées.

Tout d'abord utilisé comme église paroissiale, l'édifice devient probablement une simple chapelle lors de l'édification de l'actuelle église paroissiale (à 170 m au nord) au cours du XII^e s. Son sous-sol est alors utilisé comme lieu d'inhumation pour vingt sépultures privilégiées (reflet d'une famille ?). L'édifice fait cependant l'objet d'un gran-

dissement au cours du bas Moyen Âge. La pratique des inhumations en périphérie de l'édifice se poursuit avec 27 sépultures fouillées. L'arrêt définitif des inhumations à l'intérieur et à l'extérieur de l'édifice est antérieur à 1669. La fouille renseigne aussi sur l'exploitation de ce terroir avec un habitat et le parcellaire fossoyé associé durant la fin du Moyen Âge et l'époque moderne. La multiplication des sources (du plan terrier aux cadastres) à partir du XVIII^e s. et la mise en évidence de structures permettent de saisir le déroulement dans le temps des dernières décennies d'existence de la chapelle, en passant par sa démolition et enfin la constitution du terroir tel qu'il apparaît à l'heure actuelle.

François Capron



Allonnes, la Mare des Saules, sépulture du VII^e s. avec dépôt d'une garniture de ceinture en fer (Patrick Guibert, Inrap)

La fouille du secteur 5, au lieu-dit l'Ouche-Pigeonnier à Allonnes, a livré les vestiges d'un vaste établissement enclos de La Tène, occupé durant la première moitié du II^e s. av. J.-C. Plus d'un siècle après l'abandon du site, des fossés parcellaires structurent l'espace durant la période augustéenne et le début du Haut-Empire. L'établissement laténien, enclos par des fossés, forme un plan trapézoïdal dont trois côtés sont connus. Le trapèze mesure 200 m de long, avec une grande base au nord-ouest longue de 105 m et une petite base au sud-est longue de 65 m. La surface délimitée est estimée à 16000 m². L'étude des fossés a montré le caractère ostentatoire des aménagements monumentaux de la façade principale.

L'organisation spatiale de l'espace intérieur de l'enclos est assez simple. L'espace est séparé en deux par un fossé de partition. La moitié nord-ouest de l'enclos semble être dévolue à l'habitat et à certaines activités artisanales (présence de silos et de celliers aménagés). Les aménagements observés se répartissent de part

et d'autre de l'axe de symétrie du plan. La moitié sud de l'enclos semble réservée aux activités agricoles et vivrières : elle a livré la majorité des structures de stockage du site et des rejets de découpe animale.

De nombreux dépôts et rejets particuliers ont été observés notamment dans les fossés de l'établissement. Le rejet d'armes mutilées constitue l'acte le plus fréquemment observé. Les éléments étudiés laissent penser que les occupants du site appartiennent à l'élite de la société laténienne, qui dispose des capacités nécessaires à l'édification d'un site monumental ou à la tenue de repas collectifs. La période d'occupation de l'établissement est concentrée à La Tène C2 (de 200 à 150 av. J.-C.). Cette courte durée est compatible avec les vestiges étudiés : les structures sont rares, les recoupements stratigraphiques pouvant traduire des réfections ou reconstructions sont presque absents.

Grégoire Bailleux

Le site de la Petite Contrée, secteur 3 a été fouillé sur une surface de 1000 m² dans le cadre de la déviation routière de la RN 154 au niveau de la commune d'Allonnes. L'emprise décapée correspond à une bande large d'une quarantaine de mètres, prenant le site archéologique en écharpe.

L'occupation la plus ancienne date du Néolithique II et récent. Elle se manifeste sous la forme de mobilier lithique et céramique pris dans le limon et disséminé sur l'ensemble de l'emprise ouverte. Aucune structure n'a été identifiée.

Le site est réinvesti à La Tène finale (période 1), au II^e s. av. J.-C. (LTD1a). Un établissement rural, partiellement observé, semble se développer plus largement en dehors de l'emprise. Établi à l'intérieur d'un enclos de forme parallélépipédique, cet établissement comprend au moins un bâtiment ainsi que deux puits. Plusieurs phases ont été détectées dans cette période, mais il n'est pas possible, en l'état de la documentation, de savoir dans quel ordre elles se sont succédées.

Le mobilier, livré par les deux puits, a montré que le site peut être qualifié, dès cette période, d'habitat privilégié.

À La Tène D1b, de profonds bouleversements modifient la physionomie du site (période 2). Un enclos trapézoïdal aux puissants fossés, doublés par un talus, voit le jour. Sa façade est située au sud-ouest, en dehors de

l'emprise. Elle est identifiée grâce aux campagnes de prospections d'Alain Lelong, inventeur du site.

Un bâtiment est implanté au fond de l'enclos. Avec des vestiges largement oblitérés par l'occupation postérieure, sa restitution en plan est impossible. Il semble construit sur d'importants poteaux. Une vaste cour, exempte de vestiges, a été identifiée au-devant de l'édifice.

Au sud-est de l'enclos principal, un second enclos, au fossé de taille plus modeste, présente une orientation similaire au précédent. Sa superficie reste inconnue, car il se développe au nord-est, en dehors de l'emprise décapée. À l'intérieur aucun bâtiment n'a été observé et il est abandonné dans les années 40 av. J.-C.

À l'extérieur des deux enclos, plusieurs fossés, à l'orientation identique, pourraient limiter des parcelles. À moins qu'il ne s'agisse d'un système d'enclos emboîtés.

Le profil important du fossé monumental (5x3 m), la qualité du mobilier céramique utilisé par les occupants, mais aussi celle de la viande consommée, montrent que nous sommes en présence d'un habitat privilégié.

Le site semble ensuite déserté pendant quelques décennies, à la suite de la conquête romaine. Il est réinvesti au changement d'ère seulement à l'intérieur de l'enclos monumental, celui-ci marquant encore le paysage (période 3). Un bâtiment est reconstruit au fond de l'enclos,

à l'emplacement du précédent, mais son plan n'est pas restituable. Il est accompagné d'un cellier et peut-être d'un second bâtiment sur poteaux. Au-devant, plusieurs rigoles parallèles pourraient délimiter de petites parcelles au sein desquelles ont pu prendre place des activités variées n'ayant pas laissé de trace.

Avec ce possible hiatus dans l'occupation, on assiste à un changement radical de statut du site et l'habitat privilégié cède la place à un simple établissement rural. Au milieu du I^{er} s. apr. J.-C., le bâtiment au fond de l'enclos est reconstruit, mais cette fois sur fondations en pierre (période 4). L'édifice comprend une galerie de façade et probablement un étage. Près de ce bâtiment résidentiel, que l'on peut appeler ferme à défaut de villa, deux clôtures prennent place.

L'édifice semble avoir une durée d'occupation assez brève, de l'ordre du demi-siècle. En effet, aucune structure ou couche datée du II^e s. n'est présente à l'intérieur ou à proximité de la construction.

La transition avec la période suivante (période 5) est assez délicate à saisir. Elle est due à l'absence de ves-

tiges attribués au II^e s. C'est au III^e s. qu'un nouveau bâtiment à fondations en pierres est construit au sud-est. Son plan s'apparente à des édifices connus par ailleurs, classés dans la catégorie des granges et des étables ou, de manière plus générale, de bâtiments agricoles. La mise en évidence, dans les comblements terminaux du fossé monumental constitués par les remblais du talus, de plusieurs centaines d'ossements attestant une activité de boucherie sur site. Elle concerne principalement les bovins dont une grande quantité d'os d'épaules, de cuisses et de bas de pâtes a été mise au jour et sur lesquels la viande a été prélevée.

Au IV^e s. (période 6), le bâtiment agricole est toujours occupé et une activité artisanale y est soupçonnée. La construction fait l'objet de travaux ou de reconstruction partielle visible sous la forme d'un ensemble de poteaux implantés au contact des fondations.

À l'extérieur seul un fond de cabane a été observé dans l'emprise de l'ancien enclos alors totalement comblé.

Grégoire Bailleux

Âge du Fer

ALLONNES La Petite Contrée

La fouille de la Petite-Contrée, secteur 4 à Allonnes a livré peu de structures archéologiques, dispersées en trois groupes principaux. L'occupation du site se déroule depuis le Hallstatt jusqu'à La Tène D. L'occupation hallstattienne, qui comporte deux fosses datées formellement, consiste en un petit établissement ouvert, dont la fonction agricole est attestée par un silo.

Une aire de stockage découverte au sud du secteur comporte plus d'une trentaine de structures circulaires en creux. Leur étude a permis de distinguer trois groupes morphologiques. La rareté des restes carpologiques conservés dans ces fosses n'a pas permis d'affiner notre connaissance sur leur utilisation. Une étude des phytolithes permettra peut-être de préciser les fonctions de ces différentes structures agricoles. L'ensemble est attribué à La Tène ancienne.

Au sud et au nord de cette aire de stockage, de petits noyaux d'occupation ont également été observés. Ils mettent en évidence le probable déplacement des unités domestiques au cours de l'occupation du site. Un ou deux petits greniers sur poteaux constituent une alternative pour le stockage des récoltes. Au nord-ouest du secteur 4, une unité domestique datée de La Tène ancienne a été identifiée. Elle comporte une construction à six poteaux, cinq silos et deux fosses.

La dernière occupation du site, à La Tène D, voit le creusement d'une enceinte fossoyée curvilinéaire dont le tracé n'est connu que partiellement. Cet enclos, à vocation probablement pastorale, peut être mis en relation avec l'important établissement fondé à La Tène finale sur le site voisin au nord-ouest (la Petite-Contrée secteur 3).

Gregory Vacassy

Âge du Fer

ALLONNES L'Ouche Pigeonnier

Gallo-romain

Cette fouille avait pour cadre des terrains situés à la sortie nord de la commune d'Allonnes à l'ouest de la route nationale 154. Le diagnostic archéologique a mis en évidence la présence de vestiges attribuables à la période romaine. Une seule tranchée a été réalisée au cours du diagnostic sur une emprise limitée et dans un laps de temps restreint. Vingt faits archéologiques dont une construction maçonnée, une seconde moins bien

conservée, quelques fosses et trous de poteaux et des zones stratifiées ont été observés.

Les premières traces d'occupation, localisées dans la partie nord de l'emprise, correspondent à des traces de labours qui apparaissent sous la terre végétale et sont antérieures aux vestiges archéologiques localisés dans ce secteur. Elles se présentent sous la forme de traces

linéaires, majoritairement orientées sud-est - nord-ouest, larges d'une dizaine de centimètres et comblées par un sédiment limoneux de couleur brun-orangé. Les vestiges du I^{er} s., concentrés dans la partie nord-est du site, semblent alignés sur l'axe supposé de la voie Orléans-Chartres. Les éléments mis au jour ne permettent pas de caractériser l'occupation. Seule la présence d'une fosse ayant livré de nombreux déchets métallurgiques attesterait la présence d'une forge, dans ce secteur, peut-être en relation avec le trafic routier.

La fin du I^{er} s. et la première moitié du II^e s. sont marquées par une extension de l'occupation vers l'ouest. Deux nouveaux bâtiments sont construits et il est possible que le début de cette période soit marqué par la mise en place d'une limite parcellaire au sud. Cette hypothèse repose sur des données stratigraphiques : le comblement terminal d'un fossé intervenant avant la construc-

tion du bâtiment 3. Les plans des bâtiments restent incomplets du fait des destructions engendrées par les constructions postérieures. Les mobiliers céramique et métallique, relativement abondants, ne révèlent aucune particularité. Cette phase d'occupation du site marque le basculement de l'approvisionnement céramique avec la disparition des productions du secteur d'Orléans au profit des productions chartraines. Cette évolution traduit, pour partie, l'emprise de la nouvelle capitale politique sur son territoire au détriment de l'agglomération ligérienne. Elle est marquée par l'apparition des coquillages (huîtres, coques et moules) dont la consommation sur le site semble relativement courante jusqu'au III^e s.

L'occupation du II^e s. est moins bien identifiée au cours de cette période, interviennent la restructuration du bâtiment 5 et la construction du bâtiment 4 qui apparaît esseulé. C'est au cours de cette phase qu'est créé le



Allonnes, plan général des occupations du II^e siècle (Véronique Vaillé, Inrap)

système d'enclos fossoyé. Cet isolement supposé du bâtiment 5 au sein d'un enclos dont les limites sont inscrites dans le paysage nous a conduit à penser que nous pouvions nous trouver en présence d'un *fanum*.

Au cours de la fin du II^e et au III^e s., les limites de l'enclos sont conservées et confortées par la construction de murs qui servent de clôture et de mur de terrasse aux abords de la vallée fossile de la Conie. De nouvelles constructions, mixtes (bâtiment 2) ou sur poteaux (bâtiment 9), voient le jour respectivement à l'est et à l'ouest du bâtiment 4.

Les travaux de terrassement et de consolidation de l'enclos mobilisent l'essentiel des énergies à la fin du

Haut-Empire. Cette nouvelle construction est doublée à deux reprises par de nouveaux fossés qui facilitent l'évacuation des eaux pluviales et le drainage de la parcelle. Le III^e s. et le IV^e s. sont marqués par un abandon de l'ensemble des bâtiments. La récupération des matériaux de construction semble se poursuivre de manière sporadique tout au long de cette période.

Il faut attendre la fin de la période tardo-antique pour voir une nouvelle occupation de la parcelle qui reste mal cernée et se signale par la présence d'une fosse.

Laurent Fournier

Néolithique

AUNEAU Le Parc du Château

Une dernière opération de fouille programmée pluriannuelle s'est déroulée jusqu'en 2010 sur le site du Parc du Château à Auneau (Eure-et-Loir). L'intervention s'est limitée à une partie de la zone 2, dans laquelle plusieurs trous de poteaux avaient été découverts en 2006. La fouille a porté sur une surface de plus de 120 m², à l'est du bâtiment circulaire du Néolithique moyen étudié précédemment (Agogué et al. 2007).

Le mobilier archéologique est abondant et plusieurs concentrations ont été mises en évidence. La céramique, très fragmentée, comprend des fragments de plats-à-pain, quelques anses en ruban et plusieurs tessons présentant une carène. L'industrie lithique en silex comporte de nombreux grattoirs, quelques pics, ciseaux et tranchets, ainsi que des armatures trapézoïdales souvent de petites dimensions. On dénombre plusieurs ébauches de hache en grès de Fontainebleau, ainsi que des percuteurs et un pic. À l'exception d'une petite concentration, la faune est plutôt rare. La majeure partie de cet assemblage peut être rapportée au Néolithique moyen 2.

Au total, 16 trous de poteaux creusés dans le calcaire ont été identifiés. Un alignement orienté nord – nord-est / sud – sud-ouest d'environ 8 m de longueur, regroupe une demi-douzaine de trous de poteau mesurant de 40 à 50 cm de diamètre et pouvant atteindre 40 cm de profondeur. Des pierres de calage en calcaire sont la plupart du temps présentes. Au nord de l'alignement, quelques creusements ont été découverts, mais aucun trou de poteau n'a été formellement identifié. À l'est, un autre ensemble de trous de poteaux est aligné sur 5 m de longueur, suivant un axe perpendiculaire au premier alignement. Partant du dernier poteau à l'ouest, presque à angle droit, 6 autres poteaux décrivent un arc de cercle en direction du sud, sur une distance de près de 9 m. La profondeur de ces creusements diminue progressivement en suivant la pente naturelle du terrain, les derniers ne mesurant plus que 10 cm de profondeur.

Cet ensemble organisé de trous de poteau semble correspondre à l'emplacement d'un bâtiment. Le matériel

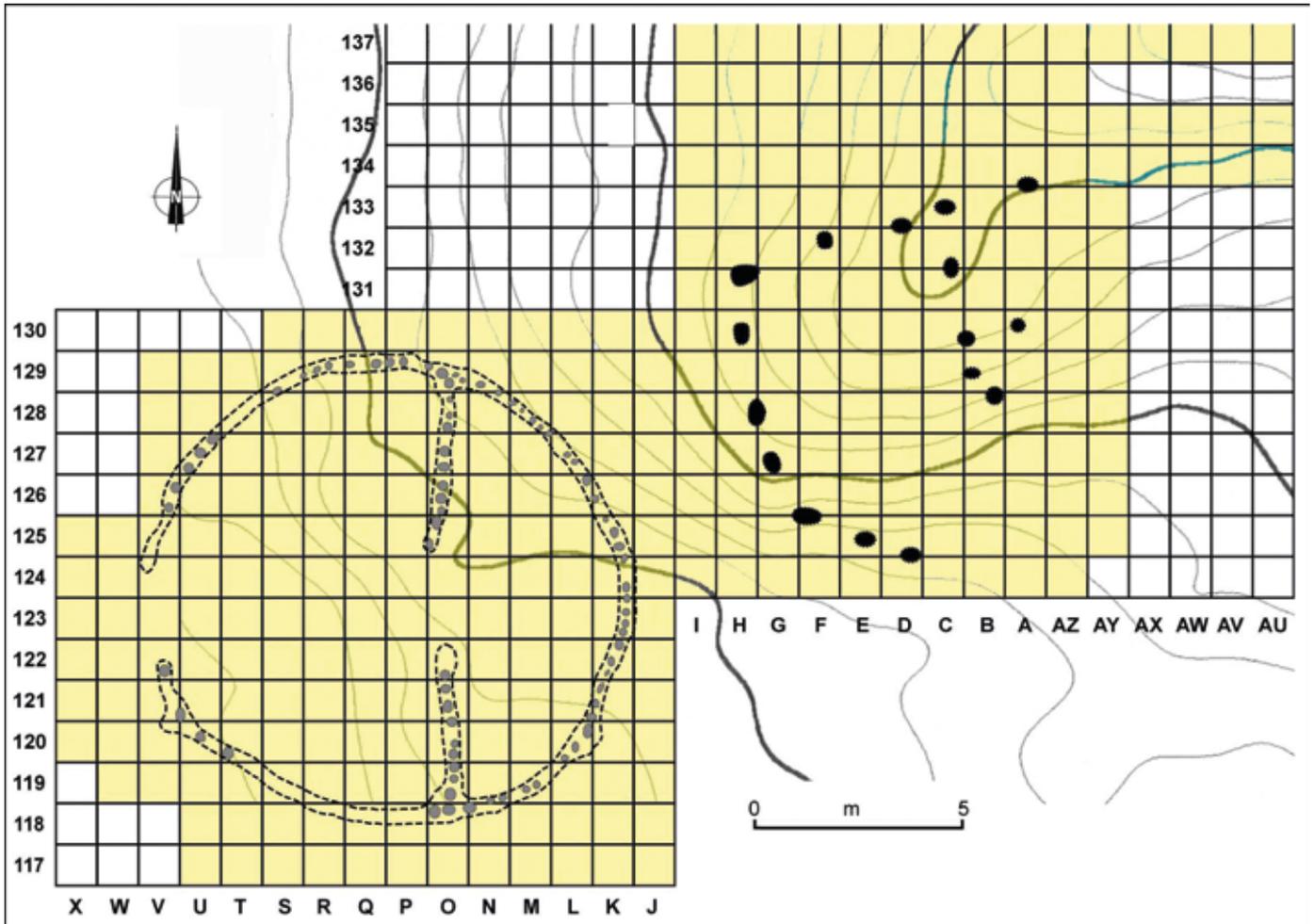
céramique et lithique issu du comblement des trous de poteau est homogène et se rapporte, comme celui de la nappe de mobilier sus-jacente au Néolithique moyen 2. L'identification des structures les moins bien conservées est difficile. Il est vraisemblable que des trous de poteau dans la partie sud de la fouille, ont été détruits par l'érosion naturelle et par la mise en culture du site au XVIII^e s.

Le plan du second bâtiment est incomplet et sa restitution délicate, d'autant plus qu'il n'est pas assuré que tous les trous de poteau soient strictement contemporains. Ses dimensions seraient au minimum d'environ 8 m du nord au sud pour 9 m d'est en ouest, soit une surface proche de celle du bâtiment circulaire voisin, d'un diamètre moyen de 11 m. L'hypothèse d'un second bâtiment de plan circulaire, dont l'alignement au nord aurait pu constituer la cloison de refend ne semble pas pouvoir être retenue, bien qu'il existe des variantes ne présentant pas un plan circulaire complet (Verjux 2007). Le plan pourrait donc être rectangulaire, ou avec des extrémités légèrement arrondis, mais ne peut être décrit plus précisément en l'état. La coexistence de deux types de bâtiments contemporains, mais d'architectures différentes, serait donc attestée au Néolithique moyen sur le site du Parc du Château à Auneau, rappelant en cela les découvertes d'Herblay (Val d'Oise).

Jean-Pierre Dubois et Christian Verjux

Agogue O., Dubois J.-P. et Verjux C. (2007), « Analyse spatiale du bâtiment circulaire d'Auneau « Le (Parc du Château) » (Eure-et-Loir). Premiers résultats », in Agogue O., Leroy D. et Verjux C. (Dir.) *Camps, enceintes et structures d'habitat néolithiques en France septentrionale*, Actes du 24^e Colloque interrégional sur le Néolithique, Orléans, Novembre 1999, 27^e Supplément à la Revue archéologique du Centre de la France, p. 189-200.

Verjux C. (2007), « Les bâtiments circulaires du Néolithique moyen dans le Bassin parisien », in Agogue O., Leroy D. et Verjux C. (Dir.) *Camps, enceintes et structures d'habitat néolithiques en France septentrionale*, Actes du 24^e Colloque interrégional sur le Néolithique, Orléans, Novembre 1999, 27^e Supplément à la Revue archéologique du Centre de la France, p. 209-216.



Auneau (Eure-et-Loir) « Le Parc du Château ». Situation du second bâtiment du Néolithique moyen, de plan incomplet, découvert à l'est du bâtiment circulaire (C. Verjux, SRA).

Néolithique

AUNEAU Le Parc

La fouille du site du Parc à Auneau a conduit à la découverte d'une nappe de vestiges diffus, perceptible dès la semelle des labours et jusqu'à un mètre de profondeur en moyenne. Elle est constituée de silex taillés et de tessons de céramique centimétriques et roulés. Le matériel lithique est à la fois en position primaire (niveau de sol) et secondaire (colluvionnements, remaniements agraires). Le reste du mobilier semble plus perturbé. De même, aucune organisation spatiale de ces vestiges, répartis sur plus de 1400 m², n'est mise en évidence. L'étude technologique et typologique du mobilier en silex, issu en partie d'un épandage « en place », envisage une attribution à la deuxième partie du Néolithique moyen, avec des réserves dues à la nature du site, à l'indigence du corpus, aussi bien lithique que céramique, ainsi qu'à la contingence des comparaisons régionales.

Des faits archéologiques ont été explorés, sans qu'ils puissent être associés au mobilier. Il s'agit essentiellement des trous de poteaux. Les fosses se répartissent entre cinq unités, dont deux probablement construites et une troisième très hypothétique. Les deux dernières unités concernent l'épandage *in situ* et un foyer à pierres chauffées. Ces creusements ont fait l'objet de datations au carbone 14, couvrent essentiellement le Néolithique moyen et le Néolithique récent, en adéquation avec ceux envisagés pour le mobilier lithique.

À l'heure actuelle, il n'est pas évident de déterminer avec précision la nature de cette occupation. Il s'agit probablement d'une aire domestique ou agropastorale, si ce n'est un habitat.

Jean-Yves Noël

Les recherches au le lieu dit le Prieuré à Auneau (Eure-et-Loir) ont été motivées par l'aménagement d'une déviation reliant la RD 71 à la RD 19. Ces fouilles se sont déroulées en septembre 2009. Elles ont été précédées par une campagne de diagnostic en 2008. À cette occasion, une concentration de vestiges datant de l'âge du Fer a été mise au jour.

L'occupation se limite à deux zones d'ensilage, un grenier et une palissade probables. Les réformes des silos en fosses dépotoirs renseignent sur différents aspects de la vie quotidienne. Le corpus de céramique présente presque exclusivement des formes ouvertes de présentation des aliments. Les pesons et la fusaïole témoignent d'activités textile. Enfin, des scories de réduction, une

scorie de fond de bas-fourneau et un massiot indiquent la présence d'un artisanat métallurgique.

Les structures mises au jour devaient faire partie d'un ensemble plus important, qui n'a cependant pas été mis en évidence. Le fait qu'aucune structure fossoyée n'ait été découverte lors du diagnostic dans le prolongement de la surface prescrite peut plaider pour l'exclusion de la zone d'ensilage au sein de l'habitat. En revanche, le mobilier présente un caractère domestique qui suggère une certaine proximité. Les mobiliers concernés par l'étude céramologique datent l'occupation de La Tène ancienne.

Julien Dupagne

Du 16 août 2010 au 11 février 2011, le Service archéologique du Conseil général d'Eure-et-Loir est intervenu pour la réalisation d'une fouille d'archéologie préventive, préalable au projet de déviation routière nord-ouest de la commune d'Auneau. L'emprise prescrite s'étend sur une superficie de 23 000 m².

Les vestiges mis au jour sont les témoins de trois occupations s'échelonnant de la Protohistoire au Moyen Âge. La plus ancienne est datée, d'après la céramique, du Hallstatt final ou du début de La Tène ancienne. Elle se caractérise par une aire d'ensilage, située au nord-ouest de l'emprise. L'habitat associé n'a pas été identifié lors de la fouille.

Dans la partie sud, une partie d'une *villa* gallo-romaine a été découverte. Elle a été construite dans la seconde moitié du I^{er} s. apr. J.-C. puis a été abandonnée dans la seconde moitié du III^e s. L'activité première de celle-ci a d'abord été l'élevage avant de s'orienter vers l'agriculture céréalière.

Enfin, dans la partie nord-est, un habitat rural du haut Moyen Âge a été mis en évidence. Il se compose de fonds de cabane, de fours domestiques et de fosses détritiques, datés des VI^e et VII^e s.

Séverine Gauduchon



Auneau, l'Hermitage, photographie de la villa (S. Gauduchon, CG28)

AUNEAU la Sente des Roches

Le lieu-dit la Sente des Roches, à Auneau, correspond à des terrains situés en limite du plateau sud formant un très large éperon, encadré au nord-est par la vallée de l'Aunay et au sud-ouest par la vallée de la Voise.

Si la fréquentation du lieu est attestée au Néolithique moyen, à la fin du III^e millénaire et à la période contemporaine (parcellaire coïncidant avec celui du cadastre napoléonien), la principale occupation se rapporte à la fin de l'âge du Bronze et correspond à une installation domestique ouverte (hameau, village). Les structures découvertes sont très arasées et composées de deux types : fosses d'implantations de poteaux et fosses réutilisées en dépotoirs (zone de rejets domestiques). L'organisation de l'espace est relativement lisible. Cependant, sa compréhension globale reste limitée, car elle outre-passe les limites de l'emprise fouillée.

Par ailleurs, toutes les architectures envisagées ne peuvent être rattachées de manière certaine à une seule phase. La datation du site repose sur les artefacts issus des fosses et sur des comparaisons avec d'autres sites régionaux. Le mobilier céramique, peu abondant, permet

une attribution chronologique au Bronze final IIIa (aux environs de 1000 av. J.-C.), confirmée par le 14C.

L'intérêt principal de ce site repose sur la découverte de plans de bâtiments circulaires (Bât. 1 et 2). Ces derniers, bien connus en Normandie ou en Grande-Bretagne pour cette période, restent rares en Eure-et-Loir. Ils sont généralement interprétés comme des habitations.

Un bâtiment quadrangulaire vient les compléter (Bât.4). Son interprétation comme unité d'exploitation reste hypothétique, tout comme son attribution à l'âge du Bronze. Par contre, il semblerait que cela soit bien le cas pour les petites constructions trapézoïdales périphériques, interprétées, comme des greniers ou des enclos (Bât.3, Unité B et F).

À cette période, caractérisée par des sociétés très hiérarchisées, les terroirs sont définis essentiellement par les nécropoles, les sites de hauteur plus aristocratiques, les habitats et leur parcellaire. Malgré quelques sites majeurs (nécropole d'Alluyes-Saumeray, occupation de hauteur du Fort-Harrouard à Sorel-Moussel), l'Eure-et-

Loir souffre d'un manque de données sur l'habitat et les systèmes agropastoraux.

L'opération de la Sente des Roches constitue donc une nouvelle référence pour cette période. Avec des structures circulaires courantes dans le complexe Manche-Mer du Nord, au nord-ouest, et du mobilier céramique aux caractères très continentaux (complexe Nord-alpin, à l'est), il montre que l'Eure-et-Loir se situe dans une zone de contacts, propice aux échanges culturels.

Jean-Yves Noël



Auneau, la Sente des Roches, restitution éclatée du bâtiment 1 (A. Louis CD28)

La construction d'une déviation autour de la ville d'Auneau en Eure-et-Loir a conduit à fouiller les vestiges paléolithiques et mésolithiques conservés au lieu-dit l'Hermitage, au bas d'un versant descendant vers la rivière Aunay. C'est au cours de la fouille historique, dirigée par Séverine Gauduchon, archéologue au Conseil général d'Eure-et-Loir, que les vestiges paléolithiques ont été identifiés et que l'extension et la nature des vestiges mésolithiques ont été précisés. Les fouilles ont été réalisées dans l'urgence avec un budget défini sans connaître la dimension de la zone à fouiller. Trois niveaux paléolithiques, dont un très bien conservé, ont été découverts sur une large surface. Le cadre budgétaire a contraint à une série de choix stratégiques afin de mener à bien l'étude des vestiges. Une zone de 800 m² a notamment été mise en réserve archéologique et un foyer empierré paléolithique a été prélevé en bloc pour une étude ultérieure.

La compréhension et l'enregistrement de la nature du contexte de fossilisation des vestiges ont été la priorité. Réflexion et innovation ont également été deux principes qui ont guidé les travaux. Un SIG permettant d'associer coordonnées et contexte et autorisant la vérification des données journalière a été mis en place sur le terrain ainsi qu'un système d'étiquetage avec code-barres évitant les erreurs de notation et de saisie manuelles. Sur le secteur mésolithique, nous avons mis en œuvre après les avoir adaptées des études géophysiques et physico-chimiques généralement utilisées sur des sites historiques. Nous avons construit sur le site une station de tamisage à l'eau sous pression de six postes, qui a fonctionné en continu tout au long de la fouille.

Situé sur la bordure nord du plateau de Beauce et orienté vers le nord-nord-est, le gisement se trouve à proximité de gîtes de silex et de ma-



Auneau, l'Hermitage, meule et broyon retrouvé dans l'amas Gs (D. Gliksman, Inrap)

tière colorante riche en hématite. Cette position topographique favorable a été à l'origine de la récurrence d'occupations sur ce versant, depuis la fin du Gravettien et durant le premier Mésolithique. La bonne conservation des vestiges est l'un des facteurs communs aux deux gisements. Le gisement paléolithique préserve plusieurs aires d'activités (amas de débitage, zone de travail et d'utilisation de l'ocre, foyer empierré et probable structure de protection du vent), fouillées sur 2862 m² dont un peu plus de 300 m² à la main. 800 m² ont également été mis en réserve archéologique. Le gisement mésolithique conservé dans des limons livre notamment une structure de combustion et plusieurs zones d'accumulation de vestiges. 213 m² ont été fouillés manuellement sur le secteur mésolithique (l'emprise totale comptait près de 6600 m², les secteurs paléolithiques et mésolithique se recouvrant partiellement).

Le gisement paléolithique est remarquable, car il s'agit du quatrième gisement du Gravettien final fouillé en France, et du seul gisement de cette époque dans la moitié nord de la France. Les premières études interdisciplinaires ont permis de mettre en évidence la qualité de conservation des vestiges, les principales caractéristiques des chaînes opératoires lithiques ainsi que l'importance et la nature des activités nécessitant des ocres rouges. Cette première exploitation des données n'a fait qu'effleurer la quantité d'informations que peut livrer un tel gisement. Nous souhaitons poursuivre les analyses, notamment celles portant sur la micromorphologie des dépôts, l'organisation et la nature du foyer empierré, la préparation et l'utilisation des ocres. Une même analyse interdisciplinaire a été menée sur le gisement du premier mésolithique. Elle montre qu'il y a là les vestiges de plusieurs occupations, individualisées ou imbriquées, dont certaines sont à rattacher au Beuronien occidental (la présence de triangles de Montclus et d'une lamelle scalène témoignant d'occupations par d'autres groupes). Des activités de débitage de lamelles, de débitage d'éclat et fabrication de denticulés ont été découvertes ainsi qu'une structure de combustion. Si l'étude du gisement paléolithique pointe vers une occupation septentrionale d'un groupe culturel jusque là connu uniquement dans le sud de la France (rappelons qu'il s'agit seulement du quatrième site fouillé rattaché au Gravettien final), l'étude du gisement mésolithique met en lumière la situation géographique particulière du gisement au carrefour des territoires de groupes du premier Mésolithique du Nord et du Sud de la France.

Cette opération confirme le statut particulier de la région Centre, au cœur du territoire national et met en lumière l'importance d'améliorer nos connaissances des occupations préhistoriques dans cette région située à la confluence de plusieurs influences, et cela depuis le Paléolithique.

BONNEVAL

Rue Alcide Hayer

La démolition au début des années 2000 de plusieurs immeubles situés à Bonneval, entre les rues de Chartres et Alcide Hayer a permis de remettre au jour une cave voûtée d'ogive, en partie comblée. Les immeubles démolis dataient du XIX^e s. : celui du 31 rue de Chartres était un ancien relais de poste, celui du 14 rue Alcide Hayer était un vaste magasin de grainetier. Ils étaient situés à l'emplacement de ce qui formait autrefois la maison du « Grand Cygne ».

La voûte de cette cave reposait sur des piliers munis de chapiteaux à crochets caractéristiques du XIII^e siècle. Cette cave se compose d'une salle orientée NW-SE, mesurant 11 m sur 5,5 m, divisée en 2 galeries de 4 travées chacune par une rangée de piliers. Elle était remblayée jusqu'à hauteur des chapiteaux. La ligne de faite de la voûte est situé 0,60 m sous le niveau de la chaussée de la rue Alcide Hayer (NGF 123,66 m). Les tailloirs des chapiteaux sont tous sensiblement à la même altitude 121,30 m NGF, alors que le niveau de l'eau dans les fossés qui ceinturent la ville est à l'altitude de 121,00 environ. Des sondages ont été réalisés en 2003, en accord avec le service régional de l'Archéologie par l'association des Amis de Bonneval. Ces sondages ont permis d'estimer la hauteur du comblement à environ 1,60 m.



Bonneval, rue Alcide-Hayer, cave de la Maison du « Grand Cygne » - angle sud-est (A. Lelong)

En raison de son intérêt architectural, la municipalité de Bonneval, propriétaire des lieux, a décidé de la dégager. En accord avec le service régional de l'Archéologie, la vidange des remblais a été réalisée en trois saisons (2013 à 2015) par le personnel communal, sous la surveillance archéologique de l'association des Amis de Bonneval.

En raison du volume à évacuer – environ 90 m³ – nous nous sommes bornés à suivre les différents niveaux de circulation repérés lors des premiers sondages à savoir 7 niveaux de circulation séparés par 6 couches de remblais d'une épaisseur moyenne de 25 cm.

Les claveaux des arcs doubleaux et formerets sont en calcaire dur (de Méroger ?). Ils ont une épaisseur de 0,34 m. Ceux des doubleaux sont façonnés sur les deux faces, et chanfreinés à l'intrados, ils ne comportent aucun autre décor. Les piliers latéraux, semi-engagés, sont de section quadrangulaire dans les angles, et semi-circulaire sur les parties latérales. Les piliers centraux sont de section circulaire, tous couronnés de chapiteaux à crochets, à décors rustiques, à tailloirs carrés, parfois biseautés dans les angles, voire octogonaux. Les voûtains sont faits de blocage de pierres de natures diverses (moellons de silex et de grison) liés par un mortier de chaux à liant grossier. On distingue sur ces voûtains, l'empreinte des couchis qui ont servi au maintien du mortier. Ces couchis étaient maintenus par des traverses (de bois ?) que l'on enfonçait dans des encoches réalisées dans les claveaux des arcs doubleaux et formerets.

La vidange des remblais donne une vue plus complète de la cave. Le premier constat, une fois évacués les derniers remblais, concerne le fond de la cave : il n'est pas rigoureusement horizontal. Il se situe à l'altitude moyenne de 119,50 m, soit près de 1,50 m sous le niveau de l'eau dans les fossés. Or cette partie de la ville est située dans le lit mineur du Loir, où le substrat est essentiellement composé de sables siliceux, matériaux qui permettent la circulation de l'eau. On est donc en droit de se demander pourquoi construire un monument de cette qualité aussi profondément dans le lit du Loir au risque de le voir inondé ?

Le comblement de la cave a dû commencer relativement tôt : deux pichets en céramique à pâte pseudo rouge, écrasés en place, ont été recueillis dans le 4^e remblai, près du pilier médian côté sud. Il est vraisemblable que l'urbanisme bonnevalais XIII^e s. ait permis cette construction, mais que les modifications liées à la réduction de l'emprise fortifiée ont imposé un comblement partiel de la cave.

Autre question que soulève cette intervention : comment se faisait l'accès à la cave ? Plusieurs options sont possibles, mais aucune n'est complètement satisfaisante.

La campagne 2009 apporte des précisions sur l'évolution du site. En premier, des limons témoignent probablement d'une occupation antérieure à la construction du complexe monumental ou d'une première étape dans sa construction. Les remblais d'esplanade qui leur succèdent ne doivent plus être vus comme une grande plate-forme plane mais plutôt comme un circuit carrossable pour les ouvriers. Deux nouvelles étapes dans la construction ont pu être déterminées pour la période 70-120. La première, entre 70 et 100, correspond à la mise en place des fondations des murs des portiques et du pavillon d'angle. La seconde, entre 90 et 120, marque la fin des travaux de fondation et le début des travaux en élévation. Vers 120-125, les bâtiments annexes tels que exèdres, absides et murs connexes au nord, sont construits. En même temps, les premiers cailloutis de circulation, assez grossiers, sont installés sur toute la zone extérieure afin de faciliter le transport des matériaux. Datée des années 260-280, la fosse aux squelettes humains 7263 est complétée. Divisée en quatre cuvettes, elle mesure désormais un peu plus de 50 m. La relation avec la fosse 7441/7954 au nord, qui contient aussi des squelettes, n'est pas encore établie. Elle a livré de nouveaux restes humains répartis sur toute sa surface, avec une plus forte concentration en façade de l'exèdre A. L'hypothèse d'une vidange de nécropole semble se confirmer par la présence de plusieurs objets plutôt caractéristiques de ces espaces funéraires (graffitis végétaux sur poteries, nouvelles monnaies perforées, bague-sceau en cristal de roche). La découverte, à proximité, de trois inhumations datées au minimum de la fin du II^e s., début III^e s., dont l'une possédait une monnaie perforée, étayerait encore cette ligne de recherche. Les ossements humains retrouvés dans la fosse 7263 proviendraient alors du bouleversement d'une nécropole dont les trois sépultures seraient les témoins encore en place. Au nord, l'activité des chauffourniers semble attestée, au IV^e s., avec la mise au jour d'un éventuel four inédit, à quelques mètres de celui dégagé en 2006-2007. Une fois abandonnée, une activité maraîchère se développe à une époque indéterminée après la fin du III^e s. pour perdurer jusqu'à nos jours.

La campagne 2010 apporte des précisions sur les phases marquantes du site. Ces nouvelles informations sont intégrées aux précédents résultats (fouilles et diagnostics) pour proposer une synthèse générale des données de cinq années de recherche sur le site de Saint-Martin-au-Val. Les travaux d'édification débutent par des aménagements du terrain naturel et l'installation d'un cailloutis de circulation vers les années 70 apr. J.-C. Par la suite, lors d'une première tranche, les fondations et les soubassements sont montés en rehaussant les niveaux des chantiers de construction internes et externes par l'apport de remblais de différentes natures. La mise en place de l'égoût en intérieur du portique est, ainsi que

les premières assises des élévations interviennent par la suite. Certains arrêts et irrégularités dans les maçonneries témoignent des différentes équipes qui ont œuvré. La seconde tranche est consacrée à l'édification des exèdres et absides en façade, vers 120-130 apr. J.-C. Les niveaux 130-200 apr. J.-C., censés correspondre à la pleine fréquentation du monument, sont toujours absents de la zone de fouille. L'hypothèse déjà émise d'un bâtiment non terminé est à nuancer puisque plusieurs arasements ont été constatés. Ces derniers ont pu faire disparaître certaines couches de construction et de fréquentation. Dès le début du III^e s. et jusqu'à la fin du IV^e s. apr. J.-C., le monument est détruit et les matériaux récupérés. De nouveaux cailloutis de circulation sont aménagés, vraisemblablement pour l'évacuation des pierres et briques démantelées. Deux bâtiments sur poteaux sont construits autour de l'exèdre A. Le second est synchrone des ateliers de bronziers qui s'installent vers le milieu du III^e s. apr. J.-C. au nord de l'exèdre et du pavillon d'angle. Le premier semble s'inscrire comme un atelier de fonderie-post-fonderie ; le second apparaît plus opportuniste et s'apparente à un atelier temporaire de recyclage d'objets. Ils sont entaillés par une grande fosse de plus de 50 m de long contenant huit sépultures et de nombreux ossements humains éparpillés (plus de 100 individus) associés à du mobilier domestique et funéraire. Ces dépôts singuliers pourraient être en lien avec une épidémie. La dernière occupation du site est marquée par la présence de deux fours à chaux, abandonnés à la fin du IV^e s. apr. J.-C.

La campagne 2012 apporte des informations complémentaires sur le dernier état du bâtiment 1 et son environnement immédiat. Le dégagement des murs et des tranchées de récupération a permis de compléter le plan. La fouille du mur ouest confirme l'existence de quatre piliers de fondation. Ces aménagements se prolongeraient vers l'est, au-delà de l'emprise du mur et rejoindraient peut-être le mur 10042 observé en 2011. Au nord, le mur de fermeture du bâtiment est complété par deux négatifs de piliers séparés par deux maçonneries en silex de longueurs inégales. À l'est, le mur, arasé plus profondément, présente la trace de six négatifs de piliers de fondation dont l'entraxe se situe entre 3 m et 3,20 m. Une interruption de plus de 10 m dans la moitié est du mur sud pourrait matérialiser un accès au bâtiment 1. Au centre, se développe une pièce de 75,80 m² dont le sol est construit en mortier de tuileau initialement recouvert de dalles de roches marbrières et divisé en deux parties inégales selon un axe nord-sud. La partie occidentale est conçue comme un podium. Cette pièce est ceinturée sur trois côtés par des murs de 90 cm de large et ouverte à l'est. L'hypothèse émise en 2011 d'un espace en lien avec de l'eau, en raison de l'utilisation de mortier de tuileau et de la présence d'une canalisation observée plus au sud lors du diagnostic de 1995, est aujourd'hui abandonnée.

La fouille a montré qu'aucune relation n'existait entre les aménagements de la pièce centrale et la canalisation. Le reste des sols intérieurs de l'édifice est constitué de mortier de chaux lié à des nodules de calcaire. Les fragments de céramique, peu nombreux, situent la destruction du bâtiment vers la fin du II^e s. ou le début du III^e s. apr. J.-C. L'étude du lapidaire montre la richesse décorative du monument, principalement dans la pièce centrale. À l'issue de la campagne 2012, la fonction du bâtiment 1 reste indéterminée. L'hypothèse privilégiée est celle d'un édifice religieux secondaire, en lien avec le grand

sanctuaire. Une réoccupation du site vers la fin du III^e s. apr. J.-C. est marquée par plusieurs traces d'activités artisanales (four à chaux, ateliers de bronziers, ateliers de verriers...). Sur le secteur situé à l'ouest du bâtiment 1, la fouille a dégagé une voie de direction nord-sud avec fossé de drainage à l'ouest. Cette voie est à mettre en relation avec les espaces de circulation déjà relevés en façade du sanctuaire principal, au niveau de l'exèdre A.

Bruno Bazin



Chartres, Saint-Martin-au-Val, portique est du complexe cultuel antique en cours de fouille (Thomas Sagory, www.du-ciel.com)

CHARTRES 1 Boulevard Chasles

La fouille de la parcelle située 1 boulevard Chasles à Chartres a mis au jour, sur moins de 160 m², six enclos quadrangulaires, cinq crémations en vase, deux crémations en fosse, un dépôt de vases associé à un enclos et des épandages charbonneux.

Les enclos, partiellement dégagés, sont de taille modeste. Leur surface interne oscille entre 4,50 et 17 m². Leurs angles sont dirigés vers les points cardinaux. Tous les enclos sont constitués de fossés dont le profil est en cuvette. Aucune trace de palissade n'a été détectée dans les fossés. Trois enclos possèdent une entrée située au centre de leur fossé nord-est. Pour un d'entre eux, un chemin empierré pénètre dans l'espace interne. Un seul enclos présente une zone d'accès aménagée dans l'angle est.

Deux des crémations en vase ont été découvertes dans l'enceinte du plus grand enclos. Les cinq autres crémations (en vase et en fosse) sont localisées entre les enclos. Les cinq crémations en urne contenaient entre 1,7 et 295,5 g d'esquilles osseuses. Il s'agit des restes crémés de trois enfants, d'un adolescent et d'un adulte de plus de 20 ans. Dans quatre urnes, les restes humains sont associés à des fragments osseux d'origine animale (porc et capriné). Vu les poids réduits, il y a eu une sélection partielle des ossements sur le bûcher avant la translation dans l'urne. Les restes crémés des trois enfants, uniquement, sont déposés par-dessus une ou trois fibules en fer. Pour ces cinq dépôts de crémation en urne, il n'y a pas de standardisation, que ce soit dans le choix des récipients qui servent de réceptacle funéraire ou dans la « mise en scène » des sépultures. Trois dépôts sont réalisés dans des urnes uniques. Les urnes des deux autres dépôts sont couvertes par des céramiques entières ou fragmentées. Toutes les urnes et leurs couvercles sont différents, ils appartiennent au service de table, de cuisson ou de stockage. Tous les vases présentent des traces de chauffe et l'un d'entre eux a été volontairement perforé. Ces stigmates s'inscrivent dans le cadre d'un rituel de « sacrifice » des vases pour leur utilisation en contexte funéraire.

Les dépôts de crémation en fosse ont livré 486,2 et 701,2 g d'esquilles osseuses. Il s'agit des restes de deux adultes auxquels sont mélangés des ossements animaux brûlés et non brûlés (porc et capriné). Les fosses de déposition contenaient aussi des fragments de céramiques brûlés et non brûlés, ainsi que des objets métalliques (monnaie, fragment de miroir, fragment de fibule, clous). Tout comme les dépôts en urne, il y a eu une sélection partielle des restes sur le bûcher. En

revanche, vu la présence de mobiliers divers, il n'y a pas eu de sélection préférentielle des restes osseux.

Les épandages charbonneux ont livré systématiquement des esquilles osseuses humaines et/ou animales et du mobilier céramique et métallique, brûlé et non brûlé. Ces épandages entourent les crémations ou occupent l'espace interne des enclos. Ils sont identifiés à des rejets de bûchers crématoires, voire pour certains à l'emplacement du bûcher même. Deux épandages, localisés dans des enclos, sont couverts par un amas caillouteux.

Toutes ces structures font partie d'une nécropole plus vaste, dont les premières traces ont été observées en 2004 sous le boulevard Chasles (C191). La suite, et la plus grosse partie de ce complexe, fut mise au jour en 2006, en bordure sud du boulevard (C219.1). Cette nécropole, datée la Tène D2b, est abandonnée dans le courant de la période augustéenne. La zone sert alors de pacage ou de terrain vague avant l'urbanisation, qui débute à la période tibérienne par l'installation d'une voie massive.

En dehors de cette voie et de ses aménagements bordiers (qui occupent près de 75 % de la surface du site), les vestiges gallo-romains sont peu nombreux. Ils concernent deux ateliers métallurgiques, en activité durant la période tibéro-claudienne. Les niveaux postérieurs sont trop perturbés pour donner lieu à une restitution de l'occupation. Il semble néanmoins que la zone soit abandonnée dès le milieu du II^e s. apr. J.-C.

Séverine Fissette





CHARTRES

Rues Danièle-Casanova et Pierre-Nicole

L'opération de Pilot Casanova fait partie d'un vaste projet de réhabilitation du secteur de la gare de Chartres. Elle concerne sept parcelles au sud-ouest de l'actuelle gare à l'angle des rues D. Casanova et P. Nicole, en bordure du plateau qui domine l'ancienne vallée des Vauroux. L'opération a été menée du 15 juillet au 13 novembre 2013 par une équipe de 20 personnes du Service Archéologie de la Ville de Chartres, complétée par un suivi de la construction du 23 avril au 2 juillet 2014 assuré par deux archéologues. Sur les 3180 m² disponibles et prescrits moins de 600 m² au sud-ouest ont révélé des vestiges. Leur puissance stratigraphique ne dépasse pas 0,6 m au-dessus du terrain naturel mais peut atteindre plus de 12 m en profondeur (caves, celliers et surtout série de puits). Le terrain naturel (argiles à silex et craie), atteint partout, affleure sous le reste de la surface prescrite (2580 m²). Sept phases d'occupation ont été reconnues. La première (La Tène D2b) concerne une partie de nécropole gauloise qui compte pas moins de cinq enclos quadrangulaires et des crémations pour parties déposées en urnes. Les axes des fossés des enclos suivent principalement les directions cardinales. La deuxième phase (tibéro-claudienne) révèle un habitat naissant

dans un quartier proche de la périphérie d'Autricum. Les structures sont surtout concentrées sur la partie nord-est du site. Les structures quadrangulaires et les espaces de circulation sont axés entre 43° et 54° par rapport aux directions cardinales, tout au long du Haut-Empire. La troisième phase (flavienne) montre la création d'un habitat doté d'équipements en fond de parcelle et de jardins, où règne un certain luxe (domus ?) avec présence d'un décor d'enduits peints et d'un mobilier qui reflète l'importation de produits de qualité. La quatrième phase (antonine) voit un réaménagement complet de la distribution des lieux dans lesquels des matériaux mixtes (pierre et bois) reviennent au goût du jour. De la cinquième phase (fin II^e s. à milieu III^e siècle) sont seulement conservées quelques structures en creux ou des tranchées de récupération. L'absence d'élément de l'Antiquité tardive et jusqu'au Moyen Âge confirme le repli de la ville au profit de terres cultivées en vignes principalement (phase 6). Il faut attendre la période moderne et surtout la période industrielle pour voir se redévelopper l'habitat dans ce quartier (phase 7) à la suite de la création de la gare en 1847.

Pascal Gibut

CHARTRES

Petit-Archelliers, ZAC d'Archevilliers (2^e tranche)

Prescrite suite à un diagnostic mené par l'Inrap en octobre-novembre 2005, l'opération de fouilles du Petit-Archevilliers s'est déroulée de mars à juin 2013. La fouille a révélé une succession d'occupations depuis l'Antiquité jusqu'à la période industrielle, avec quelques indices de présence pré- et protohistoriques. Elle a mis en évidence les franges d'un établissement à caractère agropastoral.

Quatre silex taillés paléolithiques, ont été découverts à la surface de l'horizon argileux. La Protohistoire (Hallstatt et La Tène) est représentée par quelques fosses éparses.

Le paysage est modelé à partir du I^{er} s. apr. J.-C. par le creusement de fossés délimitant au moins trois parcelles, bordées au nord par un chemin. Des structures de stockage (cellier) sont construites. Deux mares, dont le comblement est bien daté du IV^e s., sont aménagées vraisemblablement en rapport avec une activité d'élevage. L'occupation semble se rétracter au Bas-Empire.

Des tessons mérovingiens et carolingiens retrouvés en position secondaire, supposent la proximité d'une occupation alto-médiévale, mais aucune structure n'a été mise en évidence pour ces périodes.

Après un hiatus de quelques siècles, un hameau s'installe au sud-ouest de l'emprise de fouille au cours des X^e-XI^e s. Il est constitué de bâtiments construits sur poteaux plantés. Au nord, un large fossé semble marquer la limite de l'occupation. L'espace est subdivisé par des fossés

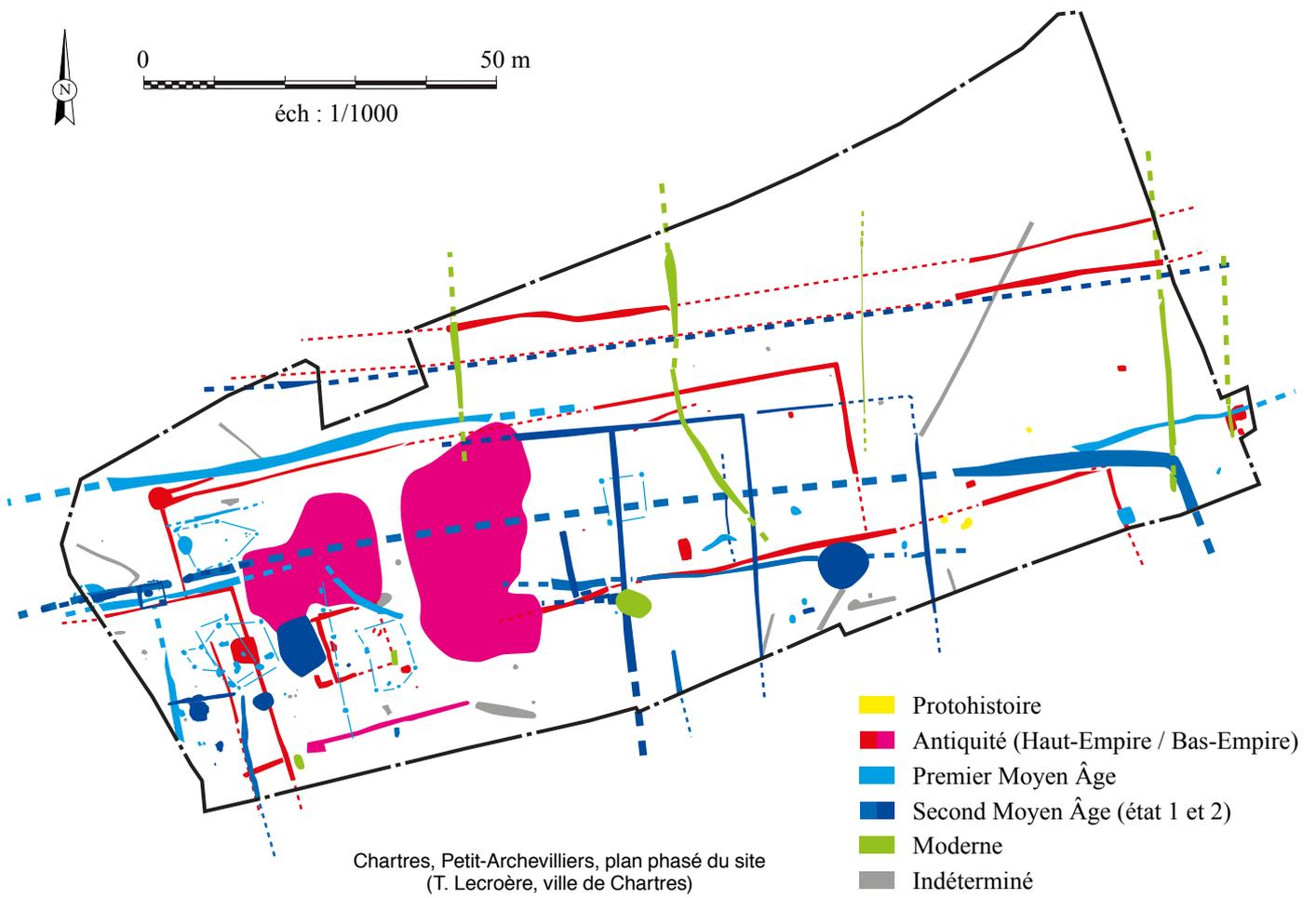
et une palissade. Un squelette de veau décédé en bas âge, déposé au pied de la palissade, indique une activité d'élevage.

À partir de la fin du XII^e s., le hameau est remplacé par un établissement correspondant à un des hébergements du chapitre de Notre-Dame mentionné dans les textes. Il est délimité par un important fossé, remplacé dans la première moitié du XIII^e s. par un mur en bauge sur soubassement de silex, présent à l'ouest de la fouille. L'entrée, située au nord en direction du chemin probablement conservé depuis l'Antiquité, est agrémentée d'une petite construction maçonnée semi-enterrée. L'espace intérieur est divisé en plusieurs parcelles en lanières caractéristiques d'une activité agricole.

L'occupation se rétracte définitivement à partir de la fin du Moyen Âge pour se concentrer au niveau de la ferme actuelle, et le paysage ne connaîtra plus de modifications majeures avant l'implantation du Jardin d'Entreprises à la fin des années 1990.

La conduite d'un diagnostic en 2009 sur la parcelle voisine a donné lieu à une fouille, au printemps 2014, réalisée par le service archéologie de la ville de Chartres (site C278). Les résultats de l'opération permettront de compléter les données de la présente fouille ainsi que de préciser les datations.

Thomas Lecroère



Chartres, Petit-Archevilliers, vue vers le nord de la construction semi-enterrée de l'entrée du domaine médiéval (T. Lacroère, ville de Chartres)

CHARTRES

36 rue des Grandes-Filles-Dieu

Le site des Grandes-Filles-Dieu est localisé dans un secteur connu pour la densité de ses vestiges antiques dans un secteur péri-urbain de la ville antique d'*Autricum* sur le flanc d'un coteau situé sur la rive droite de l'Eure. L'opération de fouille préventive s'est déroulée du 1^{er} mars au 5 juillet 2011 sur une superficie de 650 m². Des fosses et des fossés témoignent d'une première occupation, qui peut être augustéenne ou pré-augustéenne. À partir du début du I^{er} s., une voie de direction nord-est/sud-est, identifiée dans les années 1980, traverse le site. Une première chaussée aménagée sous le règne d'Auguste est bordée de structures en creux, de structures de combustion et de fosses d'extraction qui témoignent d'une occupation de caractère artisanal située au sud de la voie. Une sépulture isolée installée dans un fossé antérieur a été mise au jour. Durant la période tibéro-claudienne, la voie s'élargit et se dote de larges fossés bordiers. Seul l'îlot situé au nord paraît occupé (présence de deux celliers). À partir du milieu du I^{er} s., la voie atteint ses dimensions définitives (16 m de large). La création d'un trottoir au sud a nécessité d'importants remblais et s'accompagne de la création d'une terrasse pour aménager la pente naturelle du terrain. Cette terrasse constitue un espace à bâtir sur laquelle s'installe un petit bâtiment au sud-est. Il est rapidement associé à un édifice plus important occupé par une zone de tournage d'un atelier de potiers. Une vingtaine d'emplacements de tours ont été mis au jour dans un long bâtiment parallèle à la voie.

Deux caves lui sont associées. Des espaces secondaires (?), dont la fonction est indéterminée, lui sont accolés en direction du cœur d'îlot. Les fours associés à ces ateliers n'ont pas été identifiés. Au nord, deux bâtiments sont implantés le long du trottoir. Leur fonction est inconnue. À partir de la fin du I^{er} s., l'atelier de potier semble en partie détruit. Les pièces qui le constituaient servent de dépotoir et sont remblayées. La zone n'est pas abandonnée, comme en témoignent la création d'une cave et la modification des murs qui constituent la façade de l'ancien bâtiment. Les caves creusées au milieu du I^{er} s. sont toujours occupées. Bien qu'en relation avec un atelier de potier (ratés de cuisson, rejets de fours), la zone n'accueille plus les opérations de tournage. Dans l'îlot nord, trois caves constituent le sous-sol d'un bâtiment dont la fonction n'est pas connue. Une tablette de défixion a été mise au jour dans le comblement inférieur du fossé nord de la voie. L'arasement du site a conservé peu de vestiges postérieurs à la première moitié du II^e s. Entre le milieu et la fin de ce siècle, les caves sont toujours utilisées, le trottoir fait l'objet de réaménagements mais aucun vestige de bâtiment n'est identifié. Au III^e s., le site est progressivement abandonné et la voie finit par disparaître. Le site se trouve dans l'emprise des jardins de l'évêque de Chartres au Moyen Âge.

Jérémy Viret



Chartres, rue des Grandes-Filles-Dieu, vue partielle en direction du sud de l'atelier de potiers (J. Viret, ville de Chartres)

CHARTRES

Rechèvres îlot 17, avenue de Verdun, esplanade Maurice Fanon

Une fouille préventive a été réalisée en 2013 sur les parcelles cadastrales DD 231, 232, 233 (1800 m²), située au nord-ouest de l'agglomération chartraine actuelle, en contexte semi-urbain, au sein du quartier de Rechèvres. L'emprise de l'opération se situe immédiatement à l'est d'un établissement rural antique dont la fouille doit être conduite prochainement et à 400 m environ au nord-ouest du tracé supposé du fossé à talus massif qui délimite l'emprise de la ville antique.

Bien que situé à une centaine de mètres au sud-ouest d'un enclos fossoyé laténien, la zone fouillée n'a livré qu'une fosse qui pourrait être antérieure à l'Antiquité. À la période antique, deux segments de fossés délimitent un enclos associé à l'établissement rural. Leurs comblements interviennent entre le milieu du I^{er} s. et le milieu du II^e s. apr. J.-C et semblent antérieurs au dernier

état de l'habitat. Entre la fin du II^e siècle et le début du III^e s. apr. J.-C., une petite plantation de vigne prend place dans l'enclos. Elle est matérialisée par un petit ensemble de fosses oblongues regroupées sur une surface d'une soixantaine de mètres carrés. Une fosse dépotoir, datée du III^e s. apr. J.-C. pourrait être contemporaine de la destruction des bâtiments.

Les vestiges archéologiques de la période médiévale se résument à deux fosses, probablement de plantation d'arbres. Les sources textuelles attestent néanmoins la présence de plantations de vignes sur les coteaux de Rechèvres dès le XI^e s. et jusqu'au début du XIX^e s. Des fossés datés de la période moderne reprennent en partie le tracé des structures antiques.

Apolline Louis

CHARTRES

32 boulevard de la Courtille

Le site de la Courtille est situé dans la partie sud-est de la ville antique, entre le cœur de cette dernière sur le plateau central et le sanctuaire de Saint-Martin-au-Val sur la rive gauche de la vallée de l'Eure. Il a permis l'observation d'une importante stratigraphie de plusieurs mètres sur une superficie de près de 3000 m². Les vestiges sont principalement concentrés dans la partie sud du site avec une très forte densité sur environ 2000 m². Dans la partie nord, les éléments sont beaucoup plus épars.

Actuellement placée dans la pente de la vallée, la fouille a permis de constater que la physionomie des lieux a beaucoup changé depuis l'Antiquité. À l'époque, le site touche à la fois un coteau abrupt à l'ouest et le fond de vallée à l'est.

En raison de l'existence d'une cote de fond de fouille, les occupations antérieures à l'antiquité n'ont pu être observées, même par le biais de sondages profonds. Le substrat naturel n'a pu être reconnu qu'à l'emplacement du coteau.

Les occupations les plus anciennes consistent, dans le coteau, en des traces d'exploitation du calcaire par puits d'extraction et peut-être galeries. Elles sont légèrement antérieures ou synchrones de la première opération d'aménagement du site.

Durant le second quart du I^{er} s. de notre ère, une rampe est créée dans la partie sud du site.

De direction sud-ouest/nord-est, elle permet la liaison entre le sommet du plateau (à plus de 150 m NGF) et la

vallée (à environ 125 m NGF). Perpendiculaire à l'axe de la vallée, elle est construite en arasant le coteau à l'ouest et en remblayant la vallée à l'est. Cet aménagement du relief est suffisamment large pour accueillir à la fois une voie et les constructions qui la borderont.

Désormais la partie nord du site se trouve en contrebas à la fois du coteau et du nouvel aménagement.

Une voie est installée sur la rampe, probablement au centre de celle-ci. Assez étroite (moins de 5 m de large), elle présente une pente relativement forte à l'ouest qui s'adoucit à l'est. Assez vite, les premières constructions, mêlant maçonneries et matériaux périssables (bois, torchis), sont bâties du côté nord de la voie. Seulement deux de ces constructions ont pu être partiellement observées.

Pendant le troisième quart du I^{er} s., les bâtiments précoces sont arasés et après un nouvel apport de remblais, ils sont remplacés par de nouvelles constructions.

Un parcellaire est mis en place de chaque côté de la voie. Environ quinze parcelles différentes ont pu être identifiées, neuf au nord de la voie et six au sud. Trois ont été observées dans leur intégralité. Elles mesurent moins de dix mètres de large pour une longueur d'une vingtaine de mètres, leur superficie varie de 170 à 200 m².

Les nouveaux bâtiments sont bâtis au tout début de la période flavienne. Une sectorisation des types de construction apparaît très nettement. Dans la pente, à l'ouest, se situent exclusivement des bâtiments maçonnés, tandis qu'à l'est, où la pente s'adoucit au contact du

fond de vallée, les bâtiments sont en matériaux périssables (bois, torchis). Il faut peut-être voir là l'indice d'un changement de fonctionnalité.

Dans la pente, les constructions maçonnées présentent un étagement régulier de l'ouest vers l'est. Dans certaines parcelles, le sol des caves se trouve quasiment au rez-de-jardin. Ces bâtiments sont de plan rectangulaire et ont une superficie qui varie d'environ 80 m² à 110 m². La construction est soignée avec une réelle recherche de qualité esthétique. Chaque bâtiment est doté d'une cave de dimension relativement importante par rapport aux autres sites chartrains avec une superficie qui varie d'environ 20 m² à plus de 50 m². Il faut noter l'absence de tout mur mitoyen et la variété des types de maçonneries et de mortiers.

En raison de leur implantation dans les remblais de la rampe, plusieurs de ces bâtiments maçonnés présentent des problèmes d'instabilité qui génèrent des désordres dans les maçonneries des façades arrière. Assez vite, ces dernières sont reprises et ce sera l'occasion d'agrandir certains bâtiments. À cette occasion s'amorce une complexification des espaces internes arrière des constructions avec la multiplication de petites pièces.

À l'arrière de ces bâtiments, les fonds de parcelles sont des espaces soignés d'une superficie qui varie de 70 m² à 85 m². Ils sont clos de murets ou de murs. Pour une parcelle, l'espace est subdivisé en jardin privatif à l'ouest et une cour à l'est. Ils sont équipés de puits et de puisards et parfois de réseaux de caniveaux destinés à recueillir l'eau de pluie. Par contre, il faut noter qu'aucune latrines n'a été identifiée dans cette partie du site. Dans deux parcelles, de mystérieuses piles de maçonneries sont pour le moment interprétées comme de potentiels laraires. En raison de la pente de la rampe et de l'étagement des bâtiments, l'accès aux caves peut dans certains cas se faire directement depuis les fonds de parcelles. Des escaliers sont parfois nécessaires pour aller du jardin au rez-de-chaussée.

Dans la partie est du site, où la pente s'adoucit au contact du fond de vallée, les constructions sont essentiellement en matériaux périssables avec les éléments constitutifs habituels (sablères basses, blocs de calage...). Plus étroites et de dimensions plus modestes, elles ont une superficie qui atteint 70 à 80 m². Elles sont équipées de petites caves ou de celliers. Leurs tailles n'excèdent pas 5 m². La présence de plusieurs structures de séchage ou de fumage semble conférer un caractère artisanal à une partie de ce tronçon de rue.

En raison de leur position sous le plancher de fouille et dans la nappe alluviale, peu d'éléments permettent de comprendre à quoi pouvait ressembler la partie nord du site. Quelques indices montrent la présence de constructions, mais il n'est pas possible de les caractériser.

À partir de la seconde moitié du II^e s. commence un processus d'abandon progressif du site. Ce mouvement s'accélère au III^e s. et s'achève avant la fin de ce siècle.

Les bâtiments sont déconstruits. Les maçonneries sont récupérées et les caves comblées.

Le site semble rester inoccupé quelques décennies. Probablement dans le second quart du IV^e s., une nouvelle forme d'occupation, plus diffuse, voit le jour. Il s'agit désormais essentiellement de structures excavées (celliers, fosses) dispersées dans la partie sud du site. Il existe quelques indices d'une activité artisanale liée au travail de l'os.

Au minimum à partir du milieu du IV^e s., l'occupation précédente disparaît et le site est réaménagé. À l'emplacement des bâtiments qui bordaient au nord la voie est installée une nouvelle voie à peu près parallèle à la première. Cette dernière reste apparemment en usage. Entre ces deux voies est creusé un grand fossé, probablement collecteur qui descend du plateau et se dirige vers le fond de vallée et peut-être la rivière. Il est quasiment équidistant des deux voiries. La première voie au sud finit par disparaître sans que l'on puisse dater précisément cette disparition. La seconde voie perdura jusqu'au troisième quart du XIX^e s. Le grand fossé aura lui disparu avant le XII^e s.

Au nord du site se développe une zone de pacage accessible depuis la nouvelle voie par une petite rampe d'accès.

Durant le premier Moyen-Âge, le site est fréquenté (présence de quelques tessons épars). Les seules traces d'occupation ont un caractère funéraire.

Vers la fin du VII^e s. et au VIII^e s. (datation 14C) des inhumations sont pratiquées dans les fossés qui bordent la voie nord. Une vingtaine de sépultures appartiennent à cette phase.

À partir du XII^e s., de nouvelles traces d'occupation se multiplient dans la bande de terrain située au sud de la voie nord qui existe toujours. Cantonnées la partie est du site, elles sont matérialisées par des fosses dépotoirs qui font envisager la présence d'un habitat à proximité. À partir de ce moment et durant le XIII^e s., cette réoccupation du site se développe vers l'ouest le long de la voie. Mais elle reste limitée à la bande de terrain située au sud de cette dernière. Au nord, les terrains ont durant la période médiévale une vocation agricole. Il s'agit de vignes appartenant à l'abbaye toute proche de Saint-Père-en-Vallée. Le pic de cette occupation médiévale se situe vraisemblablement dans la première moitié du XIV^e s. Elle correspond à un ensemble de constructions, certaines sur cave ou cellier, qui s'étalent en front de rue le long de la voie. Elles sont accompagnées, le plus souvent en fond de parcelle, par des structures annexes (fosses dépotoirs, silos, latrines...). Plusieurs entités parcellaires, peut-être trois ou quatre, pourraient être discernables. Cet habitat est probablement une extension du hameau des Bas-Bourgs qui correspond à un faubourg de la ville peuplé de vigneron et de maraîchers. À l'extrémité ouest du site, cette phase de l'occupation médiévale est constituée par un espace destiné à une activité d'exploitation de calcaire. Cette carrière comprend des puits et des

galeries d'extractions qui ont été creusées en sape sous les niveaux antiques.

Probablement dans la seconde moitié du XIV^e s., une nouvelle rétractation de l'occupation touche le site. Les constructions abandonnées sont arasées, les caves comblées, les toits des galeries effondrés avant comblement. Une petite occupation semble perdurer durant le XV^e s. à l'extrémité est du site.

À partir de la charnière des XV^e et XVI^e s., une nouvelle densification de l'occupation se produit. Au sud de la



Chartres, boulevard de la Courtille, vue générale des bâtiments maçonnés de quatre parcelles situées en haut de pente. De gauche à droite: voie sud, trottoir, grand fossé collecteur, bâtiment avec cave, pièce annexe à l'arrière, cour et jardin (L. Coulon, ville de Chartres)
Vue générale depuis le haut des paliers de sécurité à l'angle nord-ouest du site

voie, en front de rue, se trouvent à l'époque moderne un ensemble de bâtiments correspondant à des habitations du faubourg des Bas-Bourgs. Au nord de la voie est installée une petite exploitation agricole groupée autour de sa cour. Il s'agit probablement du domaine des Grands-Noyers appartenant à l'abbaye de Saint-Père-en-Vallée. Il doit son nom à un verger planté de noyers. La partie sud-est du site est probablement une parcelle à vocation maraîchère. Elle était équipée d'une citerne à eau.

Avec la construction du boulevard de la Courtille au XVIII^e s., la partie nord du site qui a toujours une vocation agricole se trouve désormais en contrebas du nouveau boulevard, du coteau et de la partie sud du site. Il forme une espèce de cuvette.

L'avant-dernière grande phase de transformation du site correspond à la fossilisation de celui-ci. Entre 1857 et 1863, depuis l'angle nord-ouest du site est déversée une importante masse de remblais. Ce remblaiement se poursuit jusqu'à la voie nord. Le terrain ainsi gagné devient une annexe de la foire aux moutons.

Entre 1866 et 1876 est réalisé un second apport de remblais. Le remblaiement passe la voie nord qui disparaît et est décalée vers le sud et réinstallée sur les remblais (actuelle rue Victor Gilbert). L'habitat a disparu et est rejeté plus au sud.

Après 1945, le terrain nu de construction est cédé à la ville à condition d'y construire une piscine. Ce sera la piscine de la Courtille disparue en 2009-2010.

Laurent Coulon

Moyen Âge

CHARTRES Cathédrale Notre-Dame

Entre septembre 2010 et février 2012, l'entreprise Archeodunum SAS a été chargée de l'étude archéologique de la façade et des deux travées occidentales de la nef de la cathédrale Notre-Dame de Chartres (Eure-et-Loir) préalablement à leur restauration.

Le cahier des charges scientifique fixé par le service régional de l'Archéologie de la DRAC Centre avait plusieurs objectifs : identifier les différentes phases de construction du massif occidental et d'en établir la chronologie relative ; appréhender l'organisation du chantier et son approvisionnement en matériaux (pierre, bois, métal, chaux, sable...) ; apporter des éléments nouveaux à la connaissance des matériaux et des techniques et à la chronologie, effectuer des prélèvements et le suivi des analyses ultérieures appropriées. Enfin, il s'agissait de comparer les résultats avec des observations effectuées sur d'autres parties de la cathédrale et d'autres édifices de même nature.

L'opération archéologique a renouvelé la documentation relative aux parties occidentales de la cathédrale

de Chartres et a permis de répondre aux objectifs fixés par la prescription.

On a pu établir la chronologie relative de la construction du massif occidental et en déterminer les différentes étapes au sein des chantiers successifs. Ainsi le clocher nord a été bâti probablement au nord-ouest de la façade de la cathédrale du XI^e s. avait probablement été prévu pour être bordé sur sa face sud par une sorte de galerie voûtée. Le clocher sud fut réalisé selon un principe très proche pour être relié au clocher nord par une façade. Celle-ci fut construite dans une troisième étape mais selon un projet cohérent avec la tour sud, comme l'indiquent les harpes d'attente dans son contrefort nord alors qu'elle est venue se plaquer contre le contrefort sud de la tour nord, isolée à l'origine. Probablement avait-on pour projet de réaliser un porche, peut-être surmonté par une tribune, mais il reste difficile, en l'état actuel des connaissances, de déterminer s'il a été réalisé ou non. À ces travaux, tous à attribuer au milieu du XII^e s., succédèrent les étapes du chantier dans les deux premières décennies du XIII^e s. Des piles cantonnées

furent tout d'abord accolées à l'est des clochers puis on édifia des supports engagés dans les tours à partir du niveau des corniches, on éleva les parties supérieures sur des encorbellements au-dessus des baies hautes des clochers, on construisit la rose occidentale puis on vouûta l'ensemble.

En deuxième lieu, l'organisation du chantier et son approvisionnement en matériaux ont pu être partiellement appréhendés mais restent encore largement à développer. On a pu constater que la construction du XII^e s. avait été bâtie exclusivement en pierre de Berchères pour les parements mais que la répartition des marques lapidaires, totalement absentes sur la façade, était différente entre la tour nord (claveaux des baies supérieures du clocher) et la tour sud (claveaux mais également parement du registre médian). Quant au chantier du XIII^e s., il a révélé l'emploi du métal au moins pour les supports engagés – laissés inachevés – montés à partir des corniches des tours ainsi que le recours à un jointolement au plomb – *a priori* sans coulée – pour la mise en œuvre de la rose.

En troisième lieu, l'intervention archéologique a contribué à apporter des éléments nouveaux à la connaissance des techniques. On a pu appréhender de façon très partielle, d'une part, la présence des échafaudages sur la tour nord, où un boulin était encore pris dans le blocage de la maçonnerie. Malheureusement, l'analyse dendrochronologique n'a pas permis de déterminer précisément la date d'abattage mais simplement de fournir deux propositions de fourchette, la première – le second tiers du XII^e s. – semblant la plus probable en raison des éléments de contexte historique et stylistique. Le débat reste donc encore largement ouvert. La mise en œuvre du chantier du XIII^e s., et notamment l'organisation des échafaudages, d'autre part, a pu être décelée non seulement au travers de la chronologie relative mais aussi par l'analyse des enduits. Véritable cas d'école du point de vue méthodologique, l'étude a permis de conclure que les parties supérieures des deux clochers ont été rhabillées à partir d'échafaudages installés depuis le niveau des corniches des tours alors que le revers de la façade a été totalement échafaudé. Quant au vouûtement – et préalablement, le montage de la rose –, il semble avoir été réalisé à partir d'un niveau de plancher situé au niveau

supérieur des piles, sans doute dans le but de pouvoir installer des cintres en bois.

En dernier lieu, la synthèse et notamment les débats autour des datations et du déroulement du chantier ont pu être confrontés avec des observations du même ordre effectuées sur d'autres parties de la cathédrale et sur d'autres édifices de même nature. Ainsi la datation des deux principales campagnes de travaux – le milieu du XII^e s. puis le début du XIII^e s. – s'inscrivent-elles dans les grandes réalisations de l'époque et montrent l'ambivalence de l'œuvre : à la fois des caractères de nouveauté, probablement soutenus par l'ambition des commanditaires et le faste des moyens à disposition, mais aussi des traits plus traditionnels, illustrant la culture et le savoir-faire des bâtisseurs.

À l'issue de cette intervention, on doit souligner la nécessité de pouvoir poursuivre l'accompagnement des restaurations de ces grands monuments, sur lesquels l'historiographie prégnante masque en partie le manque de données scientifiques et, en conséquence, la transmission de leur témoignage. À l'échelle de la zone prescrite, la mise en perspective de ces nouveaux résultats avec le montage des portails, leur sculpture et leur iconographie mais également celle des chapiteaux des tours, de la façade et de son revers ainsi que les vitraux et les peintures s'avère nécessaire pour mieux appréhender leur datation et leur signification. Il en va de même des fonctions, encore mal définies, qui ne peuvent passer que par une reprise des fouilles accompagnées par l'étude de bâti des espaces avoisinants (les couloirs de la crypte notamment). À l'échelle de l'édifice, la poursuite des analyses avant restauration apparaît tout aussi importante. Certes, la partie occidentale était sans doute la plus complexe. Toutefois, la possibilité de continuer la couverture topographique et de sérier les données scientifiques relatives au chantier du XIII^e s. offrira l'opportunité de mieux définir la part des contraintes liées aux constructions antérieures et les principes constructifs gothiques – notamment l'emploi du métal ou encore celui des bois (encore largement présents, par exemple, dans le déambulatoire qui a été malheureusement restauré sans suivi archéologique) – et de les confronter avec les résultats issus de l'opération réalisée en 2010-2012.

Pierre Martin

Gallo-romain

CHARTRES 3 rue Pierre-Nicole

La fouille préventive réalisée 3, rue Pierre Nicole à Chartres (Eure-et-Loir) a eu lieu en janvier et février 2011, préalablement à la construction d'un immeuble d'habitation. La surface décapée a atteint 1000 m². Ce secteur de la ville antique d'*Autricum*, malgré d'importants terrassements à l'époque industrielle, a conservé des vestiges gallo-romains.

Ces vestiges sont localisés dans l'angle sud-est de la parcelle, sur un replat peu touché par les remanie-

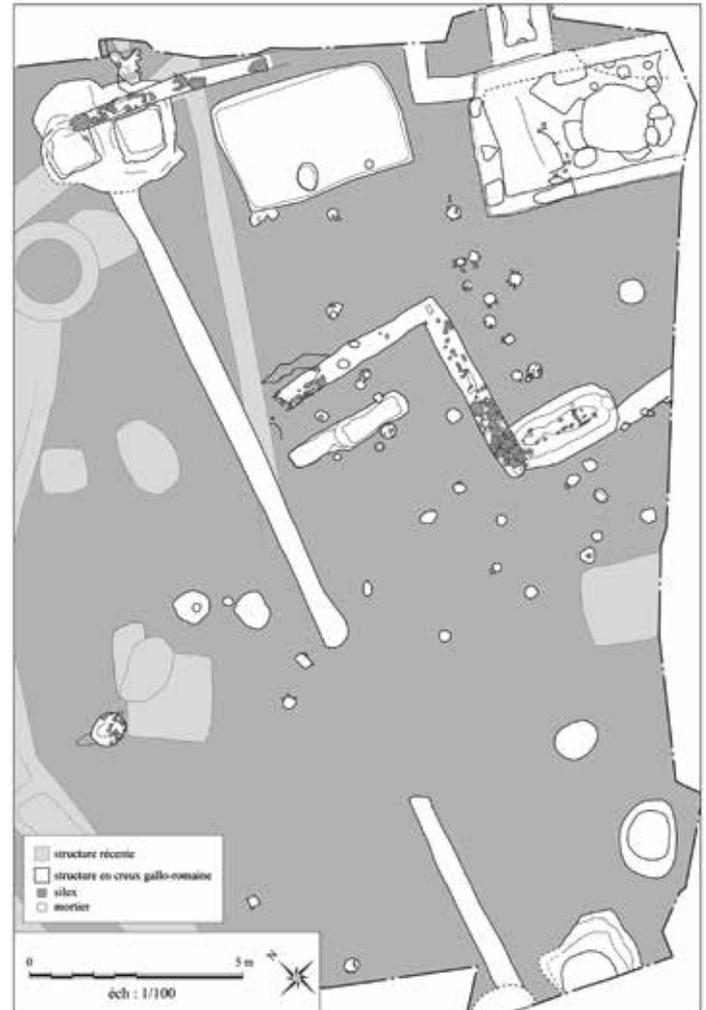
ments industriels (pour une superficie de 350 m²). Ils consistent en trous de poteaux, caves, fosses, latrines et fondations de murs (en grande partie récupérés). La plupart des structures datent du début du I^{er} s. (époques augustéenne et tibérienne). Un fossé interrompu (fossé 3) semble être un élément directeur de l'urbanisme de cette zone. Divergent d'une vingtaine de degrés par rapport au réseau orthonormé formé par les voiries antiques observées sur deux sites proches (95 et 149), il constitue une limite. La majorité des structures antiques (du

début du I^{er} jusqu'au début du III^e s.) est localisée au sud-est de celui-ci. Bien que des terrassements récents (bassins d'agrément et trous de plantation) aient fortement perturbé la pente, au nord du fossé 3, il semble que l'occupation antique y ait été relativement peu dense. En bas de la parcelle, aux abords de la voirie, les structures devaient être plus denses. Le nivellement récent (plus de 2 à 3 m) les a complètement oblitérées. Toutes les structures dont l'axe était perceptible (alignement de poteaux, fondations de mur, caves et cellier), sont perpendiculaires ou parallèles au fossé 3. Les trous de poteaux, au nombre de 46, sont mal datés. Ils semblent relativement précoces et antérieurs aux structures avec lesquelles ils sont en relation, dont les fondations de murs. Pour beaucoup d'entre eux, il n'est pas possible de lire une organisation et donc de préciser les bâtiments ou les structures qu'ils formaient (murs, palissades ?). Les fondations qui dateraient de la première moitié ou du milieu du I^{er} s., n'appartiennent pas toutes au même bâtiment. D'autres murs moins bien fondés n'ont pas laissé de trace. Leur absence limite les possibilités de restitution des architectures. Il faut noter la présence de profondes fosses ayant servi de latrines (au moins trois). Profondes de 2 m à plus de 5,20 m, elles sont comblées, par d'épaisses couches limoneuses verdâtres. Deux datent de l'époque augusto-tibérienne. La dernière est comblée entre le milieu du II^e et le milieu du III^e s. Des analyses paléoparasitologiques ont été réalisées. La faible biodiversité parasitaire et les concentrations très réduites en œufs ne permettent pas d'attester l'utilisation de ces profondes fosses comme latrines.

Comparativement avec d'autres sites chartrains, les traces d'artisanat sur le site Pierre-Nicole sont peu nombreuses. Les quelques scories de fer découvertes constituent de rares éléments attribuables à une activité artisanale sur le site ou à ses abords. Elles ont été retrouvées dans des structures du début du I^{er} au début du III^e s. L'étude archéozoologique (NR : 1913) montre l'existence d'activités de découpes liées à l'abattage ou à la préparation de la viande ou artisanales pour préformer des supports en vue d'une production de tabletterie. Les traces liées à l'industrie osseuse sont cependant sans commune mesure avec d'autres sites chartrains fouillés récemment. Ces sites livraient de nombreux ratés de fabrication ou ébauches d'objets, catégorie d'objets quasi-absente du site de la rue Pierre-Nicole. Bien que la céramique prélevée ne soit pas particulièrement abondante (NR : 3803, NMI : 408), elle comporte un certain

nombre de formes précoces (au moment du changement d'ère, jusqu'à la charnière augusto-tibérienne avec peut-être quelques formes de la fin du I^{er} s. av. J.-C.). Elles s'ajoutent à un corpus relativement faible pour cette période (avec celui issu d'une récente opération de diagnostic, rue Victor-Gilbert). Le peu de structures de la fin du I^{er} s. et des II^e et III^e s. pourrait suggérer que le site, ayant pourtant une position centrale dans la ville antique, se serait peu développé au cours du Haut-Empire. Mais la petitesse de l'emprise de fouille ne permet pas de tirer des conclusions définitives sur ce secteur d'*Autricum*, sur le versant est de la vallée des Vauroux.

Cyrille Ben Kaddour



Chartres, rue Pierre-Nicole, plan général de la fouille
(C. Ben Kaddour, ville de Chartres)

Gallo-romain

CHARTRES Porte-Guillaume

Moyen Âge
Époque moderne

La campagne 2010 apporte des premières informations sur l'occupation du site avant la constitution de la barbacane, sur l'agencement de celle-ci et sur son évolution jusqu'au XXI^e s. Une voie et un bâtiment sont édifiés au I^{er} s. apr. J.-C. selon un axe nord-ouest/sud-est. Une fosse et un trou de poteau sont installés au II^e s. dans cette voie. Au III^e s., une phase de destruction caractérisée

par des remblais charbonneux et des éléments architecturaux éparpillés indique la fin de l'occupation antique. À partir du XI^e s., une nouvelle phase d'occupation est matérialisée par des remblais. Au XIII^e s., l'occupation se densifie et le bâtiment antique est réutilisé. Une structure liée à l'utilisation de l'eau est installée au sud du site. Une phase de destruction représentée par des niveaux

creux, précède l'installation de la barbacane au XV^e s. La partie sud se compose d'une courtine orientale en forme de demi-accolade de direction nord-sud. Large de 2,50 m, elle rejoint au sud une plate-forme. Celle-ci supporte, à l'est, l'entrée principale large de 1,75 m, un petit espace indéterminé au centre, et une tour ouverte à la gorge et dotée d'une archère canonnière à l'ouest. La courtine ouest épaisse de 90 cm relie la tour et la plate-forme au pont de la porte Guillaume. Une voirie composée de cailloux et de terre traverse la barbacane. Un bâtiment sur solin est installé entre la courtine ouest et la voie et se compose de deux pièces avec une cheminée. Il semble s'agir d'un corps de garde. Un double tournois retrouvé dans une maçonnerie de la tour permet de dater la construction de la barbacane au plus tôt vers 1447.

Au XVI^e s., quelques réaménagements sont effectués dont le rehaussement de la voie et de l'entrée. Au XVII^e s., l'aspect civil prend le pas sur la fonction militaire. La tour est transformée en pièce d'habitation et deux caves sont creusées le long de la courtine ouest. Au nord-est, un atelier de plamage est installé en partie sur l'arase de la courtine est. Deux tonneaux utilisés pour des bains de chaux sont présents dans la pièce sud de l'atelier. La pièce nord se poursuit sous la voirie actuelle. Au XVIII^e s. l'entrée sud est condamnée et un bâtiment est édifié contre. La nouvelle entrée est située dans l'axe de la porte Guillaume. La courtine orientale est remplacée par un nouveau mur rectiligne. À la fin du XIX^e et au début du XX^e s., les habitations et l'atelier laissent la place à un espace public.

La campagne 2011 apporte des compléments d'informations sur l'évolution du site. Au I^{er} s. une voie d'axe nord-ouest/sud-est occupe la partie sud-ouest. Au nord, un mur associé à des niveaux d'occupation est daté du II^e s. Des fosses sont creusées à l'est dans les remblais et niveaux d'occupation vers le III^e s. Une fosse de la fin de la période mérovingienne est creusée dans les niveaux antiques dans la partie nord. Au sud, la présence de plusieurs tessons de céramiques mérovingiennes et carolingiennes permet de supposer la présence de structures alto-médiévales. Au XIII-XIV^e s. un bâtiment est édifié à l'ouest du site. Il est matérialisé par deux murs à angles droits associés à une tour au nord. À l'est de cette structure, une activité liée à la forge est présente vers le XIV^e s. La voie du XV^e s. présente une courbure qui permet de définir sa largeur (2,50 m). Elle est bordée à l'ouest et à l'est par de simples niveaux d'occupation. Un caniveau longe cette voie à l'ouest. Il se déverse dans une structure circulaire plus ancienne. Au sud-ouest de la voie est édifié un corps de garde constitué de trois pièces, dont deux sont chauffées. Au nord du site, un espace excavé de 32 m² permet d'accéder à deux loges de tir creusées dans la courtine nord. Ces loges de tir flanquent le fossé par l'intermédiaire de deux archères-canonnières. Le relevé du parement externe de la courtine nord a permis d'identifier une construction rythmée par des harpes de pierres en 1 sur 2. Le relevé de la courtine orientale a mis en lumière les modifications apportées, durant le XVI^e s., à l'entrée sud de la barbacane ainsi que les transformations du XVIII^e s. Au XVII^e s. deux maisons sont érigées au nord du site et l'espace excavé médiéval est divisé en deux caves. Au XVIII^e s. : deux



Chartres, Porte Guillaume, vue de la fouille (V. Achéré, ville de Chartres)

ponts sont construits dans l'axe de la porte Guillaume et la courtine orientale est remplacée par un mur rectiligne.

La campagne 2012 a affiné la chronologie de l'occupation de la zone sud. Des lambeaux de sols et de niveaux d'occupation, datés du Haut-Empire, sont situés au nord-ouest du site. Entre le II^e et le III^e s. des bâtiments sur caves sont édifiés au nord-est et à l'est de la zone, sur un remblai de destruction. À la fin du IV^e s., une fosse de grandes dimensions et des bâtiments sont implantés au centre de la zone. Aux V^e-VI^e s., ces structures sont recouvertes par un niveau d'occupation et un remblai. Une fosse est creusée à l'est sur un cellier antique. La période carolingienne est représentée par sept fosses, un remblai et un niveau d'occupation concentrés dans un petit périmètre. À partir de la fin du XII^e s., en lien avec la construction de l'enceinte urbaine, le site subit d'importantes modifications. Il est séparé de l'enceinte par un fossé, dont la berge orientale est longée par un chemin d'axe sud-est/nord-ouest délimité par une série de blocs de grès au sud et par un talus au nord. Des fosses dépotoirs sont creusées au nord-est. Dans un deuxième état, la berge est remaniée. Des murs sont édifiés afin de maintenir les remblais apportés pour créer un terre-plein sur le tronçon nord. Le tronçon central est creusé pour créer une zone de déchargement. Un petit bâtiment sur piquets est construit au nord-est du chemin. Dans un troisième temps, un atelier de métallurgie est implanté sur le terre-plein nord. Un ou deux bâtiments sont érigés dans l'espace central. Un conduit d'évacuation d'eau est installé au sud de la berge. Au nord-est, une fosse et un bâtiment en maçonnerie remplacent le petit bâtiment sur piquets disparu lors d'un incendie. Dans un quatrième état, les bâtiments centraux sont remblayés et, au nord-est, les structures précédentes sont remplacées par un creusement et un silo. À la fin du XV^e s. les murs de la barbacane sont érigés. La berge est remblayée et deux fosses sont implantées au nord-est de la zone. Un corps de garde est installé le long d'une voie qui relie l'entrée de la barbacane au pont de la porte Guillaume. L'occupation de la zone nord-est est difficile à comprendre. Le début

de la démilitarisation de la barbacane débute au XVII^e s. Un bâtiment sur cave, construit au nord-est, est remplacé par une fosse créée pour la réfection de la partie nord de la courtine orientale. Dans un quatrième état, une énorme fosse dépotoir est creusée le long de la courtine. Son comblement s'effectue lentement. La courtine est arasée à cette période. Dans la seconde moitié du XVII^e s., un atelier de plamage (une pièce de travail et une pièce de vie) est installé sur la courtine et la grande fosse dépotoir.

La campagne 2013 a permis de déterminer trois phases d'occupation avant l'édification de la barbacane, d'affiner l'étude de l'occupation médiévale et d'améliorer la compréhension de l'élévation des courtines. Au cours du I^{er} s., la zone, probablement marécageuse, est aménagée par l'apport de remblai, la mise en place d'une voirie et le creusement de fossés suivant un axe nord-ouest/sud-est. Au II^e s., le secteur subit un épisode d'inondation qui nécessite l'apport d'une plus grande quantité de remblais. Sur ces derniers, un habitat de qualité est édifié accompagné par une voirie bien développée (caniveau, bassin, fossé). Vers la fin du II^e s. – début III^e s., un incendie ravage ce quartier d'habitation. Du IV^e s. au XI^e s., la zone sert de dépotoir et les matériaux non calcinés sont récupérés. Au milieu du XV^e s. les murs de la barbacane sont érigés. La berge est remblayée et deux fosses sont implantées au nord-est de la zone. Un corps de garde est installé le long d'une voie qui relie l'entrée de la barbacane au pont de la porte Guillaume. L'occupation de la zone nord-est reste difficile à comprendre. Le début de la démilitarisation de la barbacane débute au XVII^e s. Un bâtiment sur cave est construit au nord-est. Ce bâtiment est remplacé par une fosse créée pour la réfection de la partie nord de la courtine orientale. Dans un quatrième état, une énorme fosse dépotoir est creusée le long de cette courtine. Son comblement s'effectue lentement. La courtine est arasée à cette période. Dans la seconde moitié du XVII^e s., un atelier de plamage (une pièce de travail et une pièce de vie) est installé sur la courtine et la grande fosse dépotoir.

Vincent Achéré

Gallo-romain

CHARTRES

28-30 rue Maréchal Leclerc, 1 rue Nicochet

Faisant suite à un diagnostic archéologique mené en juin 2011, la fouille s'est déroulée du 27 février au 9 mars 2012. Elle a permis de dégager une portion de l'aqueduc gallo-romain dit « de Landelles » sur une trentaine de mètres de long. Celui-ci mesure 1,60 m de large hors-œuvre pour un conduit de 70 cm de large. Il est construit en béton banché coulé dans une tranchée réalisée dans l'argile à silex. Des empreintes du coffrage ont été relevées. La couverture n'est pas conservée, mais des vestiges de maçonnerie et des empreintes indiquent que l'aqueduc était très probablement recouvert d'une voûte maçonnée. L'aqueduc n'est pas enterré très profondément. Le fond du radier est situé à environ 2 m sous le niveau actuel et comporte une pente régulière du sud-

ouest vers le nord-est de 0,082 %. Une proposition de restitution de l'extrados montre que la voûte affleurerait le niveau actuel du sol. Aucun élément pertinent ne permet de proposer une datation fiable.

Les maçonneries de l'aqueduc sont réutilisées durant les périodes médiévales et modernes. Ainsi, durant la période industrielle, certaines sont-elles intégrées dans les caves des constructions sus-jacentes.

Un tronçon d'aqueduc d'environ 1 m de longueur a été prélevé en vue d'une présentation future au public.

Thomas Lacroère

CHARTRES

103 rue Saint-Brice et 12-14 rue Saint-Martin-au-Val

Une intervention archéologique a été déclenchée en 2011 suite au décaissement important effectué dans un jardin privé (parcelle cadastrale AR 251). Celui-ci est situé dans un secteur à fort potentiel archéologique caractérisé par des occupations antiques (complexe cultuel gallo-romain de Saint-Martin-au-Val, carrières et nécropoles) et médiévales (prieuré de Saint-Martin-au-Val, église paroissiale Saint-Brice).

Deux sondages mécaniques ont été pratiqués sur une superficie totale de 118 m². La craie sénonienne blanchâtre constitue le terrain naturel. Elle est partiellement recouverte par des colluvions grossières. L'occupation gallo-romaine se matérialise par la présence d'un segment de fondation maçonnée arasée, d'axe ouest-nord-ouest/est-sud-est. Sa facture, ses dimensions (largeur 3 m, longueur dégagée 4,50 m) et sa position topographique confirment son appartenance à l'angle sud-ouest du grand quadriportique du complexe cultuel de Saint-Martin-au-Val, édifié entre 70 et 130 apr. J.-C. Une interruption dans la maçonnerie pourrait correspondre à un accès au pavillon d'angle qui constitue le lien architectural entre les portiques ouest et sud du quadriportique. Aucun sol n'est conservé mais la hauteur du sommet du

substrat, assez élevée par rapport aux données recueillies à proximité de l'église Saint-Martin-au-Val, soulève la question du niveau de la circulation dans l'ensemble du bâtiment.

Les maçonneries antiques sont environnées par plusieurs puits d'extraction du calcaire. Une première phase d'exploitation, est antérieure au XIII^e s. Il reste impossible de préciser si cette carrière est destinée à alimenter la construction du monument antique ou est implantée à l'issue de son démantèlement, effectif au début du III^e s. apr. J.-C. Une deuxième phase de fonctionnement de la carrière est attestée entre les XIII^e et XV^e s. La place centrale occupée à cette période par le prieuré voisin de Saint-Martin-au-Val et par l'église Saint-Brice ne semble pas avoir affecté la poursuite de ces activités dans le quartier.

L'absence de restes humains indique qu'aucune nécropole ne s'étendait à cet endroit, à moins que les occupations postérieures en aient effacé toute trace.

Apolline Louis

CHARTRES

75 rue du Grand-Faubourg

L'opération réalisée au n° 75 de la rue du Grand-Faubourg correspond à la fouille de la partie sud de la parcelle AV 66 diagnostiquée en 2012. Au total, l'emprise de la surface décapée est de 423 m². Cette fouille a permis de caractériser l'occupation d'un secteur situé en périphérie ouest de Chartres, à proximité du bord interne de l'enceinte fossoyée qui ceinture la ville antique d'*Autricum*. On constate que le secteur, situé à l'intérieur de l'enceinte antique, n'est pas urbanisé. Ceci est cohérent avec les observations réalisées à proximité du bord interne du fossé, en divers points de la ville. Elles révèlent l'existence d'une bande non-construite séparant le fossé périphérique de la zone urbanisée. La première occupation du secteur est matérialisée par quelques foyers épars, mal datés. Vers le milieu du I^{er} s., ces aménagements sont recouverts par une couche verdâtre interprétée comme les vestiges de terres végétales anciennes. Dans un troisième temps, un niveau d'argile à silex couvre toute la moitié ouest de la parcelle. L'hypothèse selon laquelle ce niveau constituerait, non seulement les vestiges du talus interne de

l'enceinte fossoyée mais témoignerait aussi de son étalement, n'est pas avérée. Pour valider cette hypothèse, une observation en continue de la séquence complète fossé/talus aurait été nécessaire. Vers le dernier tiers du I^{er} s., après le probable étalement du talus, un vaste espace de circulation en cailloutis de silex, de type « esplanade », est mis en place. La période d'utilisation de ce sol est difficile à déterminer. La transformation de la zone en aire de décharge, entre la fin du I^{er} s. et le courant du II^e s., ne semble pas marquer l'abandon du cailloutis, encore utilisé pour l'acheminement des terres et gravats. Cette occupation s'inscrit dans le prolongement de la décharge identifiée lors de l'opération C151. Elle en constitue les limites orientales. Les derniers comblements de la décharge sont déversés au plus tard au début du III^e s. Le secteur est ensuite abandonné jusqu'à l'époque industrielle. La parcelle est alors occupée par un jardin appartenant à la maison d'habitation située à l'extrémité nord, en bordure de la rue du Grand-Faubourg.

Sonia Papaian

CHARTRES

Ruelle du Grand-Sentier et sentier du Clos-Vert

Dans le cadre d'une surveillance de travaux en prévision de l'enterrement de réseaux aériens, cinq tranchées ont été ouvertes dans la ruelle du Grand-Sentier. Le quartier est connu depuis les années 1980 pour receler d'importants vestiges archéologiques de la période gallo-romaine (voirie, habitat, artisanat).

Des remblais datés du I^{er} s. ont été rencontrés dans quatre des cinq tranchées. La présence de ces remblais suggère que des niveaux en place peuvent être conservés à une profondeur supérieure à 90 cm (profondeur maximale atteinte par sondage) dans ce secteur.

Jérémie Viret

CHARTRES

6 ruelle du Grand-Sentier

L'opération de fouille préventive au 6 ruelle du Grand-Sentier, a été motivée par la construction d'une maison individuelle sur une superficie de 99 m². Le site occupe une parcelle voisine de la fouille menée au 36-38 rue des Grandes-Filles-Dieu. Il se situe dans le secteur nord-ouest de la ville antique d'*Autricum*, sur la rive droite de l'Eure, sur le flanc du coteau d'Aboville. Le terrain se trouve en retrait du tracé d'une voie de direction nord-est sud-ouest fouillée sur le site des Grandes Filles Dieu. Les traces d'une occupation antérieure au milieu du I^{er} s., peut-être augustéenne, sont extrêmement ténues. À partir des années 40 après J.-C., la pente naturelle est atténuée par un apport de remblais qui précède l'urbanisation du site, organisée en deux parcelles. La première suit l'axe de la voie nord-est sud-ouest. Elle correspond à l'arrière-cour de bâtiments riverains et paraît, au moins en partie, bâtie. Un deuxième ensemble situé plus en retrait pourrait correspondre à un espace ouvert associé à ces bâtiments. Un puits y est aménagé. La seconde parcelle suit une direction nord-sud dictée par la présence probable d'un autre axe de circulation dans le secteur. Elle accueille plusieurs petits espaces

extérieurs et intérieurs et un puits. L'organisation du site ne subit pas de modifications notables jusqu'à la fin du III^e s.. À partir de cette date, l'occupation paraît moins dense. Pour chaque parcelle, un puits est creusé puis abandonné successivement pour chaque état du site.

L'un des puits a été fouillé avec le concours de l'association Archéopuits. Creusé, utilisé et abandonné au III^e s. il mesure environ 9 m de profondeur. Le conduit est maçonné dans sa partie supérieure puis creusé dans le substrat crayeux. Des analyses palynologiques ont permis de récolter des indices sur l'environnement du site au III^e s.: un milieu ouvert où se côtoient de l'habitat, des friches, des cultures et des bois clairsemés qui semble correspondre assez bien à un secteur péri urbain entre ville et campagne. Des restes de jeunes humains dont le dépôt correspond au début de la phase d'abandon ont été retrouvés au fond du puits, ainsi que des vestiges mal conservés d'un cuvelage en bois et des outils agricoles.

Jérémie Viret

CLOYES-SUR-LE-LOIR

Prieuré d'Yron

Le projet de restauration du prieuré d'Yron a donné lieu à une prescription de fouilles portant sur ses élévations extérieures. Si l'histoire de ce dernier était déjà en partie connue grâce aux textes d'archives, on possédait peu de données sur sa construction initiale, son articulation avec le reste du site, ou encore sur la succession des campagnes de travaux du XIII^e et du XVI^e s. À ce titre, la mise en évidence de reconstructions partielles en pan-de-bois est totalement inédite.

Loin d'être toutes des détails de l'histoire, les phases mises au jour révèlent les traces concrètes de l'évolution d'un édifice. D'un lieu dédié à l'approvisionnement d'une

jeune abbaye en devenir, le prieuré devient un lieu de vie ostentatoire, inscrit dans son temps, si ce n'est précurseur, et témoin de la puissance de l'abbaye. Le déclin de cette dernière sonne aussi la transformation progressive du bâtiment dont les vastes proportions servent d'abri, voire d'écrin, à une nouvelle vocation agricole prépondérante. Enfin, dans un ultime revers de l'histoire, le bâtiment change de nouveau de statut pour être dédié au logement individuel.

Les analyses stratigraphiques des maçonneries encore accessibles ont démontré la présence d'un édifice inédit, pressenti en 2009. Cet édifice est antérieur à la chapelle

et au prieuré. Son plan complet n'est pas connu, mais il semble qu'il transcende ceux de la chapelle et du prieuré qui ont été en partie réimplantés dessus.

L'architecture de cet édifice relève un certain statut social. Il se caractérise par la présence de contreforts et de parements, extérieurs et sans doute intérieurs, en pierres de taille. Le développement de son plan suggère aussi un ensemble complexe et non un simple bâti civil.

En ce qui concerne la datation de cet ensemble, les différents critères retenus et les datations 14C s'accordent pour le XI^e s. Cette opération a permis de valider l'hypothèse suivant laquelle la chapelle serait construite (au moins pour son premier état) avant l'édification du prieuré. En revanche, elle a apporté des éléments de réflexion nouveaux quant à la datation de ce premier état. Au vu

des résultats acquis pour le bâtiment initial, il semble très probable que la chapelle soit édifée au début du XII^e s. par l'abbaye de Thiron et constitue le fait générateur de l'implantation du prieuré.

Malheureusement, les données concernant le prieuré, ou les différentes phases de son réaménagement sont anecdotiques, car coupées de tout contexte stratigraphique par les travaux déjà engagés. Signalons toutefois que la mise au jour du pilier en bois reposant sur plusieurs assises de blocs en réemploi a conduit à émettre de nouvelles hypothèses, s'appuyant tant sur l'étude lapidaire que sur l'expertise dendrochronologique, quant au mode de couverture de la grande salle de stockage du rez-de-chaussée et son évolution.

Victorine Mataouchek

Gallo-romain

COURVILLE-SUR-EURE L'Orme des Mûriers

Moyen Âge

Quelques pièces en silex taillé suggèrent la présence d'un site préhistorique à proximité et confirme la forte occupation de la vallée de l'Eure et de ses coteaux durant la Préhistoire. La première occupation pérenne attestée au lieu-dit L'Orme des Mûriers est datée avec réserve de La Tène moyenne (-250 à -120). Il s'agit d'un bâtiment à parois rejetées, d'un type connu mais rarement identifié en région Centre. Les dimensions de 180 m² pour 17,5 x 11,5 m en font un bâtiment de grande taille. Le plan, organisé selon un module carré central est assez courant. L'emplacement des parois rejetées peut être marqué par un creusement périphérique destiné à recevoir une sablière basse, ou bien à l'emplacement d'une couronne de poteaux de petit diamètre visible côté ouest du bâtiment. Aucune fosse dépotoir ni grenier ou silo, n'ont été découverts à proximité.

Le site semble se poursuivre vers le nord et vers l'ouest avec un creusement linéaire qui pourrait appartenir à un second bâtiment à parois rejetées.

Aucune trace d'enclos fossoyé ou de haies n'a été relevée. Il s'agit probablement d'un habitat ouvert comprenant plusieurs maisons dont nous n'observons que l'extension méridionale.

Un autre site laténien a été identifié à environ 500 m, en direction de l'ouest, lors du diagnostic de la ZAC de la Croix-Badin. Un autre est présumé, à distance équivalente, en direction de l'est. L'occupation des sols à cette époque est donc relativement dense sur ce territoire qui qu'encore très mal connue.

Après une érosion des structures laténiennes, une couche vient les sceller. Elle pourrait résulter d'une mise en repos des sols, d'après l'analyse physico-chimique des sédiments et l'étude de lames minces. Des traces de chauffe pourraient être consécutives à un nettoyage

par brûlis ou à des apports. Dans un second temps, des traces de labours et une zone de prairie se répartissent de part et d'autre d'une clôture. La clôture est datée de la période augustéenne, période d'une nouvelle installation. La conservation de cette couche semble tributaire des constructions romaines qui ont fixé les terres et dont les comblements pierreux ont limité la profondeur des labours ultérieurs.

L'installation nouvelle a lieu sous le principat d'Auguste, vers la fin du I^{er} s. av. J.-C, voire au début du I^{er} s. apr. J.-C. Un grand fossé, de 120 m de long, 5 m de large et 1,7 m de profondeur compose la délimitation d'un établissement rural de grande taille. Aucun retour de fossé n'est connu de manière certaine mais un fossé (partition interne ?) a été découvert côté nord. Pourtant, un petit nombre de tessons de sigillée italique, céramique rare en milieu rural et marqueur d'une acculturation méditerranéenne précoce, ont été retrouvés dans les structures de période augustéenne ou en position résiduelle dans les structures ultérieures.

L'établissement augustéen est de très grandes dimensions avec un fossé en limite sud, une zone agropastorale au nord comprenant probablement champs labourés et pâture, et un habitat situé en dehors de la zone de fouille, plus au nord. L'usage de vaisselle d'importation peu courante, marque une romanisation précoce, habituellement observée en ville ou à proximité de grands axes de circulation. L'occupation de Courville étant placée à proximité de la voie Chartres-Le Mans, elle peut rentrer dans ce cadre.

Au I^{er} s. apr. J.-C., une zone est aménagée à l'aide de drains empierrés prolongés, au-delà d'une certaine limite, par de simples fossés. À cet endroit, une grande cave avec un escalier en terre est construite. Elle est équipée de cinq loges destinées au rangement des

amphores à huile ou vinaire et d'une fosse rectangulaire de 0,8 m de long et d'un mètre de profondeur Au II^e s., elle est remblayée et trois celliers lui succèdent jusqu'au début du III^e s. La fouille met en lumière la préparation des terrains, préalable à la construction des bâtiments. La pérennité de la fonction de stockage révèle aussi une spécialisation fonctionnelle des espaces. Le mobilier issu des comblements des caves est relativement peu abondant et le mobilier métallique est anecdotique. Ces différents éléments donnent l'image d'une zone dédiée à une fonction particulière : le stockage. La spécialisation des espaces est une des caractéristiques des villae romaine et cette partie peut constituer la pars fructuaria décrite par les agronomes latins.

L'évolution architecturale des structures de stockage, de la cave maçonnée du I^{er} s. aux celliers aux parois boisées aux II^e-III^e s., semble suivre le schéma inverse de ce qui est observé par ailleurs avec plutôt une transposition de l'architecture de bois et terre vers une architecture de pierre ou de pierre et terre. Aucune trace d'occupation n'est postérieure au début du III^e s.

L'aqueduc de Landelle dessert la ville d'*Autricum* (Chartres) et passe à Courville. Deux sondages ont permis d'accroître nos connaissances sur cet aménagement. Avec une construction possible en première moitié du I^{er} s., ce programme architectural prend place en plein essor de l'urbanisation de Chartres dont les trames viaires sont en place dès la fin du principat d'Auguste.

Aucun dispositif de descente dans le conduit d'aqueduc n'a été vu. Se pose la question de l'entretien de l'ouvrage.

Un petit habitat définit par la présence d'un bâtiment et d'un puits, et datable entre le V^e et le VII^e s., a été identifié. Le bâtiment à pans coupés, a une surface d'environ 60 m².

À partir du IX^e s. jusqu'au XII^e s., deux bâtiments se succèdent au même endroit et deux systèmes d'enclos se superposent, l'un quadrangulaire, l'autre circulaire. Aucune trace d'habitation n'a été reconnue, mais des puits sont systématiquement présents. Une organisation en deux pôles distincts peut être envisagée, avec un espace voué au nord aux habitations et un autre au sud, enclos, avec une activité agropastorale probable. Entre les deux zones, un four culinaire a été découvert. Ces groupes d'habitat, à caractère agropastoral, regroupent souvent une communauté d'habitants restreinte, probablement familiale.

Aucune occupation n'est attestée après le XII^e s., période réputée correspondre à la construction de l'enceinte de la ville. Il se peut qu'à cette période l'attraction de la ville proche déplace une partie de l'habitat voisin du bourg. Les terres restent des terres agricoles jusqu'aux récentes constructions de lotissements. Le parcellaire enregistré dans le cadastre du XIX^e s. a été en grande partie retrouvé en fouille, dont une partie marquée probablement par une haie vive.

Les traces d'une activité métallurgique de réduction ont été découvertes au nord du site, sans pouvoir être rattachées de manière certaine à une période précise.

Franck Verneau

Époque moderne

ÉPERNON

Étude du caveau de l'église Saint-Pierre

En juillet 2009, une opération de fouille programmée a été réalisée dans un caveau situé sous le chœur de l'église paroissiale d'Épernon (Eure-et-Loir). La structure, de forme carrée (3 m de côté), possède une voûte en plein cintre. On y accède par un escalier d'une dizaine de marches, disposé sur son côté ouest.

Ce caveau, funéraire à l'origine, a connu une fonction secondaire d'ossuaire à partir de 1760. Depuis cette date, il ne fut ouvert qu'en de rares occasions (1795, 1854, 1885 et 1941). C'est lors de la dernière ouverture qu'il fut vidé de son contenu par le curé de l'époque qui décida de mettre en ordre les vestiges osseux. Lors de ce rangement, il découvrit un corps momifié, attribué à Anne-Marie-Louise de Goth, fille du duc d'Épernon décédée en 1685 à l'âge de 17 ans. Cette identification fut facilitée par la découverte d'une épitaphe de cuivre apposée initialement sur un sarcophage en plomb, récupéré en 1795 pour la fabrication de « balles patriotes ». Le corps fut placé dans un cercueil de bois neuf en 1941.

Le projet mené en 2009 par une équipe composée d'archéologues, d'anthropologues et de spécialiste du textile avait plusieurs axes de recherches. Outre l'étude

architecturale et historique du caveau, il convenait de mener une étude sur le corps momifié placé dans un cercueil depuis 1941, en essayant de confirmer l'identité du défunt et en étudiant les vestiges textiles présents. Le second point d'intérêt était relatif à l'ossuaire et à certaines anomalies identifiées dès les premières visites du caveau. Ainsi, la présence de plusieurs crânes sciés au sein de l'amas d'ossements suggérait la pratique d'éventuels embaumements mortuaires pour certains défunts. De la même façon, l'ossuaire semblait illustrer certaines pathologies particulières qu'il convenait de répertorier et d'étudier.

Cet ossuaire, initialement placé dans le clocher de l'église a été introduit dans le caveau en 1760 et remanié en 1941. Les problématiques liées généralement à ce type d'aménagement étaient fortement réduites du fait des nombreuses manipulations pratiquées. Ce fut l'occasion de tester et d'évaluer une méthodologie particulière pour traiter et analyser le plus rapidement possible ce grand nombre d'ossements tout en tentant de perdre le moins d'informations possibles.

L'ossuaire a donc été vidé dans son intégralité en juillet 2009 en enregistrant les pièces osseuses, selon une répartition en grands ensembles qui constituaient le rangement de 1941. Lors de cette extraction, un second corps momifié a été identifié. Ce dernier était dans un état de conservation bien moindre que celui conservé dans le cercueil. Le « déménagement » de cet ossuaire a également permis de mettre au jour trois fragments de dalles calcaires épigraphiées se rapportant, pour deux d'entre elles, à des plates tombes du XV^e s.

L'étude des ossements a permis de dénombrer un minimum de 849 adultes et de 219 immatures soit un NMI de 1068. 10 pièces osseuses présentant des traces de sciages ont été reconnues. L'analyse a permis d'identifier au moins 2 crânes ayant fait l'objet de découpe en relation avec la pratique d'embaumement. Les fragments de 3 autres pièces osseuses suggèrent des sciages dans un cadre de préparations anatomiques et auraient pu être introduites postérieurement dans l'ossuaire. Enfin, 202 pièces pathologiques ont été isolées pour études, ainsi que de très grands nombre de résidus cérébraux. Certaines de ces pièces font actuellement l'objet d'études approfondies.

Le cercueil a été extrait (puis réintroduit) afin d'être transporté à l'hôpital de Garches (92) pour y subir un scanner et un examen extérieur afin de conserver l'intégrité physique du corps. Ce dernier a fait l'objet de micro-prélèvements de tissus humains afin de déterminer si le défunt avait pu bénéficier de produits d'embaumement. De la même façon, des fragments de textiles ont été recueillis pour reconnaître la présence de vêtements et/ou d'un linceul. Enfin, des restes d'insectes identifiés sur le corps et dans le cercueil, ont été prélevés.

Le principal apport de cette intervention est lié à l'étude du corps momifié en cercueil. Il ne s'agit pas de celui de la fille du Duc d'Épernon décédée en 1685. L'examen de la maturité osseuse a révélé une contradiction dans l'âge proposé à la fois par la plaque funéraire et par les registres paroissiaux. S'il s'agit d'un individu de sexe féminin, il ne peut s'agir d'une défunte de moins de 20

ans car les ossements correspondent plutôt à un adulte de plus de 30 ans.

La découverte d'un second corps momifié n'est pas plus conciliable avec un personnage jeune puisqu'il s'agit d'une femme adulte de plus de trente ans.

Nous remettons donc en cause la tradition locale qui visait à attribuer cette « momie » à la fille du 4^e duc d'Épernon, décédée en avril 1685. Les recherches en archives, encore en cours, permettent de proposer la « candidature » d'Anne Vialard, grand-mère d'Anne-Marie-Louise de Goth, probable commanditaire de ce caveau de famille, morte en mai 1680. Ce lieu reçu en effet, au XVII^e s., les corps d'au moins 4 personnes en l'espace de 10 années. En 1680, outre la dépouille d'Anne Vialard, ce sont les restes de son mari, Louis de Goth (3^e duc d'Épernon), décédé en mai 1661, qui furent descendus dans cet espace sous le chœur de l'église Saint-Pierre, son corps avait été mis en dépôt dans une tombe de l'église Saint-Médéric de Paris, en attente de la construction d'un caveau plus en adéquation avec son statut social.

En avril 1685, le caveau reçu le corps de leur petite fille Anne Marie-Louise de Goth décédée prématurément et promise, en l'absence d'héritier mâle, à la transmission du titre ducal. Enfin en 1690, c'est Gaston Jean-Baptiste de Goth (4^e duc d'Épernon), qui rejoint sa fille et ses père et mère.

L'identité du second corps momifié reste délicate. Il ne peut s'agir de la sœur aînée d'Anne-Marie-Louise de Goth décédée dans un couvent parisien en septembre 1706 et pourrait éventuellement se rapporter à Marie d'Étampes de Valençay, femme de Gaston Jean-Baptiste de Goth. Le lieu de sépulture de cette dernière est pas connu et des recherches en archives reprendront en 2010 pour tenter de préciser l'identité de ce personnage. La ré-introduction des os de l'ossuaire dans le caveau et leur rangement dans l'état antérieur à notre intervention, ont été réalisés en juillet 2009.

Philippe Blanchard

Le site antique du Bois d'Authon à Garancières-en-Beauce (008 AH) présente une succession d'occupations rurales des débuts de La Tène ancienne à la fin de l'Antiquité, entrecoupée de quelques hiatus. Cette zone ne peut être isolée de l'occupation protohistorique fouillée, à quelques dizaines de mètres au nord. Confirmant et précisant les résultats du diagnostic, ces deux fouilles mettent en évidence deux noyaux principaux d'occupation : l'un, exclusivement protohistorique (009 AH) et l'autre, couvrant une partie de La Tène finale jusqu'à la fin de l'Antiquité. Malgré les incertitudes persistantes concernant les dates de création des édifices aussi bien protohistoriques qu'antiques, la fouille met en lumière une évolution d'habi-

tats ruraux, ancrés sur un même territoire pendant près de 800 ans.

Au nord de ce secteur se développe un habitat rural (site 009 AH) dès la fin du premier âge du Fer ou au début du second. Sa durée d'occupation est incertaine, un peu plus d'un siècle s'écoulant avant qu'un nouvel établissement agricole s'implante, dans le courant de La Tène moyenne. La caractérisation de cette occupation est imprécise, mais son existence est avérée par quelques creusements, un silo contenant du mobilier céramique et des fibules, bien qu'elles aient pu être rapportées par les nouveaux arrivants. L'occupation a pu être continue et donner lieu, dès

le II^e s. av. J.-C., à la mise en place d'un enclos fossoyé entourant l'habitation et des bâtiments à usages divers. La durée de l'occupation ne dépasse pas le milieu du I^{er} av. J.-C. Les constructions sont ravagées par un incendie et le site est abandonné au profit d'un nouvel établissement à enclos établi deux cents mètres plus au sud (site 008 AH).

Ces établissements laténiens suivent un schéma d'occupation classique, caractérisé au début de la période par des habitats ruraux ouverts puis s'insérant dans un enclos à partir de La Tène moyenne.

L'exploitation agricole de la période romaine, est comparable à de nombreux établissements contemporains aussi bien dans sa forme que dans son évolution. Une cave soigneusement appareillée peut contraster au regard des constructions relativement sommaires de l'habitat. Les éléments de structuration de l'espace interne du site (pallissades, chemin, puits, réseaux fossoyés et zone de rejet des eaux) souffrent d'une datation incertaines. D'une part les relations permettant d'établir une chronologie relative évidente sont absentes, et d'autre part l'homogénéité des

ensembles céramiques, issus notamment des comblements des fossés, ne précisent pas toujours l'ordre de leur création ou de leur abandon, qui reste au stade d'hypothèses. Ce manque de lisibilité fige l'image de cette ferme et de son évolution. Entre sa création et son abandon s'écoulent un peu plus de 200 ans, période durant laquelle elle a évolué, s'est transformée, a modelé son environnement immédiat, a dû connaître des phases d'expansion et peut être même de déprise que l'archéologie n'a pas pu mettre en évidence. L'abandon du site et la concentration de l'occupation au Bas-Empire corroborent des observations souvent mentionnées sur des sites comparables.

Cette fouille archéologique livre en cela un exemple substantiel d'habitat du Bas-Empire. Son apport est significatif pour la connaissance de l'occupation du sol de ce secteur de la Gaule romaine et en particulier de l'habitat rural antique, à travers sa forme et son évolution ici constatées jusqu'aux environs de la deuxième moitié du IV^e s. Les données recueillies ont été confrontées ou mises en perspectives avec celles déjà acquises par ailleurs.

Thibaud Guiot

Âge du Fer

GARANCIÈRES-EN-BEAUCE Le Bois d'Authon

Le projet de création d'une vaste zone d'entrepôts logistiques au lieu dit le Bois d'Authon, à l'extrême nord de la commune de Garancières-en-Beauce (Eure-et-Loir), a conduit le service régional de l'archéologie à prescrire deux opérations de fouilles archéologiques. Sur la base d'un diagnostic réalisé en 2011, il a été choisi d'explorer l'occupation de ce site à travers deux fenêtres. La plus au nord concerne des vestiges protohistoriques sur une surface de 12 000 m², tandis que la zone sud relative à l'époque romaine, s'étend sur 40 000 m². Les deux fouilles ont été réalisées au cours de l'été 2012. Le rapport traite de la période protohistorique mise en évidence dans la zone nord (parcelle A 117p). Quatre périodes d'occupation ont été révélées par le mobilier présent dans les comblements des structures. Les recoupements stratigraphiques entre les faits des diverses périodes sont rares et se limitent à la limite sud de la zone prescrite. A cet endroit, l'occupation protohistorique se superpose aux vestiges du Néolithique.

La fréquentation la plus ancienne remonte au Néolithique moyen 2 (4500 à 3200 av. J.-C. en Île-de-France). Concentrée le long de la limite sud de l'emprise, elle se limite à quelques fosses et quelques poteaux qui ne dessinent pas de plan de bâtiment cohérent. La datation repose sur la présence de céramique et d'éléments lithiques caractéristiques. Les trois phases d'occupation suivantes renvoient à la Protohistoire.

La seconde période correspond au Hallstatt final ou au début de La Tène A (VI^e et V^e s. av. J.-C.). Les vestiges sont tenus et se cantonnent à une poignée de silos et de fosses sur une surface de 570 m². Leur disposition

en groupe évoque un habitat en « aire ouverte », dont la proximité est suggérée par la nature de certains éléments recueillis dans les comblements. Les structures mises au jour relèvent d'une occupation agropastorale constituée en un petit hameau. Les résidus végétaux indiquent un environnement de prairies fraîches. Des traces d'activités bouchères ont été mises en évidence à plusieurs reprises.

La troisième période d'occupation semble remonter à La Tène C2 (première moitié du II^e s. av. J.-C.). Elle n'est perceptible qu'à travers le mobilier. Ce dernier est toujours accompagné de céramique datée du I^{er} s. av. J.-C., conférant à ces éléments anciens un caractère résiduel. La réalité de cette occupation est donc relative, les objets ayant tout aussi bien pu être amenés par les nouveaux arrivants.

La dernière phase d'occupation est la plus importante tant sur le plan de la quantité que de la qualité des vestiges. Elle a été datée du second quart du I^{er} s. av. J.-C. L'organisation spatiale et architecturale des bâtiments, la mise en perspective de l'entrée de l'enclos, les fossés larges et profonds, la présence d'un fourreau ployé et d'une zone funéraire à incinérations, semblent traduire la présence d'un personnage de rang élevé. Le faciès strictement indigène de la céramique ainsi que la nature de son répertoire s'intègre parfaitement au schéma défini pour le secteur parisien avec lequel le site de Garancières-en-Beauce partage bien plus de points communs qu'avec celui de la partie méridionale du territoire carnute pour la première moitié du I^{er} s. av. J.-C.

Jean-Philippe Gay

Les observations archéologiques, réalisées dans le cadre des travaux préparatoires à l'aménagement de la déviation routière de la commune de Gas, ont permis de mettre en évidence la présence, au lieu-dit Les Bordes, d'un établissement agricole de La Tène finale. Le site a été appréhendé partiellement, sur une surface de 4671 m².

Cet habitat rural fossoyé, au plan orthonormé, a livré un ensemble de 6 bâtiments dont 2 greniers et 4 bâtiments à abside trapézoïdale. L'un d'eux, d'une surface de 65,3 m², est interprété comme le bâtiment principal d'habitation, et les trois autres, dont les surfaces sont comprises entre 24 et 28 m², sont interprétés comme des annexes agricoles. Ces édifices témoignent d'une conception modulaire reposant sur des principes mathématiques relativement élaborés.

Le faible corpus mobilier mis au jour sur le site, constitué quasi-exclusivement de céramique, offre l'image d'un vaisselier domestique de tradition indigène assez homogène (prédominance des productions modelées, absence d'importation méditerranéenne et gauloise, faible présence de NPR). Deux objets (un *catillus* et une fusaïole) attestent la pratique d'activités artisanales, sans doute limitées à la sphère domestique.

Ce faciès mobilier est conforme à celui d'un habitat rural modeste dont la vocation agricole est confirmée par les résultats des études spécialisées. L'étude carpologique a notamment permis d'identifier un spectre céréaliier réduit (amidonnier, orge vêtue et avoine) ainsi qu'une part réduite des légumineuses, conformément aux grandes



Proposition de restitution du bâtiment d'habitation et des annexes agricoles du site de Gas « Les Bordes » (A. Louis, CD28)

tendances observées en France septentrionale pour la fin du second âge du Fer.

Le cortège taxonomique observé est également en adéquation avec les données protohistoriques, notamment

celles de la région Centre, avec l'apparition des landes à genêt/ajonc, probablement la présence d'une fruticée et d'une chênaie caducifoliée claire plus ou moins humide.

Emilie Fencke



Gas, les Bordes, plan général de l'établissement rural (A. Louis, CD28)

GAS Le Moulin à Vent

Les observations archéologiques, réalisées dans le cadre des travaux préparatoires à l'aménagement de la déviation routière de la commune de Gas (Eure-et-Loir), ont permis de mettre en évidence la présence, au lieu-dit Moulin à Vent, de deux ensembles de vestiges datables de la Protohistoire récente.

Le premier, localisé dans la zone nord-est de l'emprise de fouille, se compose de quelques fosses et trous de poteau dont la fonction reste indéterminée. L'organisation spatiale du site est peu perceptible, même si les vestiges semblent se densifier vers le nord-est, suggérant une extension dans cette direction. Le corpus céramique

atteste la vocation domestique de l'occupation et permet de la rattacher à la phase finale du Hallstatt (Hallstatt D3). Le second ensemble, situé dans la partie sud de l'emprise, correspond à une partie d'enclos fossoyé composée de deux tronçons se joignant à angle droit. L'aire enclose, observée sur une surface de 376 m², n'a livré aucun vestige mobilier ou immobilier. Les rares éléments mobiliers, notamment céramiques, provenant du fossé permettent de proposer une datation rattachant cette structure à une occupation de La Tène finale.

Emilie Fencke

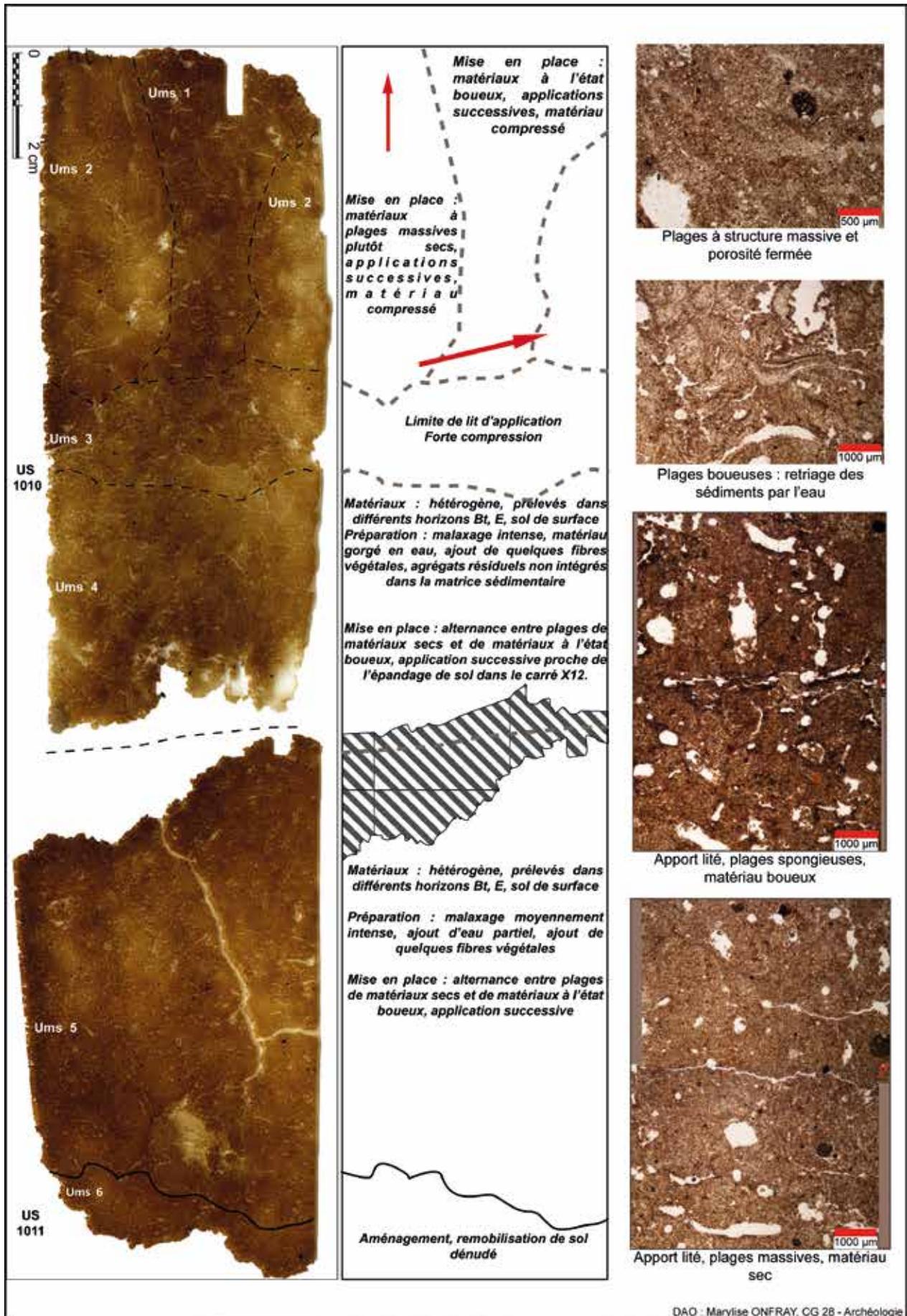
GAS Les Grands Noyers

En Eure-et-Loir, la majeure partie des sites archéologiques est reconnue en contexte de plateau. Ces formations peuvent être composées de calcaires et argile à silex, comme en Beauce ou d'argile à meulière et de sables au nord du département. Ils sont recouverts d'une couche plus ou moins épaisse de limons. Ces derniers sont soumis à des processus de pédogénèse et de remobilisations naturelles (érosion/accumulation) ou artificielles (pratiques culturales intensives). La combinaison de ces processus a des conséquences majeures sur la conservation des vestiges archéologiques. Elle complique la détection, la lecture et la compréhension des sites. Du fait de leur ancienneté, les occupations du Néolithique sont soumises à ces contraintes. C'est particulièrement le cas pour la fin de cette période chronologique, mal documentée dans ce secteur géographique. Il s'agit pour l'essentiel de nappes de mobiliers, appelées « épandages ». La nature des occupations (fonction, temporalité) qu'elles reflètent, reste mal élucidée. Le plus souvent, elles sont considérées comme des couches remaniées ou en position secondaire.

Le site de Gas Les Grands Noyers, localisé à la transition des plateaux de Beauce et du Hurepoix, livre ce type de vestiges, perturbés par une occupation protohistorique, peu lisible. Une approche géomorphologique et géoarchéologique fine de la stratigraphie du site a permis de montrer que la pente actuelle était initialement plus prononcée. Cette dernière serait à l'origine de différentes phases de colluvions, à la fois antérieures, contemporaines et postérieures aux occupations humaines reconnues et en partie responsable de leur altération. Une approche manuelle fine des niveaux de mobilier, relevés en trois dimensions, couplée à plusieurs phases de décapage et associée à une étude géoarchéologique (analyses de micromorphologie des sols) a permis de

préciser la nature des processus pédo-sédimentaires, naturels ou anthropiques, responsables de leur formation. L'identification des faciès liés à l'aménagement, à l'occupation et à la conservation du site a ainsi été possible. Enfin, cette approche a donné la possibilité de reconnaître, avec plus ou moins de certitude, des fosses d'implantation de poteau formant des alignements irréguliers mais parallèles. Ils dessineraient un vaste bâtiment à possible abside, orienté est-ouest, d'au moins 20 m de long pour 6 à 8 m de large. L'absence de trous de poteau clairement porteurs et d'aménagements visibles à l'emplacement théorique des parois oblige à envisager un mode de construction différent de ceux habituellement reconnus dans le nord de la France pour cette période. Des traces de matériaux de construction de type bauge ont été décelées lors de l'étude micromorphologique des sédiments de ce secteur. Elles permettent d'envisager une construction en terre et bois. L'une des nappes de mobilier correspondrait à des sols successifs (cumulés), identifiés dans la zone circonscrite par ces trous de poteau, donc à l'intérieur du bâtiment. L'autre, située à l'extérieur au nord-est de l'hypothétique abside, serait le fruit de rejets successifs en aire ouverte formant un dépotoir. L'homogénéité du mobilier, issu de ces deux zones, tendrait à démontrer leur contemporanéité.

Le mobilier céramique issu de ces nappes est essentiellement constitué de pâtes rouges, relativement épaisses, aux inclusions grossières. Les formes associées sont hautes, cylindriques ou tronconiques, parfois en « tonnelet ». Elles peuvent être associées à des moyens de préhension de type languettes. Des céramiques plus fines existent par ailleurs. Elles correspondent à des formes basses ouvertes, de couleur sombre et ornées de triangles incisés remplis d'impressions au poinçon. Cet assemblage est typique du Néolithique final régional,



Gas, faciès évoquant l'existence d'un mur en terre massive (M. Onfray CD28)

sans pour l'instant renvoyer à un groupe culturel particulier. Le mobilier lithique se compose de produits de débitage et d'éléments de mouture, qui laisse entendre un assemblage à vocation domestique. L'outillage est dominé par les micro-denticulés et les grattoirs. Il se singularise par la présence de tranchets sur éclat. Deux datations au 14C, effectuées sur des charbons de bois prélevés au coeur de la plus grande densité de mobilier, situeraient ce corpus à la transition entre le Néolithique récent et le Néolithique final soit autour de 3000-2900 av. J.-C.

Différents processus pédo-sédimentaires propres aux limons de plateau, ont rendu l'approche de ce site ardue. Une méthodologie adaptée a permis de mettre en évidence des vestiges suffisamment bien conservés pour faire de cette occupation l'une des mieux documentée de cette période, pour ce secteur du sud-ouest du Bassin parisien.

Jean-Yves Noël

Âge du Fer

GELLAINVILLE Avenue Gustave-Eiffel

Gallo-romain

Le site des Beaumonts à Gellainville est localisé dans une zone d'activité appartenant à la commune de Gellainville (Eure-et-Loir), à 4 km au sud-est de Chartres. Il est situé sur le plateau de Beauce, en limite du bassin de l'Eure. L'opération de fouilles préventives a été menée en 2009 sur une surface de 3,5 ha. Le site est le témoin de près de sept siècles d'occupation en milieu rural à proximité de Chartres-*Autricum*, du début du second âge du Fer au Haut-Empire. La question de la continuité entre chacune de ces phases d'occupation du site est difficile à déterminer, notamment pour les périodes les plus anciennes, où les aménagements sont sommaires.

Une première installation a lieu sous la forme de quelques bâtiments sur poteaux, aménagés en aire ouverte à La Tène ancienne, dans la partie nord-ouest du site. Un petit enclos marque l'existence d'une occupation à La Tène moyenne. Il est probable que son abandon, au cours de la période, implique la désertion temporaire du secteur.

Le site connaît un développement important à partir de La Tène finale, avec l'implantation d'un établissement rural à vocation agropastorale qui s'étend sur au moins 22 000 m². L'espace, bien structuré, s'organise à l'intérieur d'un vaste enclos qui abrite l'habitat et les aires d'activités.

Quelques aménagements (deux bâtiments sur poteaux et des systèmes de clôture), attribués au début du 1^{er} s. apr. J.-C., s'inscrivent dans une période de transition entre deux grandes phases d'occupation. Les bâtiments sur poteaux s'intègrent à la structuration de la ferme de la période gauloise (installés à l'intérieur d'espaces délimités par des fossés) et préfigurent l'organisation du nouvel établissement en place vers le milieu du 1^{er} s. apr. J.-C.

L'unité d'exploitation s'inscrit progressivement dans un nouveau modèle d'occupation. On constate des évolutions dans les modes architecturaux et dans la délimitation des espaces d'activités, avec l'apparition de constructions sur fondations maçonnées (bâtiment, enclos de la cour et cave). Si la nature des aménagements a changé, on peut aussi percevoir des similitudes entre ces deux phases d'aménagement, notamment en termes de structuration spatiale, avec le maintien du lieu d'implantation de l'aire domestique (cour) dans les limites exactes de l'enclos d'habitat de la ferme gauloise. Dès la fin du 1^{er} s., la fréquentation de l'établissement décline et le site est finalement abandonné au milieu du 2^e s. de notre ère. Toutefois, la découverte d'un fragment de sigillée d'Argonne dans le comblement supérieur d'une mare, témoigne d'une petite occupation au Bas-Empire, soit totalement érodée, soit en lien avec l'établissement agricole situé sur le site du Radray, à proximité immédiate.

David Wavelet

Moyen Âge

LUCÉ 9-15 rue de la République, abords de l'église Saint-Pantaléon

Époque moderne

Au cours de travaux réalisés en juillet 2011, aux abords de l'église Saint-Pantaléon de Lucé, des ossements humains ont été découverts dans une tranchée. À la demande du service régional de l'Archéologie, la suite des travaux a été réalisée sous la surveillance du service archéologique du Conseil général d'Eure-et-Loir. Aucune autre découverte notable n'ayant été effectuée à cette

occasion, cette opération a surtout été l'occasion d'observer la stratigraphie de cette partie de l'agglomération chartraine et de rassembler quelques informations sur l'histoire de l'église Saint-Pantaléon.

Nicolas Payraud

MAINVILLIERS Boisville

Le site de Boisville, sur 2 500 m² est essentiellement caractérisé par une occupation domestique du Néolithique. Marquée par quelques structures en creux, surtout des foyers, cette occupation est datée du Néolithique moyen 1. Un ensemble de datations radiocarbone confirme cette attribution. La petite surface de prescription, l'état de conservation du site et la faible quantité de mobilier ne contribuent pas à une meilleure compréhension de cet espace.

L'assemblage lithique, pour huit structures, est homogène. Pour les autres corpus, l'attribution à une phase chronologique n'est pas possible. Cette conclusion émerge aussi de l'étude céramique. L'occupation néolithique semble avoir duré depuis le Villeneuve-Saint-Germain jusqu'au Néolithique moyen II.

Aucune implantation de bâtiment n'est certifiée. Des zones dédiées au travail des peaux ou au rejet de débitage sont supposées. Implanté en tête de vallons fossiles, ce site correspond probablement à un petit espace d'un habitat dont deux unités d'habitation ont été observées.

Le site a livré quelques données sur les occupations rurales, modernes et gallo-romaines, notamment une grande fosse d'extraction, des chemins aménagés et des fossés parcelaires reconnus sur le cadastre napoléonien. Ces structures perturbent les occupations antérieures qui apparaissent à faible profondeur.

Malgré la difficulté de cerner les bâtiments du Néolithique moyen dans un contexte limoneux, des informations chrono-culturelles intéressantes ont été acquises. Elles tendent à rapprocher les cultures du Cerny, entre Loire et Seine, de celles issues du Bassin de la Seine. Au-delà de son état de conservation et du peu de vestiges qu'il a livrés, le site de Boisville permet d'accumuler les données sur la densité des installations néolithiques sur le plateau à l'ouest de la vallée de l'Eure. Elles s'ajoutent aux informations récentes locales pour confirmer la présence pérenne du Néolithique moyen I, mais aussi une présence continue, et éparse, depuis le Villeneuve-Saint-Germain jusqu'aux périodes historiques.

Frédéric Dupont

MAINVILLIERS Boisville

La fouille du site Boisville, à Mainvilliers, a été réalisée sur deux secteurs distincts. Le premier s'est révélé quasi stérile d'un point de vue archéologique. Le secteur 2 a révélé deux occupations du Néolithique moyen et une occupation protohistorique, de la fin de l'âge du Bronze, qui n'a laissé que peu de traces. Quelques empierrements et fossés drainants modernes traversent le site.

Les structures sont perturbées par les racines des végétaux et les animaux fouisseurs dont les galeries ont fortement endommagé les stratigraphies des comblements, occasionnant un mélange important du mobilier archéologique. La datation des structures contenant des

vestiges mobiliers a néanmoins été possible pour environ deux tiers d'entre elles.

L'étude de la céramique date la première occupation du Néolithique moyen 1, groupe de Cerny de type Videlles, et la seconde, qui comporte moins d'éléments, du Néolithique moyen 2. Dans les deux cas les vestiges sont constitués de fosses, de structures de combustion creusées dans le sol, de mobilier lithique et de mobilier céramique. Ces vestiges correspondent aux traces d'une zone d'exploitation agropastorale. Ils s'accordent en ce sens avec ceux découverts précédemment sur cette zone du plateau beauceron entre Eure et Coinon.

Stéphane Durand

MIGNIÈRES Les Vergers

À 15 km au sud-est de Chartres, en frange sud du bourg de Mignières, la fouille préventive sur le tiers nord de la surface diagnostiquée au lieu-dit Les Vergers, a débuté le 1er mars 2010 par un décapage total de 8000 m². Sous 0.40 m de terre arable en moyenne, ont été dégagés des vestiges du Néolithique, des âges des métaux, des périodes gallo-romaine, mérovingienne, moderne et industrielle. Les niveaux d'occupation sont rarement

conservés, voire inexistant pour les périodes les plus anciennes. La fouille a surtout porté sur des structures en creux dans le terrain naturel (limons des plateaux colluvionnés). La chronologie relative des structures, le mobilier révélé par leur comblement et la « logique » du plan ont permis de distinguer dix phases d'occupation. La première remonte au Néolithique moyen I (bâtiment, aires d'activités, trois fours) et se caractérise par un habitat



Minières, les Vergers, fous néolithiques (Bruno Lecomte, ville de Chartres)

qualifié de pérenne au vu de l'abondant mobilier lithique et céramique associé. La phase suivante (indices de l'âge du Bronze, du deuxième âge du Fer et augustéen), trop lacunaire n'a pu être qualifiée. Les troisième et quatrième phases (Haut-Empire) présentent une occupation rurale (partie d'une ferme indigène ?) avec des bâtiments sur poteaux, une mare et des champs organisés selon une trame orthogonale. À la fin de l'époque antonine, la création d'un grand fossé au sud du site, la densité du bâti (caves, bâtiments semi-enterrés) au nord, le mobilier abondant et divers retrouvé dans les fosses de rejets, signalent un habitat de type « vieux ». Dès le Bas-Empire, l'économie se diversifie avec un rôle grandissant du

travail du fer. Cette activité dominera la septième phase (grand foyer de forge) pour une occupation mérovingienne très lacunaire. Après un hiatus de plus de 1000 ans dans le mobilier collecté, un grand chemin, probablement défini à partir de divisions parcellaires du XVIII^e s. marque le retour à des occupations agricoles, probablement dès le X^e s., comme le révèlent les sources écrites et historiques. Depuis 2005, le remodelage des espaces de circulation et la création d'une zone pavillonnaire marquent la dixième phase.

Pascal Gibut

Âge du Fer

NOGENT-LE-ROI

Déviation routière (tronçon AB) zone 1, le Pierré

Gallo-romain

Les observations archéologiques réalisées lors des travaux préparatoires à l'aménagement de la déviation routière de Nogent-le-Roi (Eure-et-Loir) ont permis d'étudier un établissement rural occupé de La Tène finale au Bas-Empire et d'en percevoir les évolutions. À ces vestiges sont associés quelques indices isolés de fréquentation à d'autres époques : une fosse néolithique, une fosse médiévale, un réseau parcellaire contemporain.

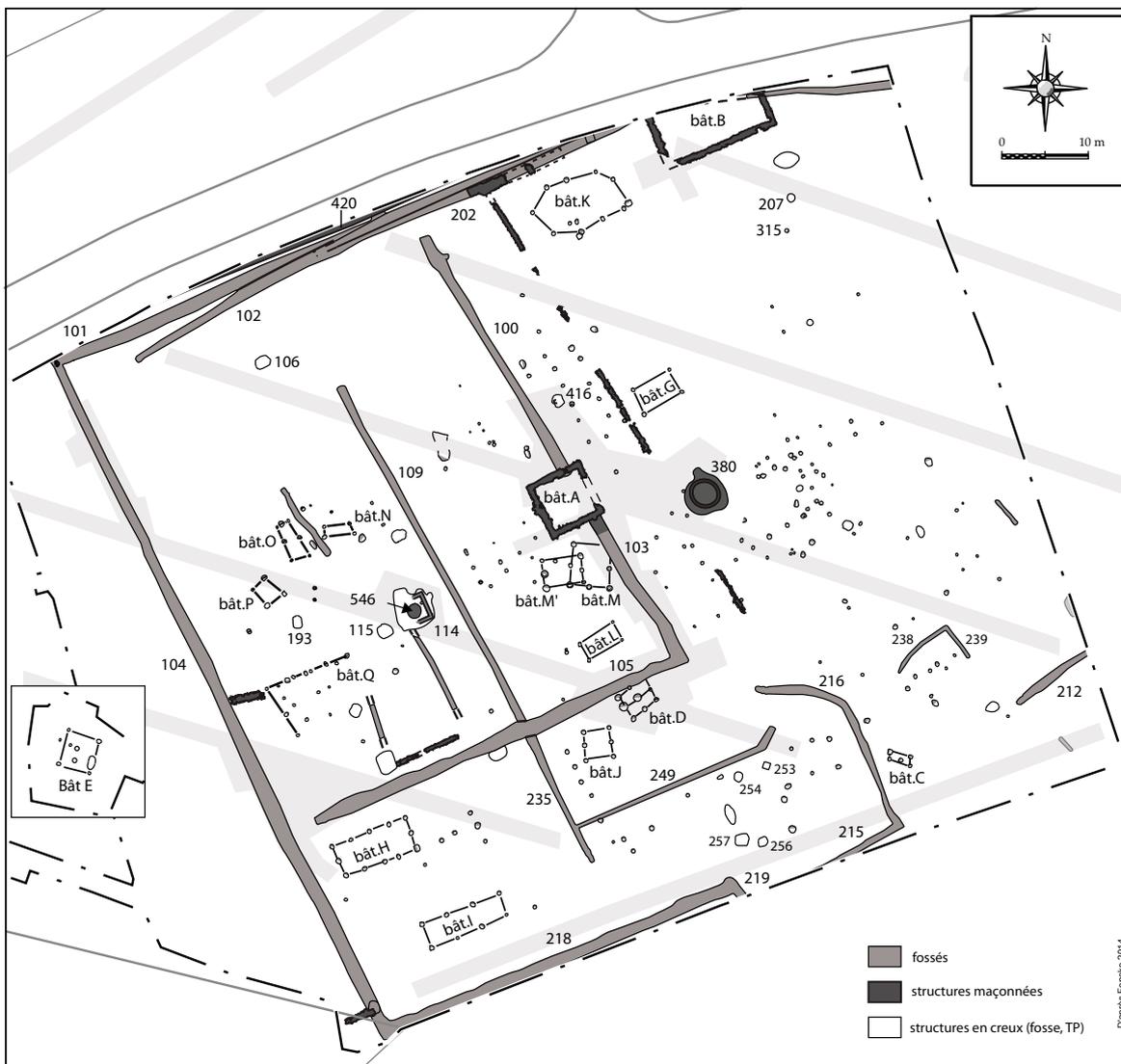
L'occupation antique, qui semble s'étendre au-delà de l'emprise de fouille, vers le sud et l'est, a été observée

sur une surface de 10 647 m². L'occupation laténienne est matérialisée par un réseau fossoyé complexe auquel sont associés des bâtiments sur poteaux à vocation agricole, artisanale et d'habitation. Cette phase reste mal caractérisée chronologiquement. Dès la conquête et jusqu'à l'époque augustéenne, le réseau fossoyé est étoffé par l'aménagement d'un fossé en L délimitant le cœur de l'occupation et notamment la zone d'habitat. Certains bâtiments disparaissent, en lien avec l'aménagement de ce fossé, tandis que d'autres semblent perdurer. De nouveaux sont également aménagés. Le réseau fossoyé

tombe en désuétude dès le courant du I^{er} s., avant d'être en partie remplacé par des murs de clôture sur fondations en pierre. Dans le courant du I^{er} s. puis durant le second, de nouveaux bâtiments, ainsi qu'une cave et un puits, sont édifiés selon le même mode architectural, tandis que perdurent les constructions sur poteaux plantés. Après un court hiatus dans la seconde moitié du III^e s., une ultime phase de fréquentation, dans la se-

conde moitié du IV^e et au début du V^e s., est matérialisée par un bâtiment sur poteaux et quelques fosses localisées dans le quart nord-est de l'emprise. L'utilisation comme dépotoir du puits durant cette phase semble témoigner d'un déplacement du cœur de l'occupation hors des limites de l'emprise, sans doute vers l'est.

Emilie Fencke



Nogent-le-Roi, le Pierrer, plan général de l'établissement rural (E. Fencke, CD28)

Âge du Fer

NOGENT-LE-ROI Déviation routière (tronçon AB) zone 3, le Pierrer

Gallo-romain

Quelques éléments mobiliers trouvés dans les structures gallo-romaines et dans les limons établissent la présence de l'homme sur le plateau dès la Préhistoire. Un tesson de céramique peu roulé, une hache polie, une lame micro-denticulée, etc. pourraient indiquer qu'un site néolithique se trouve à peu de distance de l'emprise de la fouille.

Les prospections aériennes réalisées sur le plateau de Nogent-le-Roi ont permis de localiser des occupations

protohistoriques en enclos fossoyés en bord de plateau et un indice d'occupation a été identifié sur le tracé de la déviation, à l'ouest de la fouille.

L'organisation et la nature des vestiges du I^{er} et du début du II^e s. apr. J.-C. indiquent que la zone de fouille peut se situer à la limite entre une zone dédiée aux pratiques agricoles (mouture du grain, stockage, pacage des bêtes, travail de la laine) et une zone résidentielle disposant

du confort d'une pièce thermale, de l'agrément de murs décorés et de sols en mosaïque. Les vestiges peuvent correspondre à l'articulation entre la pars rustica et la pars urbana d'une villa.

Le travail de la laine semble avoir composé une partie des activités de cette installation rurale sans qu'on sache s'il s'agit d'une ressource destinée à l'usage de l'établissement ou s'il s'agit d'un artisanat, c'est-à-dire d'une production commercialisée.

Des écueils se présentent pour déterminer le statut du propriétaire : la zone fouillée donne des informations sur la partie résidentielle équipée d'un hypocauste et de peintures murales et un graffiti laisse entendre que des lettrés sont présents. S'en dégage l'idée d'une certaine aisance des habitants. Cette impression est appuyée par l'absence de recyclage du verre et du métal

L'hypothèse d'une villa peut être avancée avec prudence. L'étude des restes osseux décrit des habitudes alimentaires compatibles avec ce qu'on connaît des consommations étudiées dans des villa d'Île-de-France et de Picardie. Toutefois, la partie fouillée est trop restreinte pour distinguer dans les quelques vestiges mis au jour les éléments caractéristiques qui composent une villa.

Dans la deuxième moitié du II^e s., un léger agrandissement a lieu, sans changement de nature de l'occupation et à la fin du II^e s. des bâtiments en dur sont construits à l'emplacement de bâtiments légers.

Les témoins d'une récupération partielle au cours du III^e s. amènent deux hypothèses. Ces démolitions peuvent correspondre à des réaménagements du domaine avec une contraction de l'occupation et un relatif

abandon des parties situées dans la zone fouillée, ou bien un abandon et une destruction de l'établissement dans son entier.

Une fosse comprenant du mobilier des IV^e - V^e s. en bordure de l'occupation précédente pose la question de la persistance de l'établissement rural.

Après un hiatus dans l'occupation de la zone située en marge orientale, courant depuis le III^e s. jusqu'aux X^e - XII^e s., un fond de cabane marque une nouvelle phase d'installation dans le secteur. À cette période, les terres de Nogent-le-Roi feraient partie des possessions d'Hugues le Grand.

L'histoire contemporaine a également marqué le paysage du plateau de Nogent-le-Roi avec l'installation d'un aérodrome sur 120 hectares. D'abord aérodrome auxiliaire des forces alliées pendant la guerre de 39-45, il sera maintenu en état de fonctionnement pendant l'occupation allemande avec des simulacres d'activité (avions en bois) jusqu'en 1944. A cette date, les Allemands feront quelques missions à partir de Nogent. C'est très probablement lors de cette courte période d'activité que les soldats ont installé des abris semi-enterrés à proximité des pistes d'envol. Deux de ces abris ont été retrouvés et un a été fouillé. Les soldats disposaient de deux banquettes et d'un espace de 6 m² pour le plus petit des deux abris. En l'absence de témoignages ou de documents complémentaires, le rôle exact de ces abris dans la vie de l'aérodrome n'est pas établi : seuls des morceaux de verre à vitre et une pièce de cinq pfennig ont été découverts dans le comblement de l'abri fouillé.

Franck Verneau

Gallo-romain

POUPRY Villeneuve

Gallo-romain

Le site gallo-romain a été identifié lors d'un diagnostic en 2003, préalable au projet de zone d'aménagement d'intérêt interdépartemental d'Artenay-Poupry. Il a fait l'objet d'une fouille du 22 octobre 2012 au 11 janvier 2013. Une tranche ferme de 8381 m² a concerné la moitié ouest de l'enclos et la fouille exhaustive des structures gallo-romaines associées. La tranche conditionnelle n'a été que partiellement mise en place dans la moitié est de l'enclos où aucune structure n'avait été observée au diagnostic.

La fouille du site a mis en évidence une petite exploitation agropastorale qui se développe au plus tard dans la seconde moitié du I^{er} s. et qui est abandonnée à la fin du II^e s. ou au début du III^e s. ap. J.-C.

L'étude a permis de distinguer trois phases d'occupation. La première est caractérisée par la mise en place d'un enclos d'1,5 hectare. Situé à 700 m de la voie romaine Orléans-Chartres, il est orienté est-ouest. Il mesure 150 m de long pour 100 m de large. Il est scindé en deux

parties inégales par une voie qui relie deux accès symétriques situés dans les fossés nord et sud de l'enclos. Cette distribution distingue un tiers ouest aménagé où se concentre le bâti agricole, avec un usage probable de stabulation ; d'une partie plus vaste à l'est, vide de toute structure archéologique et interprétée comme une zone agropastorale.

Un second enclos est creusé à la fin du I^{er} s. ou au début du II^e s. Il se caractérise par un rétrécissement du tiers ouest de l'enclos du précédent état.

Les fossés sud et ouest de l'enclos antérieur, font l'objet d'un curage partiel. Un nouveau fossé, au nord, est creusé. La moitié est du précédent enclos n'est probablement plus clos de fossés. Ce nouvel enclos connaît deux états d'aménagement et d'occupations successifs, le premier daté du II^e s., le second de la fin du II^e s. Le site paraît abandonné au début du III^e s.

Le décapage de la moitié ouest du site a permis la fouille d'un secteur bâti dans l'angle nord-ouest de l'enclos sur une surface d'environ 2000 m², soit 50 m par 40 m. Du fait de l'état de conservation très variable des structures et du manque de mobilier datant, l'organisation spatiale de cette phase est moins bien appréhendée et laisse de nombreuses incertitudes. Il se compose d'une ou plusieurs constructions en bois, ayant probablement un usage de stabulation, et de deux celliers. A proximité, une fumière a été identifiée. Sa présence accentue le caractère agropastoral de cette partie de l'enclos.

À la fin du II^e s., l'espace bâti évolue : les celliers sont remplacés par l'aménagement de deux caves successives. La fumière fait place à une petite activité d'extraction de marne calcaire.

Un bâtiment sur fondation de pierres de plan rectangulaire de 135 m² a également été fouillé. Distant d'environ 40 m au sud de l'espace bâti de la seconde phase d'occupation, il s'en distingue à la fois par son relatif

isolement et surtout par son orientation nord-ouest sud-est. Cette construction, arasée dont les murs ont été récupérés en grande partie, a fourni un unique tesson de céramique, daté de la première moitié du I^{er} s., dans les remblais des tranchées de récupération. Ces quelques éléments ne permettent pas de rattacher concrètement ce bâtiment à l'une ou l'autre ou aux deux phases d'occupation de l'établissement rural.

L'habitat de cet établissement rural n'a pas été identifié. Cependant, le mobilier archéologique mis au jour (brûle-parfum dit à serpents, vaisselle en verre...) indique son existence.

La troisième phase d'occupation postérieure à l'abandon de l'établissement rural, se caractérise par un fossé, orienté est-ouest qui traverse de part en part le site, parallèle à l'axe des anciens fossés d'enclos, mais à une période qui n'a pu être déterminée.

Aurélien Hamel

Âge du Fer

POUPRY Vers Artenay

Outre une fréquentation au Néolithique, les vestiges mis au jour sur la parcelle Vers Artenay témoignent d'une fréquentation intensive à la Protohistoire. Le mobilier céramique et les datations isotopiques permettent de situer chronologiquement les occupations autour de deux phases. L'une, ancienne, correspondrait à un large V^e s. av. J.-C. et l'autre, plus récente, pourrait couvrir une partie du IV^e s., la première moitié du III^e s. et même perdurer au début du II^e s. av. J.-C.

Les vestiges les plus anciens se situent au sud de la zone décapée. Ils sont diffus et montrent un certain déficit de conservation. Les structures de stockage y sont généralement de petite taille. Les vestiges les plus récents sont plus concentrés. Ils ont été identifiés plus au nord, sous forme de locus constitués de constructions sur poteaux plantés et de structures de stockage souterrain, regroupées ou isolées, souvent de plus grande taille. La majeure partie des faits archéologiques (90 %), notamment les trous de poteau, restent non datés. En raison de l'existence de plusieurs phases d'occupation, ces faits, majoritairement situés dans le quart nord-est de l'emprise, ne peuvent être objectivement rattachés à l'une ou l'autre de ces grandes phases.

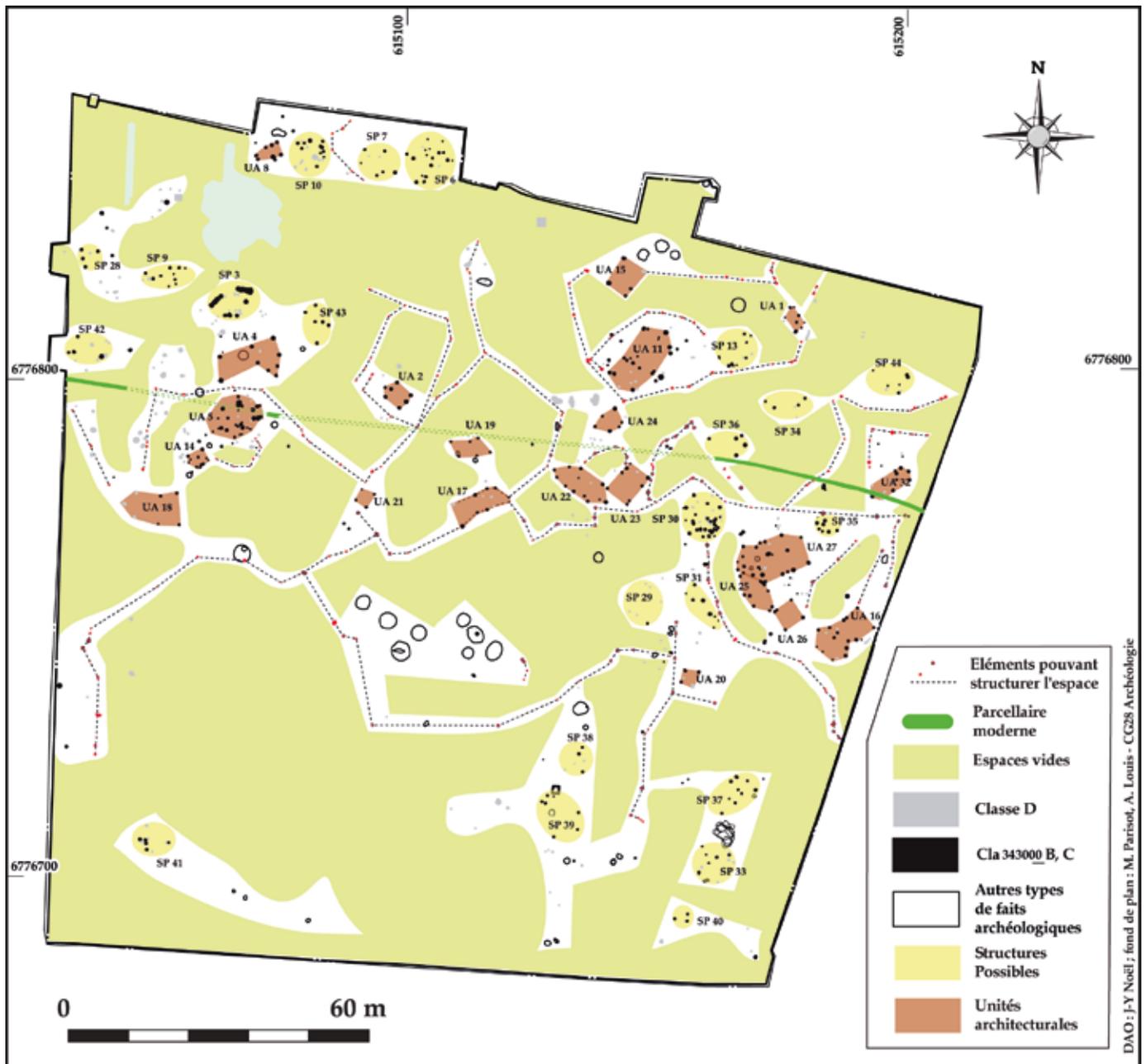
La structuration générale de cette/ces occupation(s) montre(nt) toutes les caractéristiques d'un habitat ouvert. Si aucune limite fossoyée ne le structure, l'espace apparaît globalement organisé. En effet, un système de partition de l'espace fondé sur d'hypothétiques clôtures peut être proposé, au moins pour la partie nord du site. De tels aménagements se justifient pleinement par l'activité agropastorale attestée sur le site par les études effectuées sur la faune, les carpoïstes et les charbons de bois.

Les données funéraires peu nombreuses mais bien présentes, ne documentent que la seconde phase de l'occupation protohistorique. Elles sont composées d'une inhumation en fosse et d'une autre au fond d'une structure de stockage.

Enfin, si l'extraction de la marne est bien présente (enrichissement des sols), notons que les vestiges traduisant une intense activité artisanale sont absents. Seuls une fusaïole et les fragments d'un peson, évoquent le travail du textile dans ce secteur. Une scorie de fer traduit la possibilité d'activités métallurgiques. Les structures habituellement associées à ce genre d'indices (fosses, structures semi-enterrées...) n'ont pas été repérées dans l'emprise.

En raison d'autres vestiges protohistoriques repérés aux alentours, sur une surface globale de 11 ha et de manière plus concentrée, sur une zone de 3-4 ha aux abords immédiats du site, ces résultats renvoient aux problématiques portant sur la naissance de « l'organisation villageoise » ou de la « proto-urbanisation », connue en Europe aux III^e et II^e s. av. J.-C.. En l'absence de décapage extensif du secteur, les données dont nous disposons semblent encore trop partielles pour ce genre de réflexion. Il a été jugé préférable d'évoquer un « habitat aggloméré » dont l'occupation principale se situerait entre la fin du IV^e et le début du III^e s. av. J.-C. Les vestiges exhumés dans ce secteur semblent correspondre à cette définition, un habitat ouvert, dense ou plus ou moins concentré, à vocation agricole. Il s'opposerait alors aux fermes « isolées » constituant l'exploitation de ce terroir au début du V^e s. av. J.-C..

Jean-Yves Noël



Poupry, mise en évidence de possibles systèmes de partition de l'espace (DAO J.-Y. Noël, fond de plan M. Parisot, A. Louis CD28)

Néolithique

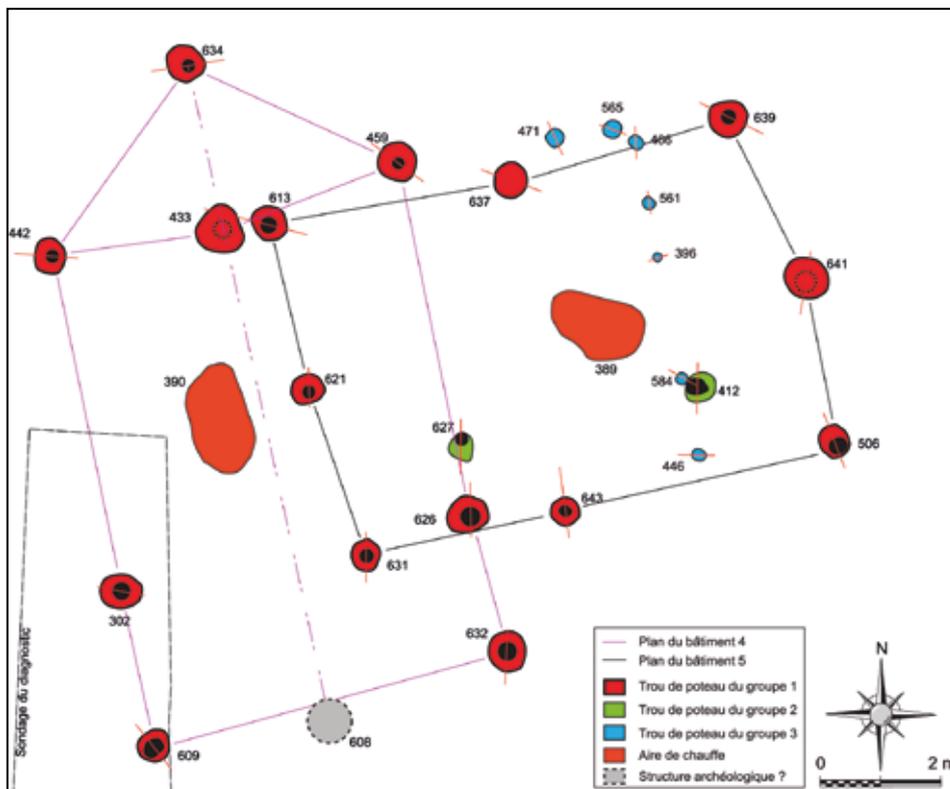
POUPRY Vers Artenay

Âge du Fer

Le site de Poupry Vers Artenay a été fouillé en 2013, dans le cadre de l'aménagement d'une vaste zone activités sur les communes de Poupry en Eure-et-Loir et d'Artenay dans le Loiret. Elle fait suite à la découverte d'une nappe de mobilier attribuable au Néolithique final et des vestiges d'un potentiel bâtiment sur poteaux à proximité, lors du diagnostic préalable.

La prescription concernait une surface d'un peu moins de 1,1 ha, au sud-est du village. Les décapages ont permis de reconnaître les vestiges d'un habitat attribué à l'étape finale du Néolithique et dans une moindre mesure des vestiges plus épars d'une occupation Hallstatt final/La Tène ancienne.

Le site se trouve sur le plateau de Beauce, en limite sud-est du département d'Eure-et-Loir, à une vingtaine de kilomètres au nord d'Orléans. Il se localise à la bordure sud-est de la « cuvette de Poupry », vaste dépression formée dans les calcaires de Beauce et comblée par des formations de marnes tertiaires. La couverture limoneuse y est peu épaisse et relativement épars. Ce secteur est exempt de matériaux siliceux exploitables, car les premiers affleurements se situent à plus de 20 km. Le relief est peu marqué, organisé par des talwegs larges et peu profonds et des buttes longilignes résultants de l'accumulation de sédiments en limite de parcelles par les pratiques aratoires (crêtes de labours). Le réseau hydrographique se limite à des cours d'eau intermittents,



Répartition spatiale des faits du locus III attribués à l'occupation du Néolithique final (M.-A. Rodot, CD28)

connectés au bassin versant de la Conie qui draine les eaux de ruissellement vers le Loir.

Les vestiges néolithiques se localisent sur le tiers ouest de l'emprise, au droit d'une crête de labours qui domine le terrain alentour d'environ 0,50 m. Ce léger relief a favorisé la conservation de formations argilo-limoneuses peu épaisses au sein desquelles se rencontre le mobilier néolithique. Ces vestiges se répartissent en deux locus (I et III) stratifiés associant couches de mobilier et structures archéologiques.

Réparti sur une surface d'environ 170 m², le locus III livre les plans de deux bâtiments rectangulaires, sur poteaux profondément implantés, dont la surface ne dépasse pas 60 m². Ils sont associés à des couches d'occupations d'une dizaine de centimètres d'épaisseur, livrant du mobilier de la première moitié du III^e millénaire et deux zones de sédiments rubéfiés, interprétées comme l'emplacement de probables foyers, dans l'espace enclos par les poteaux.

Le locus I se matérialise par une forte densité de mobilier à vocation domestique identifié sur une surface de 140 m² et par une zone de sédiment rubéfiée, identique à celles observées au sein des bâtiments du locus III. La couche archéologique n'excède pas 10 cm d'épaisseur. Le type de mobilier, sa répartition spatiale et les analyses micro-morphologiques attestent de l'existence de couches d'occupation en rapport avec la sphère domestique comme le suggère la composition de l'assemblage mobilier. Aucun trou de poteau ne vient attester

la présence d'un bâtiment. Seul un effet de paroi et la présence d'un potentiel emplacement de foyer pourraient attester d'une construction dont les matériaux et la mise en œuvre ne laissent pas de traces perceptibles.

Avec 3468 artefacts, le corpus mobilier est un des plus importants numériquement pour le nord de la région Centre. L'étude de la céramique a permis de définir un assemblage propre au site, constitué par fond commun type « Gord », une composante à consonance arténacienne et un « faciès autre » qui reste à définir. Cet assemblage trouve des comparaisons sur de nombreux sites contemporains, répartis sur une vaste zone géographique allant de la région du Grand-Pressigny au sud de la vallée de la Seine.

La série lithique se compose essentiellement d'outils. Aucun nucleus n'a été repéré sur le site et les déchets de débitage sont minoritaires. Les modalités de

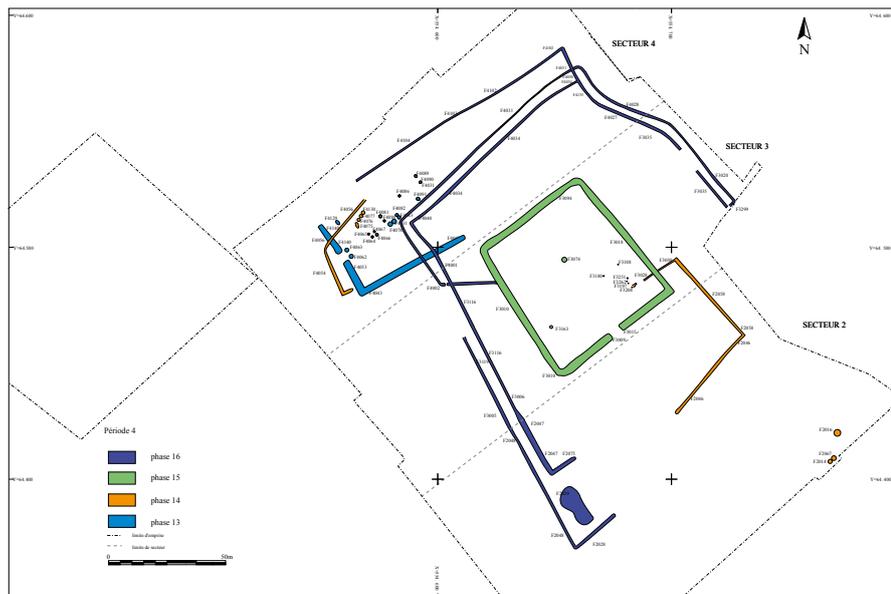
production de l'outillage et l'économie des matières premières s'accordent bien avec les observations effectuées pour le Centre-Nord de la France. L'acquisition d'outils à forte valeur ajoutée réalisés sur des matériaux locaux/régionaux et extra régionaux témoigne de l'intégration du site à des réseaux de circulations/échanges à plus ou moins longue distance. Le débitage domestique, le recyclage récurrent de l'outillage, ainsi que la collecte opportuniste et le réemploi de vestiges plus anciens, suggèrent une certaine souplesse des systèmes techniques, s'adaptant à un contexte environnemental pauvre en matériaux siliceux exploitable. Sur le plan typologique, l'outillage apparaît diversifié mais finalement relativement ubiquiste. Seules la rareté des micro-denticulés et la présence de scies à encoches en silex du Grand-Pressigny tendraient à rapprocher cette série des ensembles observés au sud de la Loire.

L'occupation protohistorique est plus diffuse et moins bien préservée. Elle se compose de cinq fosses aux dimensions variables, dont la fonction initiale n'a pas été identifiée (stockage, extraction). Deux d'entre elles ont été réutilisées comme dépotoir. Un petit bâtiment à absides, sur poteaux, venant par ailleurs perturber les vestiges néolithiques du locus III, peut être associé à cette occupation. Ces vestiges peuvent être interprétés comme la continuité de l'habitat « ouvert » de Poupry Vers Artenay I, datant du Hallstatt final et de la fin de La Tène ancienne, identifié et fouillé à 75 m au sud du présent site.

La fouille de la « zone C » et de l' « ensemble 1 » du site de Prasville Vers Chesnay a livré les vestiges d'occupations domestiques rurales perdurant de la fin de La Tène B2 (vers -300) jusqu'au début du III^e s. Aucun hiatus n'a été décelé, ce qui permet de proposer une analyse de l'évolution spatiale du site et de son mode d'occupation, à travers les structures conservées, le mobilier archéologique et les restes environnementaux. La période 1 (La Tène B2 – La Tène C1) voit la mise en place et le développement d'une unité domestique à vocation agricole,

dont les structures de stockage souterrain sont souvent les seules subsistantes. De petits fossés de partition, mis en place au cours de la période, introduisent la notion d'établissement fermé. La période 2 (La Tène C1 au début de La Tène D1) marque la mutation du site à travers l'aménagement du premier enclos fossoyé et son développement spatial. Ce changement d'échelle est également lisible dans l'élevage, où la part du cheval commence à augmenter. La période 3, à La Tène D1, comporte l'aménagement de trois enclos fossoyés successifs et de parcelles rectangulaires.

Le rang et la vocation agropastorale de l'établissement ne montrent pas d'évolution marquée pendant cette période. La période 4 (de La Tène finale au gallo-romain précoce) comporte des phases de construction plus ostentatoires, qui contrastent avec la modestie apparente des périodes précédentes. La période 5, de l'augustéen au début du III^e s., montre la réutilisation du paysage aménagé avant la conquête et l'introduction des techniques de constructions en dur. L'établissement connaît alors plusieurs phases de reconstruction essentiellement concentrées dans l'espace interne d'un enclos trapézoïdal laténien avant son abandon.



Prasville Période 4 de La Tène finale au Gallo-romain précoce (Pierre-Yves, Devillers, Inrap)

Grégoire Bailleux

L'occupation la plus ancienne du site de Rougemont remonte au Chalcolithique, entre l'extrême fin du troisième millénaire et le début du deuxième millénaire avant notre ère. Elle est liée à la culture campaniforme, représentée sur le site par deux lots céramiques distants de 120 m, dont la particularité réside dans l'unicité des décors onglés, déclinés sous toutes ses composantes connues. La nature de l'occupation n'a pas pu être déterminée, faute de structures visibles.

Après un abandon du site d'un millénaire, le site est de nouveau occupé. Entre les années 10 et 30, un premier enclos fossoyé, de 56 m sur 48 m, est implanté (enclos 1). Sa forme trapézoïdale l'apparente à l'enclos principal du site de Vers Chesnay. Un second enclos fossoyé, supposé rectangulaire au diagnostic (ses dimensions visibles sont de 154 m sur 124 m), vient se greffer au premier par le côté occidental en l'incluant dans sa surface interne (enclos 2). Enfin, des fossés sont creusés au sud-est afin de raccorder les deux enclos (structure

4). Entre I^{er} et le II^e s., un bâtiment en pierres sèches est implanté à l'est, dans l'axe du côté septentrional de l'enclos 1, à l'extérieur de celui-ci mais dans l'espace circonscrit par l'enclos 2.

L'enclos 1 est progressivement aménagé, au moyen de fossés qui partitionnent son espace intérieur, tandis que les fossés qui le raccordent à l'enclos 2 sont comblés. Un four domestique est installé dans l'angle est de la structure 4 et, juste au sud, toute une série de fosses la recoupe.

Entre les années 20 et 50, des maçonneries de pierres sèches sont montées à l'emplacement des fossés de l'enclos 1 afin d'élever des murs ou d'établir une fondation en pierre pour un mur de terre ou à ossature de bois (enclos 3). Des fosses qui s'apparentent à des silos sont installées à l'intérieur. Une fosse, dont la fonction première pourrait être le stockage, atteste l'occupation du site jusque dans les années 60.

Le secteur d'habitat n'est pas localisé avec certitude. Il correspond peut-être au bâtiment 5, dont la fonction n'est pas identifiée. La découverte de trous de poteaux et de fosses à l'ouest, le long de la RD 107.2 prêle à penser qu'il pourrait également se situer au milieu de l'enclos 1/enclos 3. La découverte d'un four à cet endroit témoigne du déroulement d'activités domestiques.

La découverte de fosses qui s'apparentent à des silos évoque la pratique d'activités agricoles. Une fosse atteste la pratique d'une activité d'extraction de calcaire qui, compte tenu de la taille de la fosse, n'a pas pu suffire à l'édification de l'enclos 3 et du bâtiment 5. Les blocs utilisés proviennent sans doute d'une carrière environnante, Bois Brûlé à Moutiers ou encore le Moulin de Pierre à Prasville.

Le mobilier céramique et métallique, ainsi que la faune collectée confirment la présence d'habitat et le caractère agricole du site.

Le site gallo-romain de Rougemont présente des caractéristiques communes avec des sites datant La Tène finale et de l'époque augustéenne. La forme trapézoïdale de l'enclos 1 et la part importante d'équidés que le comblement de ses fossés a livrés le rapproche par exemple du site de « Vers Chesnay ». Par ailleurs, le site a livré une fibule en fer datée de La Tène finale ainsi que de la céramique attribuée à l'époque augustéenne.

Marjolaine de Muylder

Âge du Fer

PRASVILLE les Grandes Canettes

La fouille a été prescrite en raison du projet d'extension de la carrière SMBP à Prasville au lieu-dit Le Moulin de Pierre. L'aire d'extension de la carrière est prévue vers l'est aux lieux-dits Le Pilori (parcelles ZC 7 à 10) et Les Grandes Canettes (parcelles ZB 10 et 11) sur une surface totale de 314 530 m². La fouille a permis la mise au jour de fosses et de trous de poteaux relevant d'au moins deux occupations rurales successives. La première est attribuée à La Tène B, soit vers 400/300 av. J.-C., et la seconde à La Tène B/C soit vers 375/250 av. J.-C.

Les données disponibles pour la période 1 sont, pour la plupart, des silos de formes et de capacités variées. Au vu de la répartition spatiale en arc de cercle, les fosses semblent organisées en fonction d'installations qui ne nous sont pas parvenues. Leur position en limite de décapage laisse présumer une suite vers le nord. Notons que les structures attribuées à l'âge du Fer ou bien non attribuées chronologiquement, pourraient, pour tout ou partie, participer de cette première occupation du site.

L'occupation de la période 2 compte neuf fosses interprétées comme des silos. Les capacités de stockage et les formes sont diverses. Ces fosses renferment des rejets domestiques témoignant de la proximité d'un habitat, sans qu'il soit possible de distinguer la zone résidentielle qui pourrait se trouver hors emprise ou ne pas avoir laissé de trace au sol. La disposition apparaît aléatoire et ne répondant à aucune organisation précise. Deux pôles principaux semblent pouvoir être distingués : un premier au nord-est et le second au sud-ouest. Une zone vierge de tout vestige archéologique se dessine depuis le nord-ouest vers le sud-est. Les limites de l'installation ne sont pas connues.

Les études mis en œuvre : céramique, faune, *instrumentum*, macro-restes et terre crue, permettent de reconnaître des activités de la vie quotidienne au sein d'une exploitation et agropastorale classique avec des cultures, de l'élevage et des activités artisanales probablement en lien avec les besoins quotidiens.

Dorothee Lussion



Prasville, les Grandes Canettes, vue oblique du fond du creusement du silo F127 (S Joly, Inrap)



Prasville, les Grandes Canettes, vue en coupe du silo F127 (J Mortreau Inrap)

La fouille archéologique est localisée au lieu-dit Les Carreaux sur la commune de Prunay-le-Gillon (28). Le site se trouve sur la plaine de Beauce, dans un secteur présentant une très légère dénivellation en direction d'une petite vallée sèche. Cette fouille fait suite au diagnostic réalisé dans le cadre de la déviation de la route nationale 154 entre Allonnes et Prunay-le-Gillon. La prescription de fouille concerne l'occupation du Néolithique final détectée grâce à la présence d'une fosse presque exclusivement fouillée au diagnostic et apparemment associée à des aménagements périphériques de trous de poteaux avec calages en blocs de grès.

La fouille archéologique a donc été prescrite sur une superficie de 4500 m² autour de cette fosse. L'opération a duré 10 semaines (du 20 septembre au 9 décembre), dont une première phase de décapage qui a duré 8 jours. Le terrain est constitué, sous la terre végétale, de limons surmontant le calcaire de Berchères. En raison de la nature du sol, les difficultés de lecture ne nous ont pas permis de mettre au jour une grande partie des structures dans un premier temps. La nécessité s'est alors imposée de réaliser des décapages fins, manuels et mécaniques successifs qui ont permis une meilleure compréhension du site, la mise en évidence de chacune des occupations et leur caractérisation.

La fin du Néolithique moyen constitue la période la plus ancienne représentée sur le site. Elle est matérialisée

par une probable fosse, en attente d'une meilleure caractérisation par l'étude micromorphologique. Le mobilier céramique dont les caractères discriminants, communs à d'autres sites récemment mis au jour, permet d'envisager la reconnaissance d'un Néolithique moyen III, corroboré par l'assemblage lithique dont l'outillage est essentiellement représenté par des microdenticulés sur éclat.

Pour le Néolithique final, le site est marqué par la présence de deux fosses distantes de 25 m ayant livré une panoplie variée de formes et de qualités représentatives. On remarque également une très faible représentativité de l'industrie lithique et surtout l'absence de pièces importées du Grand-Pressigny.

Un habitat ouvert de la fin du Hallstatt (D3), d'une courte durée d'occupation, intégrant les zones d'ensilage aux unités d'habitation, sans cependant d'organisation pré-établie, confirme les modalités d'implantation connues pour le nord de la France. Ainsi, il est tout à fait envisageable que le site s'étende sur plusieurs hectares. L'occupation du Hallstatt final, période peu représentée dans la région, a ici offert l'opportunité d'une étude d'un mobilier céramique homogène et caractéristique (céramique fine, parfois peinte et vases grossiers) permettant d'élaborer des liens culturels avec le nord-est de la France.

Tony Hamon

Des travaux d'enfouissement de réseaux au cœur du bourg de Senantes ont amené à la découverte d'ossements humains dans les déblais d'une tranchée. Le nombre des découvertes archéologiques s'est révélé faible lors des surveillances de travaux.

L'époque gallo-romaine est représentée par des céramiques et des terres cuites architecturales en faible quantité dans les déblais au centre du village, et plus présentes de part et d'autre du chevet de l'église. Entre 7 et 25 m au nord-est de celle-ci, deux remblais distincts, apparemment en place, semblent dater de cette époque.

Le haut Moyen Âge est attesté de manière indirecte : Depuis le XIX^e s. des sépultures en sarcophages sont signalées aux alentours de la Place des Carnutes. Les restes humains recueillis en janvier 2011 pourraient être rattachés à cette période de par leur localisation à proximité du lieu des découvertes anciennes : un sarcophage en plâtre serait situé à 30 m au nord-ouest des dernières trouvailles et un fragment de cuve en calcaire a été vu en

remploi dans un bâtiment en cours de démolition dans la ferme jouxtant l'église.

Le bas Moyen Âge et l'époque moderne sont aussi représentés. Comme pour la période antique, le mobilier se rencontre partout dans le centre bourg.

À 6 m au nord-est du chevet de l'église, une puissante fondation de silex non maçonnés perce un des niveaux antiques. Tout comme un hypothétique second mur, situé 4 m plus loin, elle n'est pas datée.

Enfin, l'enquête orale rapporte la découverte de fondations possiblement antiques au hameau du Coudray. La présence d'une butte artificielle à l'ouest de la Butte Rosignol est aussi signalée. L'observation des bâtiments de la ferme jouxtant l'église révèle le recours à des éléments architecturaux antiques et médiévaux dans leurs élévations.

Michel Douard

SOURS

Déviation RN154 de Prunay-le-Gillon Allonnes, le Haut de Flotville

La fouille archéologique est localisée sur la commune de Sours au lieu dit le haut de Flotville, sur 1,2 hectare, sur le projet de déviation de la RN 154 entre Allonnes et Prunay-le-Gillon, à environ 20 km de la ville de Chartres. Ce gisement est situé à l'interfluve entre le bassin de la Seine et celui de la Loire. Des conditions particulières font que le gisement est très bien conservé.

Des indices du Paléolithique moyen et du Paléolithique supérieur ont été repérés sur le site. Découverts en position remaniée, ce sont des indices d'une fréquentation ancienne de ce secteur de Beauce éloigné de tout axe fluvial important ou secondaire. Il en est de même pour l'armature Mésolithique ancien qui est isolée.

L'occupation sédentaire la plus ancienne du site est attribuable à la fin de la période du Néolithique ancien

(Villeneuve-Saint-Germain). À la fouille, les indices matériels sont disséminés dans un couloir d'une quarantaine de mètres de longueur, pour une dizaine de mètres de largeur. Il est possible que l'essentiel de l'occupation soit présente en dehors de l'emprise, sur des terrasses de ruisseaux situées à 2 km à l'est et à l'ouest du site. Dans l'emprise, la fréquentation serait plus sporadique (culture, passage, funéraire ?). Ceci expliquerait l'absence d'habitat découvert sur le site, le mobilier étant rare.

Au Néolithique moyen II, le gisement semble là encore très peu fréquenté. Les rares indices d'occupation sont concentrés dans un cercle de moins de 200 m² dans le secteur de découverte des indices de la fin du Néolithique ancien. Une utilisation funéraire du site pour cette période n'est pas exclue.



Sours, le Haut de Flotville, Les bâtiments 7,8,9 & 15 orientés sud-ouest nord-est (T. Hamon, Inrap)

L'essentiel de l'occupation du site est attribué au Néolithique récent. Elle occupe l'ensemble de l'emprise. Il s'agit probablement d'un Néolithique récent I et II. Cette occupation, à caractère domestique, a révélé la présence d'au moins quatre bâtiments orientés sud ouest nord est d'une dizaine de mètres de large, pour une trentaine de mètres de longueur. Au moins trois états différents de construction ont été reconnus sur le site. Les états les plus récents recoupent les plus anciens. Ces états sont en relation avec des sols sur lesquels sont répartis le mobilier. Le mobilier lithique est plus abondant et bien conservé et la céramique très fragmentée. L'industrie osseuse et les restes de faunes ne sont pas conservés.

Au Bronze final, deux bâtiments à abside ont été fouillés. Deux autres sont pressentis par la répartition du mobilier. Le bâtiment le mieux conservé est une construction sur poteaux plantés et accompagnée d'un silo à l'intérieur et d'un autre à l'extérieur. Située derrière le second bâtiment, une fosse polylobée a livré l'essentiel du mobilier de cette période. Un petit dépôt d'objets de type bijoux en bronze, de la même période, semble avoir été déposé le long d'un axe de circulation. Nous n'avons pas les limites du site.

Au Hallstatt final, l'occupation est décalée par rapport à celle du Bronze final. Elle est caractérisée par deux bâtiments dont seul le sol était conservé. Il est constitué

de limon et de micro calcaires tassés. Sur l'un deux, deux niches ménagées en surface ont livré de la céramique. Deux fosses de type cave, et deux silos ont également été fouillés. Les témoins du Hallstatt final semblent se répartir dans un couloir d'environ 30 m de largeur, qui prend en écharpe la partie sud-ouest de l'emprise, ce qui correspond à environ 1/4 de la partie décapée.

La partie occidentale du gisement est partiellement occupée par la voie romaine située sous l'axe de la route nationale Chartres-Orléans. Cet axe est déplacé dans le temps sur une trentaine de mètres à l'intérieur de l'emprise. Il comprend une phase avec chaussée remblayée sur plus d'un mètre d'épaisseur. La bande de roulement devait être gravillonnée. Cette chaussée semble abandonnée durant le Bas-Empire et décalée peut être sous la route actuelle. Cet axe pourrait avoir vu le jour dans le courant de la Protohistoire récente, peut-être dès le Hallstatt final.

Nous avons donc un gisement très bien conservé, mais illisible dans les limons. Il a été découvert en Beauce, un terroir réputé arasé par des pratiques culturelles intenses et ce dès la plus haute Antiquité. Nous avons en fait manifestement un terroir très anciennement et très densément occupé.

Tony Hamon

Gallo-romain

SOURS

Déviations RN154 de Prunay-le-Gillon Allonnes, les Fiches de Flotville

Moyen Âge

Un petit site funéraire a été diagnostiqué sur la parcelle Les Fiches de Flotville à Sours en préalable aux travaux du contournement de la ville d'Allonnes sur la Route Nationale 154 en 2009. Il a fait l'objet d'une fouille en 2010. Le site a livré une occupation allant de la période du Haut-Empire jusqu'au haut Moyen Âge.

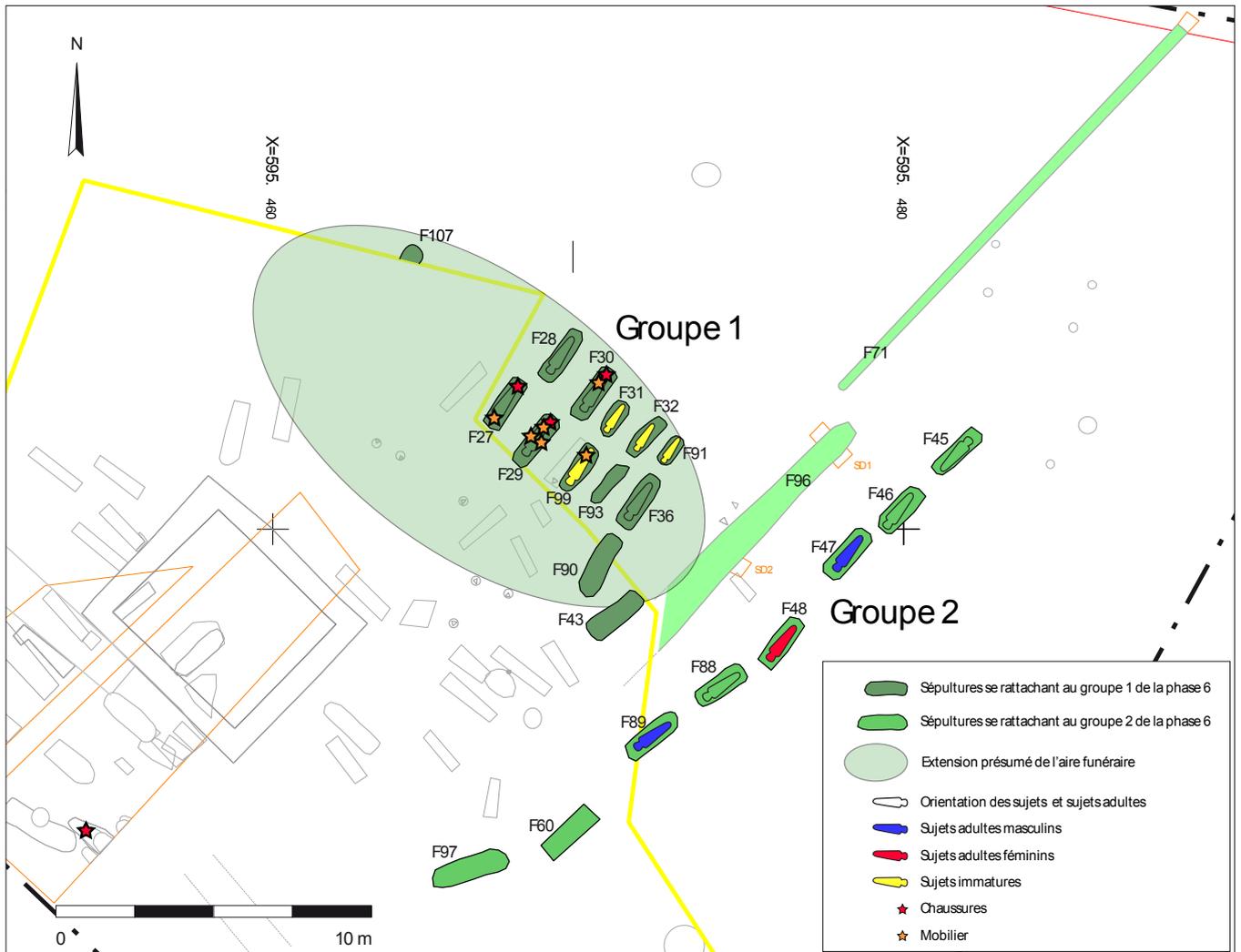
La période antique est représentée par une occupation, située en bordure de la voie Orléans-Chartres. Des constructions, dont un bâtiment carré et plusieurs portions de murs, ont été mises au jour. Ces vestiges correspondent à un petit établissement de bord de voie qui date du Haut-Empire. Les bâtiments ne faisant pas l'objet de la présente prescription, leur fouille a été reportée à une étape ultérieure. Des sépultures semblent s'installer avant la destruction des bâtiments et la reprise des éléments constituant les murs d'un bâtiment quadrangulaire. L'étude de ce secteur se fera en même temps que celle des constructions.

Le Bas-Empire voit l'installation de deux zones funéraires, au nord-ouest des bâtiments. La première est composée d'au moins douze sépultures organisées en rangées de manière à suivre un plan strict. L'aire d'inhumation est limitée à l'est par un fossé et semble s'étendre

vers l'ouest et le sud. La deuxième zone se situe à l'est du fossé. Ce sont toutes des sépultures d'adultes organisées en ligne, le long du fossé. L'architecture des tombes ainsi que leur organisation spatiale a permis d'associer ces deux groupes dans une même phase chronologique, datée par les dépôts dans les tombes du premier groupe de la fin du IV^e s. au début du V^e s.

Deux fossés bordiers successifs matérialisent probablement la limite de la voie Orléans-Chartres. Ils sont postérieurs au Bas Empire et antérieurs au deuxième tiers du VII^e s., période pendant laquelle ces fossés comblés sont recoupés par d'autres sépultures. Au VII^e s., alors que des sépultures sont disposées le long de la voie, une couche de remblai damé est installée sur les vestiges existants. Il peut s'agir d'une couche liée à la voirie de type radier de circulation ou à une remise en culture.

Plus d'une trentaine de tombes sont installées sur ce remblai. Trois orientations se dégagent : certaines sont parallèles à la voie (nord-ouest - sud-est), d'autres sont perpendiculaires (nord-est - sud-ouest). Quelques sépultures sont également orientées nord-sud. Ces trois orientations reflètent probablement trois états successifs du cimetière.



Sours, les Friches de Flotville, localisation des sépultures de la phase 5 et extension probable de la zone funéraire (P. Neury, M. Detante, Inrap)

La zone d'inhumation mérovingienne n'a pas été fouillée entièrement. De nombreuses sépultures n'ont pas été localisées. La prescription ne portant initialement que sur l'ensemble funéraire, la parcelle fera l'objet d'une fouille

ultérieure dont l'objectif sera de comprendre la relation entre les bâtiments et les nécropoles.

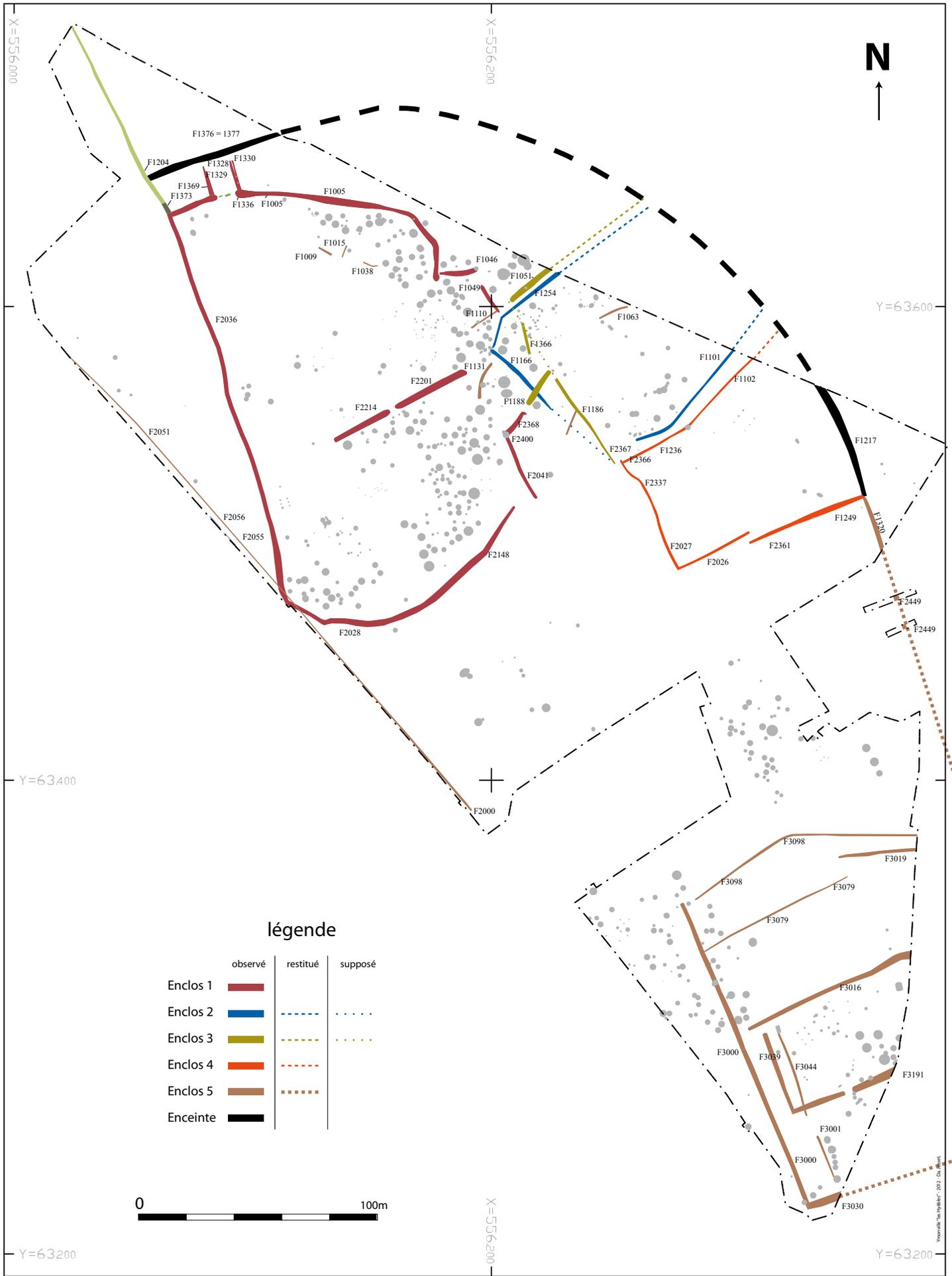
Magali Detante

YMONVILLE Les Hyèbles

Âge du Fer

Situé à 30 km au sud-est de Chartres, le site d'Ymonville les Hyèbles a été fouillé sur près de 8 ha, mais s'étend bien au-delà des limites de l'emprise étudiée. Il a livré une quantité remarquable d'informations, révélant certains aspects d'une communauté celte prospère, de la fondation présumée du site autour des V^e et IV^e s. av. J.-C., jusqu'à son abandon dans le courant du I^{er} s. av. J.-C. Les premiers témoins d'occupation remontent au Hallstatt D2/D3, mais le site prend réellement son essor aux V^e et surtout IV^e s., avec un événement majeur par l'impact qu'il aura sur le développement et l'organisation du site : l'implantation d'une tombe à armes et d'une seconde sépulture juste à côté. Leur position conditionnera l'organisation spatiale du site.

À partir de cette période, un vaste enclos en forme de D et des enclos quadrangulaires se mettent progressivement en place de part et d'autre d'un axe de circulation NNO/SSE, suivant une construction géométrique orthonormée, inédite pour cette période dans la région. Ce système d'enclos fossoyés est englobé dans une vaste enceinte en arc de cercle à laquelle ils sont adossés. L'enclos en D, d'une surface d'1,8 ha, présente deux dispositifs d'accès : l'un au nord avec un porche monumental à l'emplacement des deux tombes ; l'autre à l'est, s'ouvrant sur d'autres enclos. Au niveau de ces deux entrées, des fragments d'armes mutilées (épées, fourreaux, lances, orles et umbos de boucliers), ainsi que des fibules, des éléments de parures et des appliques



Ymonville, les Hyèbles, plan du site avec la localisation de l'enclos (David Josset, Inrap)

architecturales en terre cuite suggèrent des pratiques d'expositions de trophées.

Dans ce même enclos, de très nombreuses structures, principalement des silos (355 recensés sur le site), sont regroupées en périphérie est et sud, ménageant au nord un espace vide de 7000 m². Il s'agit probablement d'une place publique, desservant les espaces à vocation

culturelle, et ceux destinés au stockage de denrées agricoles et aux activités domestiques. Différentes activités économiques sont révélées par un mobilier abondant et diversifié : le stockage de denrées agricoles dans les silos, la meunerie, le filage et le tissage, le travail du cuir, la métallurgie du fer et du bronze.

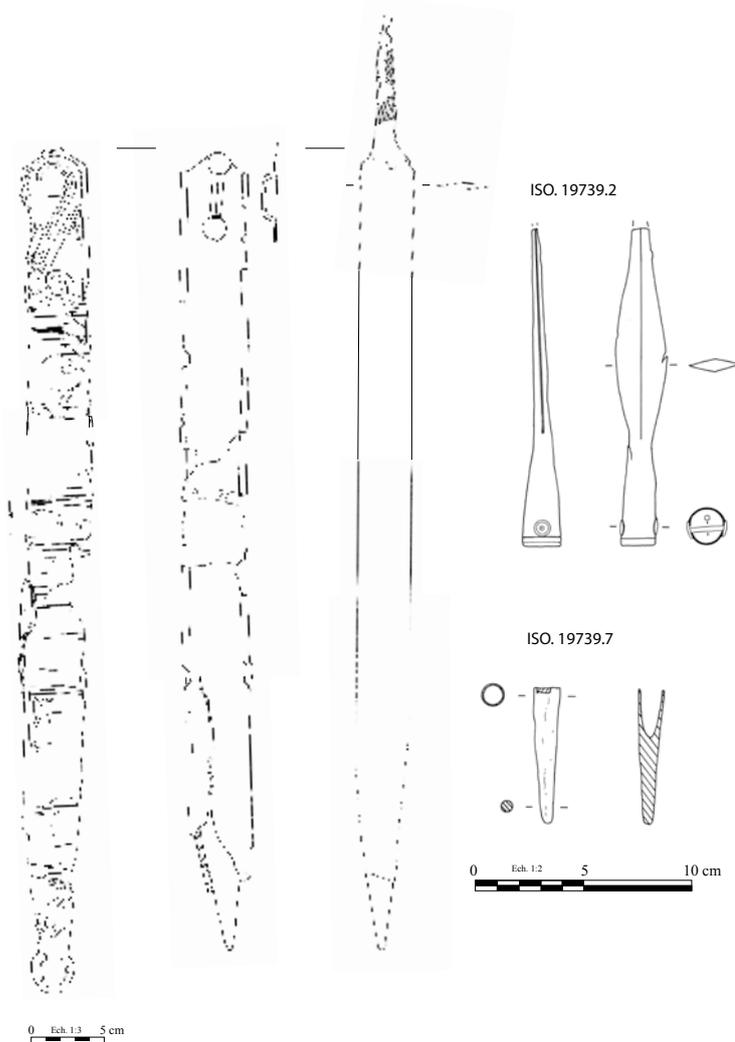
Jusqu'au milieu du II^e s., des aménagements et évolutions sont constatés, mais toujours dans une certaine continuité autour de cet enclos en D. À partir du milieu du II^e s. en revanche, quelques changements radicaux s'opèrent, tout en conservant le fond structurel initial. L'élément le plus marquant consiste en l'aménagement d'un vaste enclos fossoyé quadrangulaire à l'extrême sud du site (1,7 ha), accolé à l'axe de circulation des périodes précédentes et à une extension du fossé d'enceinte. L'espace interne de ce nouvel enclos est subdivisé en secteurs rectangulaires par des fossés transversaux. Une zone résidentielle est mise en évidence dans l'un des secteurs. Le mobilier céramique et faunique est toujours abondant.

Les activités artisanales observées précédemment sont, elles aussi, encore représentées.

Entre autres évolutions notables, on peut souligner le déclin de l'activité culturelle (du moins dans ce qui en est matériellement perceptible). L'occupation laténienne va s'interrompre durant la première moitié du I^{er} siècle avant notre ère. Seule une carrière antique marque encore une occupation (peut-être occasionnelle) du site. Les dimensions du site, l'élaboration complexe du plan, le caractère monumental des accès, la présence de sépultures, l'association d'un sanctuaire ou d'une zone culturelle, la présence d'armes, de pièces d'harnachement de chevaux et d'attelage, d'éléments de parure et de toilette, d'objets artisanaux diversifiés et non sporadiques, d'un contrôle des récoltes et la présence d'oeuvres d'art sont autant de critères qui permettent d'établir l'existence d'une élite aristocratique à Ymonville, site qui est par ailleurs très atypique en région Centre comme dans le reste de la Gaule.

David Josset

Ymonville, les Hyèbles, mobilier en fer de F.1326. (Émilie Millet)



Ymonville, les Hyèbles, fourreau de tombe de F1326 (Renaud Bernadet)

L'opération de fouille du site Les Petites Vallées (28 426 036 AH) est localisée sur la commune d'Ymonville (Eure-et-Loir). Cette commune se situe à une trentaine de kilomètres au sud-est de la ville de Chartres (28) et à une cinquantaine de kilomètres au nord de la ville d'Orléans (Loiret). La fouille s'inscrit dans le cadre des recherches archéologiques menées sur le tracé de la future déviation de la RN154.

La première période, couvrant le I^{er} s. apr. J.-C., se caractérise par l'implantation d'une occupation. Des fossés délimitent des espaces sur lesquels s'érigent des bâtiments. Dans une seconde phase, la division spatiale est renforcée par la mise en place d'espace de circulation.

La période 2 se décompose en deux phases (C et D). Elle conserve strictement l'organisation spatiale du I^{er} s. Fin I^{er} s.-début II^e s., s'opère un changement radical du type d'architecture. Les maçonneries en pierres et mortier de chaux sont introduites. La construction d'un bâtiment dont le plan est répandu dans les trois Gaule indique le degré d'imprégnation des modes gallo-romaines. La phase D correspond au II^e s. et marque l'extension maximale des vestiges. Le bâti est ajusté aux

besoins de l'établissement rural en pleine expansion économique : extensions de bâtiments, création d'un enclos maçonné...

La période 3 correspond à une profonde réorganisation des structures impliquant un changement du type d'activités dans ce secteur du site, visible dès le début III^e s. et couvre tout ce siècle. Des constructions de la phase précédente sont détruites pour permettre la mise en place d'aménagements massifs.

La période 4, du IV^e au V^e s., se caractérise par son faible nombre de faits archéologiques. L'occupation est décelable grâce à la présence de lots céramique contenus dans ou sur les structures des périodes plus anciennes. Ce type de traces traduit certainement un abandon progressif de ce secteur du site avec en définitive son démantèlement.

La période 5, du haut Moyen Âge à nos jours, correspond à la mutation du secteur en espace cultivé, encore visible de nos jours.

Grégory Poitevin



Ymonville, les Petites Vallées, photographie de la fouille (G. Poitevin, Inrap)